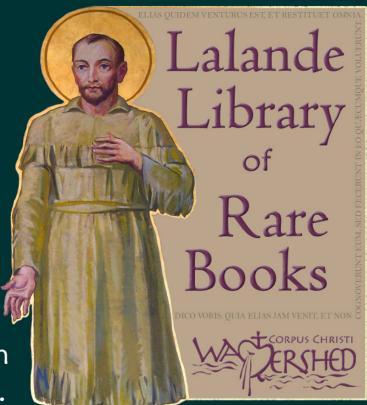


http://lalandelibrary.org

Saint Jean de Lalande, pray for us! If you appreciate this book, please consider making a tax-deductible donation to Corpus Christi Watershed, a 501(c)3 Catholic Artist Institute, located in Corpus Christi, TX.



For more information, please visit: http://ccwatershed.org/



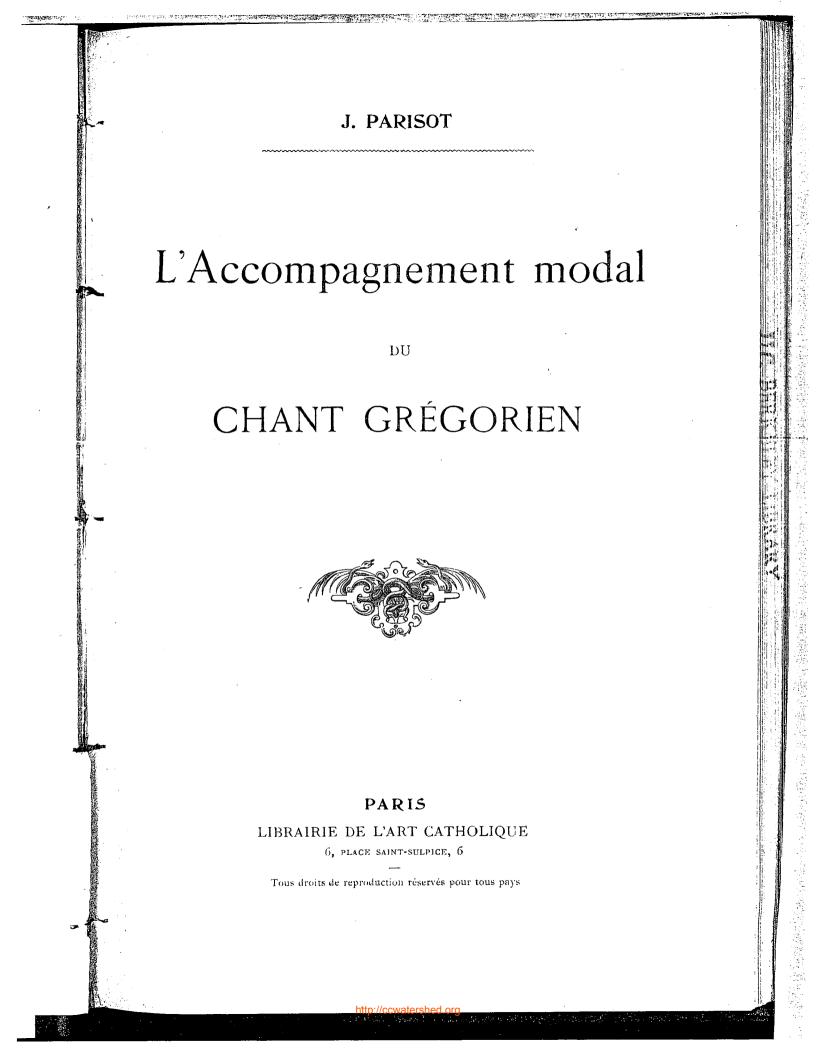
1920-1929? : : L'ACCOMPAGNEMENT MODAL DU CHANT GRÉGORIEN : : By Jean Parisot

L'Accompagnement modal

du

Chant grégorien

http://ccwatershed.org



Les formules et les exemples d'accompagnement cités dans ce travail ont été émpruntés pour le plus grand nombre aux ouvrages suivants :

Giulio BAS. – *Kyriale* seu Ordinarium Missae, ad exemplar Editionis Vaticanae concinnatum. Cantum gregorianum transcripsit et modulationibus ornavit Julius Bas, ad normam Editionis rythmicae a Solesmensibus monachis exaratae, Tournai, Desclée, 1906.

- Missae in Praecipuis Festis, ad exemplar Editionis Vaticanae concinnatae...
 Tournai, Desclée.
- C. BORDES. Melodiae Paschales. Choix de pièces grégoriennes et du moyen âge, transcrites en notation moderne et annotées par le R. P. dom Mocquereau, avec harmonisations de MM. Alex. Guilmant, Vincent d'Indy, F. de la Tombelle et Ch. Bordes. Paris, au Bureau d'Edition de la Schola Canlorum.
- F. BRUN. Les Saluts grégoriens. Collection de pièces pour les Saluts. Accompagnement par l'abbé F. Brun. Lyon, Janin, 1910-1913, 28 livraisons.
 - Toni communes Missae. (Tons communs de la Messe transposés en plusieurs tons) organo comitante, juxta Editionem Vaticanam. Accompagnement très facile pour orgue (ou harmonium). Lyon, Janin, 1912.
 - Organum comitans ad Kyriale seu Ordinarium Missae, juxta Editionem Vaticanam. Accompagnement à trois parties pour orgue (ou harmonium). Lyon, Janin, 1912.
 - Chants de la Messe. II. Propre de la Messe (Introït, etc.) d'après l'Edition Vaticane. Accompagnement à trois parties pour orgue (ou harmonium), par l'abbé Brun. Lyon, Janin, 1912-1913, 22 livraisons.
 - Toni Psalmorum et V. Benedicamus Domino, organo comitante. Accompagnement à trois parties. Lyon, Janin, 1911.
 - Traité d'accompagnement du chant grégorien. Paris, Schola Canlorum, 1909.
- P. CHASSANG. Manuel de l'Accompagnateur du Chant grégorien et des Cantiques populaires.
- A. GASTOUÉ. Traité d'harmonisation du Chant grégorien sur un plan nouveau. Lyon, Janin, 1910.
- A. GUILMANT. -- Melodiae natales. Choix de pièces grégoriennes et du moyen âge pour les fêtes de Noël... Paris, Schola Cantorum.
- L. JACQUEMIN. Accompagnements nouveaux et très faciles du chant des offices, par l'abbé L. Jacquemin, professeur au séminaire Saint-Charles de Chauny (Aisne) avec Notices explicatives sur les divers chants, par Amédée Gastoué, consulteur de la Commission pontificale grégorienne, professeur à la Schola Cantorum et àl'Institut Catholique de Paris, 5 fascicules. Chez l'auteur.1012.
- Aug. KLING. L'Orgue pour tous. Accompagnements pour orgue ou harmonium. 2^e série, Chants grégoriens, par Aug. Kling, organiste de la Basilique de Saint-Epvre à Nancy. 1905-1906.
- LE GUENNANT. Vade-mecum paroissial de l'Accompagnateur grégorien. Saint-Laurent-sur-Sevre, Biton, 1911.
- L. LEPAGE. Traité de l'accompagnement du Plain-Chant, II^e partie, par l'abbé L. Lepage, organiste à l'Eglise métropolitaine de Rennes. Rennes, Bossard-Bonnel, 1900.
- A. LHOUMEAU. XII Mélodies grégoriennes arrangées pour orgue avec ou sans pédales, par le R. P. Ant. Lhoumeau.

Choix de pièces variées pour les Saluts du Saint-Sacrement avec accompagnement d'orgue. Série A. Série B.

國民國國際醫療局等國家主義的主義主义

A. LHOUMEAU. — Psalmodie et Chants ordinaires avec accompagnement d'orgue. Série C, 1893-1895. Saint-Laurent-sur-Sèvre. Biton.

- 6 -

anter en a

[MÉGRET]. – Mélodie de Chant Grégorien tirées des anciens Missels, pour les saluts du Très Saint Sacrement. Poitiers, Baudoux, éditeur.

- Ire Livraison : E. GIGOUT, R. Homo quidam. A. DESMET, Dies iste. A. GUILMANT, R. Media vita, E. TINEL. Prose Dei Matris cantibus.
- 2^e Livraison : Gevaert, R. Duo seraphim. L.VANHOUTTE. Antienne Dum duceretur.
- 3^e Livraison : Busschaert, Antienne Venite populi. L. BOELLMANN, Mens intenta. P. J. VAN DAMME, R. Vidi speciosam. E. DE GROOTE, R. In conspectu.
 - 4^e Livraison: E. TINEL, R. Virginitas. Gevaert, Lactabundus. C. PLANGHET, R. O Ililari. A. LHOUMEAU, R. Benedicta. D. LEGEAY, Alleluia Post partum. A. DESMET, R. Surrexit.
 - 5° Livraison : P. J. VAM DAMME, Hac clara. A. DESMET, R. O beata Trinitas. R. Hodie nata. E. BRUNE, R. Christus.

Em. BRUNE. – Nouvelle Méthode élémentaire de l'Accompagnement du Plain-Chant. Paris, Haton.

F. N. MATHIAS. - Ordinarium Missae. Commune Sanctorum. Strasbourg, Le Roux.

- P. WAGNER. Ordinarium Missae. Commune Sanctorum. Proprium de tempore. Proprium Sanctorum. Arras, Procure de Musique religieuse.
- F. NEKES. Kyriale. Graduel, pour les fèles principales. Dusseldorf, Schwann.



L'ACCOMPAGNEMENT MODAL

DU

CHANT GRÉGORIEN

PREMIÈRE PARTIE

I. — Caractère de la mélodie grégorienne.

Le Chant grégorien, essentiellement mélodique, ne requiert pas pour lui-même d'accompagnement instrumental ; mais, s'il est nécessaire de venir en aide aux exécutants et de soutenir le chœur, il convient de choisir avec soin le cadre harmonique que l'on devra donner à cette mélodie.

Si les formules grégoriennes étaient une suite quelconque de notes n'ayant pas entre elles de rapport rythmique, elles s'accommoderaient peut-être d'un accompagnement note pour note; et si les modes n'étaient « qu'une gamme de *do* finissant sur l'un ou l'autre de ses degrés », toute harmonisation leur serait bonne, et les « tons d'Eglise » ne préoccuperaient pas les musiciens.

Bien au contraire, ces mélodies, de forme délicate et de haut caractère, conçues selon des modalités très riches et bien définies, soumises à un rythme libre, — c'est-à-dire non isochrone, — mais précis, représentent une forme d'art qui n'est pas une opposition à la forme moderne de la musique. L'une et l'autre sont « les deux branches d'un même tronc, les deux espèces d'un même genre »(1), et nous n'en sommes plus à demander aujourd'hui aux musiciens de faire une place au Chant grégorien (2), qui est « la seule musique religieuse que l'Eglise ait pu adopter pour sienne » (3), parce que, intimement et incessamment jointe au culte, elle en porte le sceau », en perpétuant, avec un « sens nou-

(1) R. P. A. Lhoameau, *Etude sur l'Harmonisation du Chant grégorien* (Choix de pièces variées pour les Saluts du Saint Sacrement, avec accompagnement d'orgue, 3^e livraison, p. 4. Saint-Laurent-sur-Sèvre, 1894.

(2) F.-A. Gevaërt, La Mélopée antique dans le chant de l'Eglise latine. Gand, 1895; — V. d'Indy, Cours de composition musicale. Premier livre. Paris, Durand, 1912, ch. IV : « La cantilène monodique », p. 65 ; — A. Gastoué, La Musique d'Eglise. Lyon, Janin, 1911 : « Charles Bordes et ses précurseurs », p. 260 et suiv., et p. 158.

(3) Em. Baumann, Les grandes formes de la Musique. L'œuvre de Camille Saint-Saëns. Paris, 1905, p. 342. veau et épuré », « les inflexions des prières anciennes », et qu'enfin, « exécuté suivant son rythme et ses traditions vraisemblables, ce Chant grégorien conserve une puissance, une efficacité singulières » (1). Dans les anciens cultes, « la mélodie s'effaçait sous les mots, et les mots étaient graves, d'où son accent, grave aussi, uni, impersonnel ; d'où son rythme ample et flottant, comme celui de la parole » (2).

- 8 -

Cette mélopée antique était homophone, exécutée à l'unisson ou à l'octave, sans polyphonie vocale. L'accompagnement, s'il figurait, se limitait à un petit nombre de consonances en rapport avec la modalité, et représentait le rythme ou dessinait une sorte de contre-chant à l'aigu. Ce n'est pas cette forme d'accompagnement qu'il conviendrait de préconiser comme le soutien harmonique du Chant grégorien dans les conditions ordinaires d'exécution. On en étudiera toutefois le caractère, strictement modal au point de vue harmonique, svelte et léger au point de vue du rythme, comme la mélodie elle-même, et l'on retiendra que le souci des musiciens anciens était de ne point contrarier la mélodie ni d'étouffer les voix (3).

II. — Accompagnement rythmique.

Quoique différant en de nombreux points dans leurs réalisations harmoniques, les accompagnateurs de mélodies grégoriennes s'accordent sur l'impossibilité de suivre le chant note par note. Ce procédé détruit le rythme en confondant les rapports de temps qui le constituent, et ne permet pas la libre évolution des combinaisons neumatiques. D'où ce premier principe, qu'un groupe de notes ou une subdivision de groupe porte une harmonie principale, le frappé de l'accord tombant sur l'ictus rythmique. Les autres notes du groupe sont traitées secondairement comme notes de passage ou notes « mélodiques » étrangères à l'accord.

Cette loi musicale s'applique à la mélodie antique et au chant médiéval avec autant de raison qu'à la mélodie moderne. Le Chant grégorien étant essentiellement et purement mélodique, à plus juste titre que le récitatif libre qui s'est fait une si large place dans la composition actuelle, ne peut en effet exclure de son harmonisation l'emploi de ces notes « accidentelles », conforme à la pratique et à l'enseignement musical. Par ce moyen l'harmoniste grégorien se trouve placé sur un terrain connu et précis.

La mélodie à harmoniser se présente sous la forme de transcriptions, en croches musicales, des neumes grégoriens. Cette notation conventionnelle figure sans doute les groupements, mais elle est insuffisante pour préciser maints détails mélodiques. L'accompagnateur n'attribuera

(2) Ibid., p. 341.

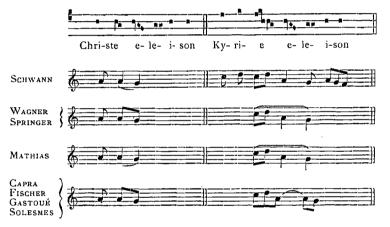
(3) Voir O. Riemann et M. Dufour, Traité de Rythmique et de Métrique grecques. Paris, Armand Colin, 1893, p. 132.

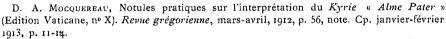
⁽¹⁾ Em. Baumann, loc. cit., p. 340, 342.

pas aux notes de cette figuration une valeur de temps fixe et absolu que ne comporte pas l'écriture des neumes, dès lors que les éléments de la notation médiévale varient de durée selon leur position dans le neume lui-même ou relativement à la syllabe du texte (1). Facilement saisissables dans leur notation propre, ces déterminations de valeur ne ressortent que conventionnellement dans la transcription en notes modernes. Comparons, comme exemple, la simple phrase de l'intonation du *Credo* dans diverses éditions :

Desclée :	_ ♪	₽	J.	'n	•	♪	J
Dessain :	♪ ♪	♪	ľ	•	•	_ N	₽.
PUSTET :		1	♪	_ h	♪	-	-
SCHWANN :	ľ	♪	♪	₽	♪	-	
	Cre-	-do	in	u- 1	num	De-	um,

Le tableau suivant est également instructif :





La stricte interprétation musicale de ces transcriptions serait pour le musicien la cause d'une erreur qu'évite sans peine un modeste élève de maîtrise chantant d'après les neumes. Somme toute, ces transcriptions valent ce que vaudrait du russe ou du grec en caractères latins (2).

(1) Une suite de notes telle que celles de ce fragment de répons :

représentera en effet, au point de vue de la mesure moderne, neuf signes d'égale valeur. Appliquée au texte latin, chaque unité conforme sa valeur à celle de la syllabe; la transcription se trouve inexacte pour le musicien qui s'en tiendrait aux éléments du solfège. Cp. A. Gastoué, Notices explicatives sur les chants liturgiques, dans Accompagnements nouveaux... par l'abbé L. Jacquemin, III, p. 10.

(2) Mgr R. du Botneau, Congrès grégorien des Sables-d'Olonne, 1908, p. 166, 168.

http://cowatershed.org

14月26日,19月1日

Dans cette notation musicale destinée à l'accompagnateur, le *punclum* : ••et la *virga* sont rendus par une note simple, le plus communément par une croche : ...

- 10

Les groupes sont figurés par un ensemble de croches sous une même barre :

Podatus et clivis (1):

pour l'harmonisation par groupes, à la note pleine :

Salicus : 📲 📲 🔊 🖉 ; 📲 🔊

On doit aussi suppléer l'indication, souvent omise dans les transcriptions, des signes de silence et de pause, qui sont éléments rythmiques. Les ornements vocaux, aussi bien que les modifications neumatiques dues à l'émission liquescente ou au choc de consonnes, équivalent,



Les neumes juxtaposés sur le même degré sont transcrits soit en croches liées, soit en une seule note de valeur équivalente :

(1) Rappelons que pour les plain-chantistes du moyen âge, un signe de deux ou trois notes sur une syllabe était « une seule note » : *nota podati, nota porrecti, nota porrecta.* L'unité d'émission de chaque groupe est démontrée par le fait que, dans l'exécution d'une série de notes on donne l'intensité à celle qui est la principale au point de vue mélodique, en adoucissant les autres, qui sont en dépendance de la première comme des notes accidentelles développant la note réelle dans l'analyse mélodique moderne.

(2) La subdivision par 2-3 ou 3-2, si elle n'est pas déterminée par l'écriture, laisse place à des prélérences rythmiques. L'importance des notes modales, différentes d'une échelle mélodique à une autre, est un élément propre à fixer la combinaison de la mélodie avec le dessin rythmique. Cp. D. Mocquereau, *Le Nombre musical*, p. 286. Ci-après, p. 33.



Plusieurs auteurs confondent ainsi toutes les juxtapositions de notes, alors qu'il convient de représenter en signes doubles ou triples la *bivirga* : $11: h h \Box$ (ou), \downarrow l'oriscus :

et le strophicus :

Cette figuration est prise d'ailleurs du procédé des vieux maîtres, qui exprimaient par plusieurs croches liées sur le même degré le battement ou la répercussion d'une note dans une seule émission (1).

La notelongue par position, différente du *pressus*, est figurée par une noire :



Les auteurs s'accordent à marquer d'un signe d'intensité le degré qui précède l'ornement appelé *quilisma*. Cette indication est nécessaire pour le placement des notes d'harmonie :

Cette transcription devra laisser apparentes les subdivisions rythmiques des neumes composés, dont les éléments forts, ou *ictus*, sont représentés par la note accentuée du groupe de deux ou trois croches, les groupements plus nombreux possédant un ictus secondaire qui subdivise le rythme et peut recevoir un second accord ou une autre position du premier accord. On verra toutefois que la mélodie n'exige pas ces changements harmoniques sur chaque temps secondaire.

m: ent

me

⁽¹⁾ Les anciens observaient que quatre éléments contribuent à former la mélodie: 1º la marche des sons par degrés voisins; 2º l'« entrelacement des sons » à intervalles disjoints; 3º « la répercussion plusieurs fois reproduite » d'un même degré sur la même syllabe; 4º la tenue fixe d'un son. Cléonide, *Introduction harmonique*, 123-126. Dans C.-E. Ruelle, *Collection des auteurs grecs relatifs à la musique*. Paris, 1884, p. 40, 41. Cp. Gevaërt, *Histoire de la Musique dans l'antiquité*, Gand, 1881, p. 381. Il ressort des textes étudiés, que la répercussion s'appliquait aux notes modales. Ce procédé constituait une partie très caractéristique de l'art ancien. Cette indication sera utile pour l'étude analytique de la mélopée médiévale, encore qu'en interprétant les mélodies grégoriennes suivant la tradition, on ne cherche pas à reproduire certains détails de l'exécution ancienne, que nous ne connaissons pas, ou que nous ne pourrions adopter sans réserve. Voir « *Essai sur l'Interprétation des Mélodies grégoriennes* », *Tribune de Saint-Gervais*, novembre 1895.

La note finale ou le groupe final de cadence ou de *mora vocis* supporte un allongement que l'harmonie doit suivre et souligner, lors même que la transcription en signes musicaux ne le traduit pas.

- 12 -

On laisse parfois en dehors de l'harmonisation, ou bien on accompagne de l'accord de la mesure précédente la note ou le groupe amenant l'ictus mélodique principal (1):



Le détail de la théorie rythmique appartient aux traités spéciaux. Nous supposons que l'accompagnateur possède la mélodie rythmée, dont il suivra en tout l'allure, en donnant un seul accord à chaque groupe ou subdivision de groupe.

Les notes composant un groupe, si elles se présentent en *podatus*, *clivis* ou autres neumes, sur degrés disjoints, peuvent faire partie de l'accord comme notes « réelles » ou intégrantes. Une série d'exemples montrera les meilleures applications de ce procédé (II^e partie, A).

Dans d'autres cas ces notes sont traitées, ainsi qu'il a été dit, en notes accidentelles, étrangères à l'accord choisi pour harmoniser l'ensemble de la formule, d'après les procédés suivants :

1. NOTES DE PASSAGE, remplissant l'intervalle entre deux notes réelles, de valeur courte et par degrés proches, et se présentant sur la partie faible du rythme : B.

Ce procédé s'applique aux neumes (ou aux équivalents syllabiques de ces neumes) représentant plusieurs sons réunis par degrés conjoints, savoir : scandicus ; climacus !..., podati superposés ; doubles clivis : ou les combinaisons de climacus praepunctis ..., podatus subpunctis ...

(1) La mélodie des hymnes iambiques souligne parfois cette « anacrouse », lorsqu'elle débute par une appogiature de la note modale :



Mais ce fait n'est pas une constatation générale.

On voit que le système d'harmonisation le plus simple consiste à ne pas changer l'accord réunissant les deux extrêmes de la formule : B, *a* et suivants.

Certains auteurs font exécuter à l'accompagnement, parallèlement à la mélodie, des notes de passage : b, c, e, f, g, h, où l'on remarquera cette note en frottement de seconde mineure.

La note d'ornement du *quilisma* se traite bien en note de passage : i (Cp. ci-dessus, p. 11).

Ces notes accidentelles deviennent au contraire notes réelles avec une autre harmonie, les premières devenant à leur tour de simples notes de passage : C.

2. BRODERIES, constituées par une note accidentelle liée à la principale par degré conjoint, à intervalle de seconde majeure ou mineure. Placée entre deux émissions de la note réelle, qu'elle coupe ainsi en deux, cette broderie est appelée *médiaire* et s'accompagne de tout accord convenant à la note principale qu'elle remplace momentanément dans la mélodie : D.

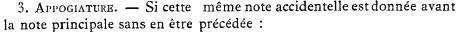
Le torculus et son inverse le porrectus sur deux degrés voisins : $\cdot \cdot \cdot \mathbb{N}$ (a, c); la seconde note des pieds binaires suivis d'un punctum : $\cdot \cdot \cdot \mathbb{N}$ (b, e); les neumes resupini : $\cdot \cdot \cdot \mathbb{N}$ (h, l), sont des exemples de médiaire mélodique.

On trouve une broderie simultanée dans l'accompagnement: n, p, r. Cp. O, b.

Des groupes tels que ceux-ci produisent la médiaire double : Ni 🏴

On évite de placer dans l'accompagnement le redoublement de la broderie par demi-ton, ainsi qu'une autre note en relation de demi-ton avec cette broderie. Cependant le frottement de l'exemple D, m, est admis.

L'accord n'est pas nécessairement immobile. Il peut changer en effet au retour de la broderie sur la note principale (d, e) ou pendant l'accompagnement même de la broderie (n, r). Le procédé de la subdivision de temps permet le changement d'accord sans brisure de rythme: D, o, q, s, t.





elle produit la broderie par appogiature: « note appuyée ». Placée au commencement d'un groupe, l'appogiature reçoit l'ictus et s'accompagne de l'accord propre à la note qui la suit: F.

On distinguera l'effet harmonique de l'appogiature consonante, appartenant indirectement à l'harmonie suivante (a, d), et l'appogiature

以四世間出生

en dissonance de septième (b) et de neuvième (c). On trouvera aussi que l'harmonie est plus heureuse dans les exemples ou la basse ne redouble pas la résolution de l'appogiature (j, l. Cp. avec k). Les formules e, g, h, présentent une combinaison très recherchée, dite « appogiature 7-6 », parce qu'elle offre la succession, sur notes communes, des deux accords de septième degré et de sixte. Cp. F, *i* avec D, *l* et I, *d*.

L'appogiature donne un accompagnement très coloré aux formules du *podatus* et de la *clivis* en degrés conjoints, constituant le premier l'appogiature *ascendante* (appogiature inférieure), l'autre l'appogiature *descendante* (supérieure).

L'entrée de l'accord peut précéder l'émission de l'appogiature : G. Les neumes de trois notes sur degrés disjoints sont souvent harmonisés par l'appogiature double : F, j et suivants.

On applique encore aux mêmes groupes l'appogiature *faible*, note d'ornement non accentuée, quine se frappe pas avec l'accord et qui vient entre l'ictus, par degré disjoint, et la note réelle, sur laquelle elle s'appuie par degré conjoint : H.

4. L'ÉCHAPPÉE est, au contraire de l'appogiature, une médiaire ne revenant pas à la note principale, mais suivie par conséquent d'une note autre que le degré de seconde supérieure ou inférieure.



L'échappée tombe sur la partie faible du rythme. Elle accompagne les mêmes neumes que l'appogiature, et, par l'adjonction d'une troisième note, les groupes ternaires dont le troisième élément est à intervalle disjoint : I. Cp. I, d avec F, i.

On observera que l'échappée, en conjonction avec d'autres groupes, tombe souvent sur l'appogiature : I, b.

La note échappée peut aussi appartenir à l'accord suivant et former une anticipation indirecte (ci-après, p. 15), applicable aux mêmes sortes de groupes : J.

5. Les PROLONGATIONS, — suspensions, pédales ou retards, — consistent dans la tenue, sur un second accord, d'une note appartenant à l'accord précédent.

L'harmonie régulière :



modifiée ainsi qu'il suit, produit la suspension :



Les suspensions tombent sur le temps fort, comme l'appogiature, dont elles diffèrent en ce que celle-ci n'est pas préparée, c'est-à-dire entendue dans l'accord qui précède. La prolongation est nécessairement préparée dans le premier accord. On ne peut prolonger que ce qui existe déjà : K.

On rapprochera la suspension 7-6 (a, b) de la forme correspondante d'appogiature, ci-dessus.

La suspension peut affecter l'une ou l'autre partie accompagnante parallèlement à la ligne du chant. Elle intervient aussi dans l'accompagnement seul : L.

6. L'ANTICIPATION, corrélative du retard (1), est une note appartenant à l'accord suivant. Elle vient par conséquent au temps faible et précède une note forte. On peut appliquer l'anticipation ou bien le retard à l'accompagnement du *pressus.* — On la trouve aussi sur la dernière note d'un *podatus* ou d'une *clivis*, suivie d'une troisième note : sur le même degré : M. Les cadences modales données à la suite présenteront de nombreux exemples où l'anticipation et le retard permettent d'éviter le placement antirythmique d'un accord sur un temps faible, spécialement entre l'antépénultième accentuée et la finale :

١.



La formule conforme au rythme doit être :

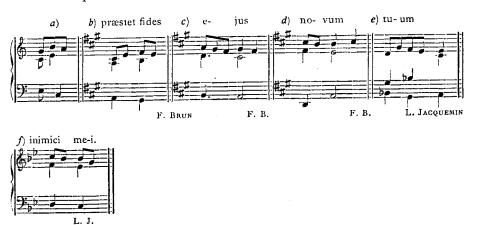


Les formules précédentes sont des exemples d'anticipation directe, ou la note anticipante est la même que celle qui suit dans la mélodie. Dans l'anticipation indirecte, la note se retrouve non dans la mélodie mais dans l'accord qui suit immédiatement. (Ci-dessus, p. 14.)

(1) Il n'y a pas anticipation d'un côté sans qu'il n'y ait retard de l'autre.

Un autre cas d'anticipation se présente au début d'une phrase, sur une note en dehors du rythme, précédant le temps fort. On peut laisser cette note sans harmonisation : N. Ce procédé s'applique bien à la première syllabe des vers iambiques.

Les successions de quintes que l'on peut constater dans l'examen de tous les exemples qui précèdent se justifient par la vérification de l'harmonie indépendamment de la note accidentelle. On admet :



et l'on proscrit au contraire :

-1	<u>(</u>)	h.
ĺ	6	
Į	°₽Г	
1	~~~ <u>#</u> ~~~~	
ļ	芝 二字 単二二	-

Ces formules correspondent respectivement aux réalisations.



(Comparez Lepage, op. cit., p. 9, 13, 36.)

7. La PÉDALE (O), longue tenue de note à l'une des parties, est aussi l'une des meilleures ressources de l'accompagnement grégorien, soit qu'elle maintienne la tonique en annonce de la finale mélodique (a), soit qu'elle affirme une note modale sur la basse ou en partie intermédiaire : (e), ou qu'elle repose sur deux notes modales (c, d).

On étudiera en f, f' un bel exemple de pédale intérieure.

On aura vu, dans un grand nombre des formules transcrites en

exemple de tous ces procédés harmoniques, que ces diverses espèces se succèdent l'une à l'autre ou encore s'emploient simultanément dans la mélodie et dans l'accompagnement, dont elles varient les ressources à l'infini.

C'est ainsi que l'on obtient :

La broderie de la note de passage : D, j, e;

La broderie de l'appogiature : D, i. Cp. F, f;

Même broderie, par la médiaire : F, n;

Broderie de la suspension : K, e, g;

Broderie double de la suspension : K, h;

Broderie de l'échappée : I, a ;

Broderie, dans une élégante formule, de l'échappée formant anticipation : J, a;

Broderie de l'anticipation : M, c ;

Broderie de la broderie : D, g, h;

Suspension suivie d'échappée : K, f;

Appogiature de la médiaire : G, b. Cp. F, m;

Anticipation (mi) de l'appogiature double : M, b.

On a vu (F, j, k, l et suivants) des exemples d'appogiature double, la première étant l'appogiature de la seconde.

Résolution (sur fa) de l'appogiature, interrompue par une autre note de l'accord : G, a.

Arrivant à certaines limites, la théorie se reconnaît moins applicable, et l'on retient comme loi suprême la sanction de l'oreille pour l'application de modernes et très heureuses combinaisons, interdites dans les mouvements lents à cause des dissonances qu'elles produisent sur les valeurs longues, et qui ne pouvaient convenir pour ce motif à l'accompagnement du plain-chant altéré du xviii^e siècle. Ces procédés trouvent au contraire leur emploi justifié dans l'harmonisation des formules grégoriennes, dont le rythme et l'allure ne s'accommodent pas d'une succession d'accords sur chaque élément mélodique.

On observera au surplus que ces notes étrangères aux accords ne changent pas l'harmonie, qui reste consonante.

Le choix des accords correspondant, pour ce système d'harmonisation rythmique, aux ictus principaux et secondaires, ne peut être déterminé par une règle absolue. On conseille d'appliquer aux temps forts principaux l'accord tonal sous la forme d'accord parfait non renversé. Par contre, les renversements (1) s'effectueraient sur les ictus secondaires, et les autres artifices harmoniques accompagneraient ces mêmes temps secondaires ou encore les notes de passage.

(1) On indiquera ci-après les ressources spéciales offertes par l'emploi du premier renversement (p. 42). Le second renversement, qui doit se prendre avec précaution, ne

La comparaison de divers exemples cités à la suite montrera que ces conseils ne peuvent prétendre à devenir des règles, et que la réalisation d'un accompagnement correct et agréable dépend en somme du goût et du travail personnels (1).

- 18 -

peut être considéré comme proscrit en présence de formules très heureuses telles que celles-ci, où il figure en cadence :





sur pédale en succession directe :



(1) « Les règles .. sont grammaticales ; elles sont impuissantes à former le style. Il y a de mauvais discours qui n'enfreignent aucune des lois de la grammaire. Le style ne s'acquiert que par le travail, qui donne l'expérience. » L. Lepage, op. cit., II, p. 74.

http://ccwatershed.org

Par exemple, l'obligation de fixer l'harmonie sur la partie forte du rythme, dans le but de ne donner aucune prédominance au temps faible, n'implique pas le changement d'accord à chaque ictus. Une seule harmonie suffit souvent à toute une série de groupes, lorsque celle-ci n'est autre chose que le développement mélodique d'une note de récitation primitive: P.

Le soulignement obligé de tous les ictus par un accord nouveau alourdirait le chant et produirait un accompagnement gauche.

D'autre part il y a parfois utilité à donner aussi aux parties d'accompagnement des prolongations ou des mêmes notes accidentelles, à l'effet d'atténuer des duretés harmoniques ou d'éviter des brisures de rythme: Q.

Dans les premiers exemples la rencontre de la note mélodique avec son octave diminuée est corrigée par le mouvement de l'accompagnement.

Une broderie analogue peut accompagner le quilisma (a), mais le frappé d'un accord sur cet ornement n'est pas rythmique, non plus que sur la note médiaire d'un groupe de trois (b). Mais le mouvement parallèle des harmonisations ne rompt pas l'unité rythmique du groupe. On s'en rend compte par la lecture des exemples qui suivent (c).

L'accompagnateur n'a pas à reproduire dans l'harmonisation les autres ornements vocaux qu'il faut laisser exprimer librement aux chanteurs. Bien qu'au point de vue mélodique les notes doubles ou juxtaposées puissent être traitées comme une seule note longue, deux croches devenant une noire et trois croches une noire pointée (p. 11), toutefois des harmonisateurs attentifs dédoublent certains groupes (1); d'autres soulignent les mouvements de *l'oriscus* et même du *strophicus*, pour placer ce groupe, semble-t-il, en correspondance avec les autres groupes ternaires : R.

Les diverses combinaisons de ces moyens harmoniques produiront un accompagnement où l'accent harmonique concordera avec les accents toniques, métriques ou neumatiques du chant. « La perfection sera évidemment de garder l'accent harmonique le plus intensif pour l'accent mélodique principal, c'est-à-dire celui qui porte sur le mot principal de la phrase. De cette façon, l'organiste n'accompagnera plus seulement des notes ou des neumes, mais des phrases et des périodes musicales (2). »

Si l'on ne conteste plus cette vérité : que l'harmonie s'attache à l'ictus mélodique, sa réalisation diffère suivant l'application qui est faite des principes rythmiques.

CHAT FORF

⁽¹⁾ Le dédoublement du pressus, considéré comme la « fusion de deux notes en un seul son » (D. Mocquereau, Le nombre musical grégorien ou Rythmique grégorienne théorique et pratique, t. I, Tournai, Desclée, 1908) produit une syncope, un trouble dans le rythme (p. 124, 304). Il en est autrement des neumes permettant la répercussion.

⁽²⁾ Abbé F. Brun, Traité de l'Accompagnement du Chant grégorien. Paris, Schola Gantorum, 1909, p. 18, 19.

D'après les formules recueillies, il semble qu'au début les accompagnateurs grégoriens n'aient basé le rythme de l'harmonisation que sur l'accent considéré comme temps fort syllabique; les frappés d'accords viennent sur la première note des neumes, et, lorsqu'il y a subdivision, sur la première note d'un groupement secondaire. On expliquera de cette manière un certain nombre d'exemples cités ici, provenant d'œuvres antérieures aux études rythmiques ou conçues en dehors de ces travaux.

Ces mêmes accompagnements détaillent l'harmonisation en multipliant les notes de passage et les mouvements mélodiques aux parties accompagnantes et en dédoublant souvent les neumes juxtaposés, y compris le pressus. (Voir IIe partie, Q, R.)

On trouve aussi, suivant immédiatement un accord sur une note isolée ou sur la dernière note d'un groupe, une autre harmonie, qui suppose deux ictus consécutifs.

Les cadences intérieures et les cadences finales formées d'un groupe ou de l'équivalent syllabique d'un groupe, dont l'élément final est tenu comme dépendant d'un ictus initial, sont fréquemment harmonisées au moyen d'un seul accord: AA, 12, h'; 15, a; BB, 13, a et suivants, b, c; CC, g, a, b. Cp. AA, 12, f, i, j.

Le rythme établi sur l'arsis et la thésis, distincts de l'accent tonique, qu'on laisse en relief, fait au contraire placer l'accord nouveau ou une seconde position d'accord sur la note de repos final ou sur celle de repos intermédiaire « mora vocis ». (AA, 12, a et suivants.) La règle de cette forme d'accompagnement a été formulée récemment par D. G. Ould(1), au moyen de cet exemple :



D. Gregory Ould. Revue grégorienne. Janvier-février 1913, p. 23.

a) « Donner à la mora vocis un accord qui ne soit pas identique à celui qui précède, et le mieux en ce cas est de lui donner une basse nouvelle. » (Voir dans l'exemple ci-dessus : [De-] i. [Mun-] di. [No-] bis.)

« Le rythme ponctue la mélodie par des cadences bien choisies et l'accompagnement ne saurait courir grand risque à suivre le même procédé... Que celui qui joue, comme celui qui chante, se souviennent toutefois que la mora vocis est plus douce que la note qui précède. »

b) « Préparer autant que possible la mora vocis par le choix d'une

(1) « L'accompagnement rythmique du plain-chant. » Revue grégorienne, janvierfévrier 1913, p. 21-22.

basse capable de porter les deux mesures qui précèdent immédiatement cette mora vocis. » (Voir Agnus De-i [qui tol] lis peccata mun-di.)

21

c) « L'harmonie obtiendra sùrement une plus grande perfection si l'on fait en sorte que la nouvelle basse assignée à la *mora vocis* puisse porter la mesure qui la suit immédiatement. » (Voir [De] *i qui tollis*. [Mun] *di, miserére.*)

« Objet de ces attentions délicates, quand elle s'approche et quand elle se retire, la *mora vocis* se trouve de la sorte enveloppée dans une atmosphère de calme et de repos. »

Une étude limitée en principe à la question modale peut omettre un plus ample exposé des théories rythmiques, dont les manuels sont du reste à la portée de tous. La documentation harmonique donnée à la suite fera constater que les meilleurs partisans de l'une et l'autre théorie s'accordent dans le choix commun d'excellentes formules. Des deux côtés on recherche la succession équilibrée des accords destinés à chaque groupe et à toute la suite mélodique; on modalise l'accompagnement pour l'amener à l'unité tonale demandée par la mélodie; on le réduit à son rôle accessoire, à une teneur simple, qui ne gêne ni ne dépare cette mélodie, et vienne en aide aux chanteurs, et, au besoin, voile discrètement les défauts d'exécution, sans autre prétention que celle de se conformer en tout à l'allure du chant aussi bien qu'aux préférences données pratiquement à des détails rythmiques, lesquels malgré des divergences de systèmes, difficiles à fixer au début, tendent à s'unifier.

<u>'</u>].,

Les mêmes principes qui règlent le chant dirigent aussi l'harmonisation. En conséquence, tout accompagnement doit viser à la plus entière concordance rythmique, modale, artistique et liturgique avec la mélodie. C'est, en dehors de toute autre préoccupation, le but des remarques et des constatations qui vont suivre.

La première forme d'accompagnement, dont on vient de voir le mécanisme rythmique, et qui reproduit la mélodie à la partie supérieure, sur deux ou trois lignes d'harmonie, est la plus usitée en même temps que la plus pratique. Elle s'impose lorsqu'il y a lieu de soutenir les voix. Allégée du poids de quatre parties harmoniques obligées, épurée dans sa tonalité, assouplie dans son allure et dégagée des mouvements harmoniques non en rapport avec les mouvements mélodiques, elle est l'appui diatonique et rythmique qui convient à notre chant d'Eglise.

Un second système consiste à traiter la mélodie grégorienne comme un récitatif. L'harmonisation, en dehors de la ligne du chant, souligne par des tenues d'accords l'ensemble de la tonalité, en abandonnant les notes de mélodie, pour constituer « un fond harmonique aussi peu mouvementé que possible » (1).

Cet accompagnement par accords peut s'adapter à un ensemble de

(1) F. Brun, Traité, p. 19.

voix peu nombreuses ou à l'exécution légère donnée à certaines mélodies. S'il n'y a pas obligation d'exprimer les ictus mélodiques par des changements d'harmonie, il est nécessaire toutefois de ne pas contrarier le rythme en plaçant les accentuations harmoniques sur les temps faibles, et l'organiste doit faire « l'analyse mélodique afin de découvrir les notes réelles sur lesquelles repose l'harmonisation tonale » (1) en même temps que l'analyse rythmique indiquant les points où doivent se placer ces harmonies.

22

Par là on suppléera au manque de soutien efficace d'une harmonisation abandonnant la mélodie (2). Moyennant ces conditions, ce procédé intéressant constitue certainement un cadre harmonique très approprié à l'exécution, par des chanteurs exercés, de chants richement neumés ou de vocalises, et aussi, dans des conditions plus ordinaires, pour alterner, dans la psalmodie et les strophes d'Hymnes et de Séquences, avec le précédent mode d'accompagnement.

On citera dans cette forme le graduel Hæc dies (Pâques) et la Messe de Noël de A. Guilmant, le Benedictus du Sanctus IX de A. Gastoué, la communion Lætentur et le graduel Tecum principium du même, l'alleluia Fac nos innocuam de A. Lhoumeau, plusieurs pièces des Cantus mariales des Bénédictines, le rythme Corde Paris genitus (ci-après) de l'abbé F. Brun. Des essais de formules psalmodiques ou hymniques figurent aussi dans ce travail. S. Voir p. 116, 127, 159, 161.

L'accompagnement concertant, par imitation, canon ou contre-chant, ne peut être qu'exceptionnel. Complémentaire, en quelque sorte, de la mélodie, il produit un dessin mélodique ou un dessin rythmique secondaire. Si ce contre-rythme ne gêne pas l'allure du schéma mélodique et n'amène pas le chanteur au martellement, la contre-mélodie imposée à l'oreille en façon de « déchant » troublera le chant principal et prendra une prépondérance qui n'appartient pas à l'accompagnement grégorien. Aussi faut-il dire que ce genre d'accompagnement n'est pas du domaine de l'improvisation (3) et qu'il ne convient pas aux conditions normales de l'exécution. Ces réserves sur l'opportunité de l'accompagnement concertant laissent tout leur intérêt à des compositions telles que les introïts Quasi modo de D. de Séverac (F. Brun, Traité, p. 51), Viri galilæi de M. de Ranse(Ibid., p. 54), le Kyrie « Rex splendens » (VII) de l'abbé F. Brun (Kyriale, p. 41), l'Alléluia Are Maria du P. A. Lhoumeau (Gastoué, Traité, p. 109-110). Voir p. 162.

D'autres pièces, difficilement applicables au chant, prétendraient plus simplement à servir de versets d'orgue (p. 87).

Les auteurs qui déconseillent l'accompagnement concertant ne pro-

(1) F. Brun, Traité, p. 19.

(2) G. Bas, « La simplicité dans l'accompagnement du Chant grégorien », Rerue grégorienne, septembre-octobre, novembre-décembre 1911, p. 147.

(3) Cp. F. Brun, Traité, p. 20 ; - A Gastoué, Traité. p. 109.

hibent pas le procédé d'imitation, lorsqu'il rappelle, surtout dans le mouvement lent de l'accompagnement, la mélodie principale. Voir les citations prises des harmonisations de M. l'abbé F. Brun et G. Bas (T).

- 23 -

COURSE OFF

Toutes ces formes d'harmonisation sont, à divers titres, acceptables en principe, à la condition de n'être pas jugées indépendamment de la mélodie dont elles sont le cadre, ni des chanteurs qu'elles doivent accompagner. Du simple unisson, de la tenue harmonique de l'accord jusqu'aux procédés d'accompagnement plus compliqués, l'organiste est en mesure de faire un choix varié. Plusieurs modes d'accompagnement peuvent se suivre ou alterner ensemble. Le sens du texte, la signification musicale du morceau, son style (1), sa place dans l'office, le caractère de la fête (2), puis les conditions d'exécution, le besoin de varier des suites de strophes ou de versets, de souligner différemment le chant des solistes et les réponses du chœur ou de la foule, enfin le travail et le goût personnels guideront l'harmonisateur.

III. — Formation des modes.

Le mécanisme de l'accompagnement étant ainsi déterminé par le rythme de la mélodie, il reste à donner à celle-ci l'harmonisation qui lui convient, en prenant les principes de cette harmonisation dans l'analyse de la mélodie elle-même.

de.

On ne conteste plus que la mélodie grégorienne ne réponde point exactement à la conception des deux modes majeur et mineur de la musique moderne. Le Chant grégorien, à l'étroit dans les moules classiques des anciens traités, a bénéficié de ce que, parmi les compositeurs de l'époque récente, les règles d'autrefois avaient dû s'élargir et l'outillage se perfectionner (3).

(1) Le style du morceau comme aussi les conditions d'exécutions modifieront l'harmonisation. « Des mélodies, même syllabiques, d'un caractère musical plus marqué..., demandent une harmonie plus abondante. Par exemple le *Lauda Sion*, à moins qu'il ne soit exécuté par un chœur peu nombreux et dans un mouvement rapide, doit être accompagné d'une manière assez riche. On peut en dire autant de beaucoup de séquences... L'accompagnement reproduit le chant. Cela serait inutile et même excessif lorsque quelques voix seulement se font entendre et en général lorsqu'on désire une certaine légèreté, une certaine élasticité dans l'exécution. » G. Bas, *op. cit.*, p. 116.

« Lorsqu'on accompagne la répétition d'une même phrase, un accroissement discret de l'harmonie, un peu de variété ne sont pas une vaine tentative d'embellir la mélodie, mais compensent au contraire le manque d'intérêt qui serait causé par la reproduction pure et simple d'une phrase harmonique, beaucoup plus pesante que celle d'une phrase mélodique.

« Les mélodies simples ne doivent pas « en général être accompagnées par des accords nombreux », parce qu'elles n'ont pas cette allure musicale claire et logique qui est la première raison d'être d'une harmonisation nourrie. Quel que soit le chœur qui l'exécute, quel que soit le mouvement adopté, même lent, il serait inopportum de l'accompagner avec une riche harmonie : la disproportion entre la maigreur du chant et la richesse de l'accompagnement serait choquante. Cette remarque s'applique, en général, à tous les chants d'un caractère mélodique peu accusé. » *Ibid.*, p. 116, 117.

(2) D. Hervé, « A propos d'accompagnement », *Revue grégorienne*. janvier-février 1912, p. 14.

(3) D. Hervé, *ibid.*, p. 13.

0-

es

er ps

<u>'ir</u>

en

se

ii-

0-

ès

nt

؛s,

de

∶se é,

> e, es

us

วน

·1.

ıt,

la

n-

ue ée

n-

٠é-

du

ns

nt

de

ł.,

le,

té,

us

Il ne sera pas sans utilité de présenter, sur une question déjà traitée pratiquement plutôt que mise en théorie, à laquelle les méthodes d'accompagnement donnent un développement restreint, — un ensemble d'observations et de faits destinés à attirer l'attention des harmonisateurs sur la formation modale de la mélodie, consciencieusement approfondie par ailleurs au point de vue rythmique.

Ce chant d'église a retenu de l'art gréco-romain le diatonisme rigoureux tel que nous le représentent les intervalles de notre gamme de do, mais avec la faculté de recevoir comme finales mélodiques chacune des sept notes de cette gamme. Il possède par conséquent sept modes principaux, cette première classification s'établissant d'après les finales possibles.

De ces sept modes, deux — ceux d'ul et de fa; — répondent à notre gamme majeure avec sa note sensible; deux autres, — ré et la — à la gamme mineure sans accident, appelée « mineure antique » (1); deux — mi et si — au « mineur inverse »; lequel n'a pas son équivalent dans le système moderne, encore que cette troisième gamme dérive de la première plus directement que la deuxième (2); le dernier, — sol, est une échelle majeure sans note sensible.

Les musicologues du moyen âge ont ramené les pièces du recueil grégorien aux huit modes byzantins, par analogie avec la théorie du chant ecclésiastique des Orientaux, et cette classification subsiste dans nos éditions. Il n'en est pas moins vrai d'une part, que les huit modes ne représentent que sept finales ; de l'autre, les subdivisions modales qui vont être étudiées nous fourniront un plus grand nombre d'échelles secondaires s'éloignant plus ou moins de la classification indiquée. De plus, le système latin réunit dans une même classe des échelles dont les Byzantins font des modes distincts. Ceux-ci à leur tour comprennent dans un même mode plusieurs genres de tonalités différentes. Somme toute, les modes antiques se retrouvent plus aisément dans le chant

(1) La musique moderne se fonde sur un mode majeur avec sensible, -do - et un mode mineur -la -; encore la gamme de ce dernier subit-elle des flexions mélodiques par corrélation avec le système harmonique du mode majeur. Les autres gammes, transpositions des premières, ne constituent pas des modes distincts.

(2) La tierce descendante du mineur direct se compose d'un demi-ton et d'un ton plein :

0-			
<u>/_</u>	_	_	=#
Φ=			

celle du mineur inverse d'un ton et d'un demi-ton.

Voir Tribune de Saint-Gervais, juin 1897 et juillet 1898 ; - V. d'Indy, Cours de Composition, I, ch. v1, p. 100-102 ; - A. Gastoué, Cours de plain-chant romain grégorien. Paris, 1908, p. 120, et Origines du Chant romain. Paris, Picard (1908), p. 133.

On sait que le répertoire populaire, en Espagne notamment, comprend des airs « finissant sur la tierce de la tonique », c'est-à-dire sur le mi, donnant ainsi la finale du mineur inverse.

- 24 ---

THE WEITERS STREET STREET STREET

 २ ४ **ा**र्थ latin que dans celui de l'Eglise grecque, qui se réclame pourtant à bon droit de l'art hellénique (1).

Que nos anciennes mélodies liturgiques soient des créations chrétiennes, ou qu'elles proviennent des chants païens de la Grèce ou de Rome, on convient que nos modes de chant se rattachent au système musical qui fut en usage jusqu'au vi^e siècle. Les échelles modales qui ont donné origine à ces mélodies dérivaient à leur tour du système ancien des Grecs, sans toutefois le reproduire en pratique, non plus qu'en théorie.

Bien que les anciens aient classé les modes suivant des principes différents des nôtres, un exposé semble indispensable pour établir la théorie modale et conséquemment l'harmonisation de ces mélodies.

Chacune des gammes principales était déterminée par une note modale, qui pouvait se présenter soit comme finale, soit comme tierce ou quinte de la note finale.

En d'autres termes, chaque mode principal peut être considéré comme composant un triple système, établi :

a) Sur la note modale elle-même servant de finale, ou si l'on veut, de tonique;

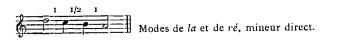
b) Sur sa médiante (ou, par renversement, sa sixte);

c) Sur sa dominante (la quarte en renversement); et, la finale jouant ainsi le rôle de dominante par rapport à la fondamentale harmonique, on a dans ce cas une gamme renversée (2).

Cette fondamentale reste le véritable régulateur modal, lors même qu'elle ne reçoit pas la terminaison.

De là cette première constatation : que, dans le chant ancien et dans la mélodie grégorienne, la finale n'est pas toujours la tonique, et que la modalité s'établit au moyen d'autres éléments que l'harmonisation de la note de terminaison.

On verra en effet dans les diagrammes qui suivent, que les notes modales constituées par ce développement de l'échelle au-dessus et au-dessous de la tonique, sont avec celle-ci en relation de quinte et de quarte. Cet intervalle de quarte n'avait pas une moindre importance que celui de quinte. Il figure avec la fondamentale les deux extrémités fixes d'un tétracorde, dont les degrés intermédiaires variables donnent naissance aux diverses cadences mélodiques, soit :



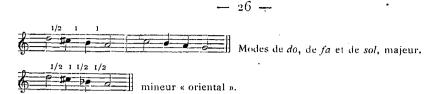
Modes de mi et de si, mineur inverse (3).

(1) Bourgault-Ducoudray, Etudes sur la musique ecclésiastique grecque. Paris, Hachette, 1877, p. 55; — Cp. Gevaërt, La Mélopée antique, p. 222, note 1; — E. Borrel, « Sur un traité moderne de Musique byzantine », Tribune de Saint-Gervais, mars 1913, p. 76.
(2) Cp. Bourgault-Ducoudray, op. cit., p. 46.

(3) L'absence de l'avant-dernier degré laisse l'auditeur incertain du mode de certaines formules d'antiennes. Ci-après, p. 57.

AND STREET STREET, STRE

日本的 建合立和中心



Cette quatrième division du tétracorde, très employée par les Orientaux de tous les rites, fait partie de notre système comme seconde modification de l'échelle mineure descendant du degré supérieur à la dominante.

Au delà des limites de ces tétracordes, les échelles modales présentent de nouvelles différences, dont on expose ici le système. Voir tableau U.

1) La tonique *la*, mèse de l'échelle antique (1) et note modale du système Dorien, donne, avec *mi* pour finale, l'harmonie (2) dorienne proprement dite (3).

2) La même note servant de terminaison mélodique, avec *mi* pour note de coupure, détermine l'échelle hypolydienne.

3) La même fondamentale tonique *la*, avec sa tierce *ut* comme finale mélodique, donne une gamme d'*ut* où cette note reste en relation modale avec cette tonique à l'intervalle de tierce, — sixte par renversement. Ce mode fut peu employé dans l'art grec et ne paraît pas avoir passé dans le système gréco-romain. Voir cependant ci-dessous, 6.

Dans les modes principaux, les plus anciens chants ne dépassaient pas la finale au grave, et beaucoup n'atteignaient pas les degrés élevés de l'heptacorde. Plus tard la mélodie dépassa le parcours normal : tantôt

Les théoriciens l'assimilaient au « soleil, qui est, parmi les sept planètes, au quatrième rang à partir de chaque astre extrême, puisqu'il occupe le point moyen ». C. E. Ruelle, *Manuel harmonique de Nicomaque*. Collection des auteurs grecs relatifs à la musique. Paris, Baur, 1881, p. 15. Cette corde médiane, régulatrice des modes (Aristote, *Problème 33*; — Ruelle, *Problèmes musicaux d'Aristote*. Collection, IV, Paris, Didot, 1891, p. 20), avait en réalité dans toutes les échelles modales du système grec, une prépondérance mélodique analogue à celle que nous donnons en harmonie au premier degré de notre gamme majeure. La mèse (la) est dans toutes les mélodies. Gevaërt, *La mélopée anlique*, p. 13. Aussi bien, le mode est unique, tout en se manifestant sous des aspects multiples, caractérisés par autant de toniques, de finales, de degrés modaux, en rapport mélodique avec le son générateur.

(2) Ce terme d' « harmonie » désignait alors non la consonance simultanée, mais une suite modale de notes, une échelle mélodique.

(3) En présence des théories assez différentes appliquées à l'harmonisation des modes de mi, il est curieux de constater que cette finale dorienne se trouve ici en rapport direct avec les notes modales ul et la, donnant l'accord



que M. V. d'Indy a judicieusement présenté comme le type du mode mineur et la véritable terminaison du mineur inverse. Cours de composition, I, ch. VI, p. 102. Cp. F. Brun, Traité de l'Accompagnement du chant grégorien, p. 14, 15, et note (1), p. 14, A. Gastoué, Traité d'Harmonisation du Chant grégorien sur un plan nouveau. Lyon, Janin (1910), p. 51.

L'exposé du Système modal syrien (D. G. Jeannin, Le Chant liturgique syrien. Journal

⁽¹⁾ La mèse, degré central de l'heptacorde, représentée pour nous conventionnellement par la, était en effet placée à l'intervalle de quarte des deux sons extrêmes de l'échelle commune, faite de deux tétracordes.

le chant descendit de plusieurs degrés au-dessous de la finale, pour revenir, comme dans nos modes plagaux, à cette note de terminaison régulière ; et le mode, ainsi « relâché » ou « détendu », àveiµévoç, prit une expression plus douce. Ou bien la mélodie s'élève, se tend, s'appelantalors σύντονος, mode « intense » ou « tendu », et opère sa terminaison sur la tierce de la finale primitive (1). Pareillement nous retrouverons, en dehors de la classification théorique, des chants, en moins grand nombre, se terminant sur la quinte de la finale (2).

Sur la tonique ré se construisent pareillement trois modes :

4) Une échelle de *ré*, avec *la* pour note modale, sans emploi dans la musique classique, mais reparaissant dans le chant d'église, à Byzance et à Rome, sous une influence que l'on signalera ci-après.

5) Un second mode de la, avec ré comme note de coupure, qui constituait pour les anciens le mode Locrien, et que l'on retrouverait dans les subdivisions du mode de la (ci-après, p. 45) (3).

6) Une échelle de fa, où cette finale dépend modalement des degrés de ré et de la, appelée Syntonolocrien, c'est-à-dire Locrien élevé. En dehors de nos classifications, ce mode pourrait être représenté par certaines pièces grégoriennes d'offices anciens, du VI^e ton, où la finale fa reçoit le soutien mélodique du ré (4).

7) La tonique sol, note modale du système Phrygien, produit, avec la finale ré, le mode Phrygien proprement dit, qui diffère de l'échelle indiquée ci-dessus (4), par la place de la note de coupure.

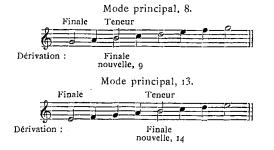
8) Cette même note modale de *sol* avec *ré* comme note de coupure et le *sol* grave comme finale, représente le mode Ionien, ou suivant son

١t

asiatique, septembre 1912, p. 305, 334 seqq.) vient pour plusieurs points à l'appui de la présente théorie des modes grégoriens.

(1) La tierce, majeure ou mineure, existait dans la pratique instrumentale des anciens Grecs.

(2) Voir p. 38. — Les schémas suivants, rapportés aux chiffres de la présente nomenclature (p. 90), montrent le procédé de formation des modes « intenses » :



(3) Le mode Locrien, qui avait cessé d'être en usage à l'époque classique, est pourtant mentionné à l'époque romaine. Cp. Gevaërt, La Musique dans l'Antiquité, I, p. 158. Bien qu'il ne figure pas dans la nomenclature gréco-romaine, rien ne s'oppose au retour, dans le système grégorien, d'une gamme analogue à une ancienne harmonie disparue.

(4) Voir les communions *In splendoribus* (Noël) et *Pascha nostrum* (Pâques). L'harmonisation donnée intuitivement à cette dernière pièce par C. Bordes, et l'affirmation de la tonalité mineure dans l'accompagnement de la première par G. Bas, se trouvent justifiées par cette antique dérivation modale.

THE REPORT OF THE ADDRESS OF THE ADDRESS

appellation grecque, Iastien, — que les théoriciens considèrent en effet comme un « Phrygien grave » (1). On a confondu les appellations d'Ionien et d'Hypophrygien, primitivement dérivé aigu du Phrygien, et l'on doit aussi distinguer ces modes d'une autre forme d'échelle de sol partagée sur la quarte (ci-dessous, p. 62).

9) Sol, note tonique, et *ré* note modale, forment, avec la finale *si*, un mode Ionien intense, appelé aussi Hypoïastien, que l'on distinguera du mode Mixolydien, de même finale.

La tonique fa, note modale du système Lydien, produit pareillement :

10) Le mode Lydien, ayant fa comme note modale, et ut pour finale.11) L'Hypolydien, avec la note modale fa pour finale.

12) La forme « intense » du même mode, Hypolydien élevé, avec le degré de *la* pour finale, en relation modale avec les mêmes notes de *fa* et d'*ut*. Cette subdivision modale apparaît dans nos répertoires soit à cette même échelle, soit, en transposition, à celle de chants où la finale *mi* prend *ut* et sol comme soutiens mélodiques, soit encore dans des chants du mode de *ré* avec *si* \triangleright au grave, indiqués ci-après (2).

Enfin *mi* comme note tonique donne :

13) Un 2^e mode de *mi* ayant la quinte *si* pour note de coupure.

14) Un 2° mode de si, appelé Mixolydien, avec coupure sur la quarte mi.

15) Un 2^e mode de sol avec mi et si pour notes modales.

On voit qu'il manque à cet ensemble régulier de quinze échelles antiques les dérivés de la combinaison de quinte diminuée sur la finale si (3), et surtout l'échelle qui représente pour nous le fondement de l'art musical, la gamme majeure avec coupure modale sur la quinte : do-sol-do. Les anciens lui préféraient une échelle majeure dépourvue de sensible: sol-ré-sol, 8, ou l'échelle majeure renversée sol-ut-sol (cidessus, p. 25); ou encore une gamme majeure, fa, avec sensible, et coupée à la quinte, où s'introduisait un quatrième degré haussé $(si \not n)$ faisant fonction de triton avec la finale et non susceptible de supporter la division modale, 11.

A la suite on dira d'où provient dans le chant ecclésiastique l'introduction de la gamme majeure moderne et aussi d'autres modalités non employées chez les anciens.

En résumé, cette nomenclature nous présente la classification suivante des échelles mélodiques :

MODES mineurs directs :

la-mi-la 2. Hypodorien. Eolien. la-ré-la 5. Locrien.	IIe ton, Ier ton (avec $si \flat$).
rė-sol-ré 7. Phrygien. rė-la-rė 4. —	Ier ton (si P).

(1) Cléonide, Introduction harmonique, dans Ruelle, Collection des Auteurs grecs, 1884, p. 37.

(2) Voir au point de vue harmonique la communion *In splendoribus* dans F. Brun, *Chants de la Messe*, II, Messe de la nuit de Noël.

(3) A. Gastoué, Traité d'Harmonisation, p. 51.

Modes mineurs inverses :

	mi-la-mi 1. Dorien. [si-fa-si] mi-si-mi 13. si-mi-si 14. Myxolydien.	IVe ton (<i>mi-si</i> ♭). Ille ton.	
Modes mine	urs avec fondement mélodi	que majeur :	
	la-do-fa-la 12. Hypolydien [ré-fa-sib -ré]. si-ré-sol-si 9. Ionien ten-	n tendu. ler et IIe ton	IS.
Modes majer		. IV 1011.	
,		*** .	
	fa-do-fa 11. Hypolydien.	vie ton.	
	do-fa-do 10. Lydien. }	Ve ton (VIe en transp	position).
Modes majer	irs sans sensible :		
,	sol-ré-sol 8. Ionien. Hypo	ohrvgien VII ^e ton	
	[sol-do-sol].	VIIIe ton.	
	urs à fondement mélodique do-mi-la-do 3. (Béotien). fa-la-ré-fa 6. Locrien te sol-si-mi-sol 15.		·

Les théoriciens établissaient d'une autre manière la genèse des modes en accordant différemment un ou plusieurs degrés dans l'étendue de l'octave, pour ramener toutes les échelles à un ambitus moyen. 1642 6

L'octave commune de *la*, ou échelle moyenne, donnait l'harmonie Dorienne en abaissant d'un degré le deuxième demi-ton; puis l'octave Mixolydienne en abaissant à son tour le premier demi-ton. En replaçant le second demi-ton à son rang et en élevant le premier, on obtenait l'harmonie Phrygienne. Des transpositions analogues réalisaient les autres échelles modales (1). V.

Le rapprochement indiqué dans ce tableau, des harmonies antiques et des modes du plain-chant ne prétend pas à une identification absolue, et il convient d'indiquer une première réserve, demandée par la confusion des échelles réalisant leur coupure modale sur la quinte, et de celles qui se divisent sur la quarte, avec une finale identique. Les unes et les autres eurent, à l'époque où elles furent en usage, des dénominations différentes. La pratique postérieure aurait laissé aux techniciens les termes d'Hypodorien et d'Hypophrygien (2) et employé comme synonymes de ces appellations celles d'Eolien et d'Iastien (Ionien) (3). Il importe en tous cas de distinguer, fût-ce en dehors des terminologies théoriques, l'une et l'autre espèce de coupure propre à chaque finale, moins parce que ces gammes répondent respectivement à autant de classes modales anciennes, que pour satisfaire aux réalisations harmoniques demandées par ces divisions mélodiques elles-mêmes.

(1) On verra dans ce tableau que le mode secondaire (hypo-) ne diffère du primitif que par le déplacement de l'un des demi-tons.

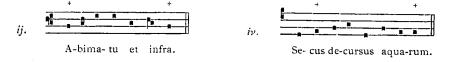
(2) Les désignations, dans la nomenclature grecque, d'Hypodorien, Hypophrygien, Hypolydien, ne représentent pas des modes plagaux comme dans les systèmes latin et byzantin. Les dérivés grecs ont les mêmes degrés modaux que le mode principal, mais une finale autre, qui est la quinte ou la quarte de la tonique primitive.

(3) Gevaërt, La Mélopée antique, p. 7.

- 29 -

Il s'est produit aussi, déjà dans la musique antique, des associations de modes, par exemple de l'Ionien et de l'Eolien, qui donnent des mélodies pouvant finir sur le *la* aussi bien que sur le *sol*. Le Dorien (*mi*) se mêle à l'Ionien (*sol*), qui est le majeur parallèle. La finale phrygienne (*ré*) permute avec la finale dorienne (*mi*) (1). Ces transpositions partielles de modes (2), fréquentes dans nos répertoires, intéressent l'harmonisation.

On voit déjà comment la modalité est loin d'être un élément secondaire. Une succession de sons ne devient musicalement expressive, indépendamment de l'élément syllabique, qu'à la condition que ses degrés soient liés entre eux par leur subordination à un son principal. Ainsi s'établit la tonalité. Le mode constitue de la sorte l'essence de la mélodie, dont il est le premier principe d'expression, à ce point que les mêmes notes mélodiques n'ont pas la même valeur et donnent une impression autre dans deux modes différents, en vertu du fondement mélodique respectif de chaque mode. Comparez :



Chaque classe modale et chacune des variétés tonales devra être déterminée à ce point de vue; et si les nomenclatures anciennes ne sont pas à retenir pour notre usage, il est intéressant de constater la persistance, dans nos recueils actuels, de formules exactes des modes antiques, de leurs variétés, de leurs mélanges, et de plusieurs procédés des musiciens anciens, qu'ils soient passés directement de ceux-ci aux chanteurs d'Eglise, ou qu'en d'autres cas le sentiment musical ait créé à nouveau des mélodies sur des types d'anciennes échelles perdues.

Aussi bien, les compositeurs grégoriens, qui ne pratiquaient pas la polyphonie, dirigèrent tout leur sens musical dans le sens du développement mélodique, qu'ils portèrent à un degré que l'art moderne reconnaît sans le reproduire. Si l'étude théorique des modes d'Eglise est de beaucoup postérieure à la pratique du chant, d'autre part les théories des anciens n'ont pas déterminé directement la composition grégorienne, et les assimilations que nous pouvons faire de la mélopée grégorienne et des modes antiques n'ont que le caractère d'un rapprochement, souvent exact, toujours instructif, mais qui cède dans le détail à la constatation de faits précis. (Cp. ci-après, p. 38, 48, 60, 64.)

Il importe encore, pour réduire à leur valeur ces comparaisons, de rappeler que les dérivations, exposées théoriquement, de l'ancien système grec ne furent pas toutes pratiquées à l'époque classique, autant

⁽¹⁾ Les répons du l'Ve ton ont leur verset conforme à la modalité du let ton. On pourra étudier au même point de vue l'invitatoire IV d. Cp. p. 39.

⁽²⁾ Cp. R. P. Jules Borremans, A propos de l'Alléluia: Christus resurgens. Tribune de Saint-Gervais, Septembre-Octobre 1913, p. 221. Voir aussi de curieux exemples de modulations chromatiques du chant syrien dans D. Jeannin, *cil.*, p. 353-355 et 358.

du moins qu'il est possible de l'établir. Puis l'art chrétien de la première époque n'eut pas à sa portée l'ensemble modal des Grecs.

Ceux-ci reconnaissaient trois modes primitifs ou fondamentaux, qui étaient les modes Dorien ou mode de mi, Phrygien (re) et Lydien (do). Or la finale de ces modes fondamentaux n'est pas la tonique modale, mais sa quarte grave, ou par renversement sa quinte haute. Ce fait remarquable provient de ce que les anciens énonçaient les sons de l'échelle musicale en descendant de l'aigu augrave, à l'inverse de notre méthode (1).

A un autre point de vue les Grecs tenaient pour « indigènes » les trois harmonies Dorienne (mi), Eolienne (la) et Ionienne (sol), appelées en effet des noms des trois plus anciens peuples hellènes. Les modes Phrygien, Lydien, Mixolydien (si) et Locrien, ce dernier tombé en désuétude, étaient des modes « étrangers » ou « barbares » employés toutefois, aussi bien que les précédents, et avec leurs propres subdivisions modales, soit dans le chant, soit dans le jeu des instruments.

L'art gréco-romain recueillit les restes de la musique ancienne, en donnant la préférence aux modes Dorien, Eolien, et aux trois formes de l'Ionien, et l'Eglise chrétienne modula vraisemblablement ses premières cantilènes sur des airs analogues à ces trois modes, pour accepter l'usage des autres échelles à une époque plus tardive, lorsque, le temps et la distance eurent effacé les caractères profanes attachés à certaines mélodies, à des rythmes (2) et à des modalités déterminés.

Suivant la conception des anciens théoriciens, les rythmes et les mélodies possèdent, comme les divers genres de parole, une éthique particulière, que l'on définissait un « caractère moral ». (Aristote, *Problèmes 27, 29.* Ruelle, *op. cit.*, p. 17-19.) A toutes les époques, du moins jusqu'à la confusion due à une erreur des musicologues du moyen âge, — les appréciations des écrivains anciens concordent entre elles sur le caractère modal des diverses échelles mélodiques. On trouvera ci-après leurs témoignages.

Par contre ces mêmes auteurs ne s'accordent pas sur les subdivisions de la nomenclature modale, et leurs classements sont trop divergents pour qu'il y ait avantage à les suivre pratiquement, d'autant que les chants que nous avons à harmoniser s'éloignent des types anciens. Dès lors qu'il ne s'agit pas ici de reconstitution mais bien de mise en œuvre

(2) L'ionique mineur, 00--00--, qui rythme aujourd'hui un cantique vulgaire, est un des mètres païens que l'hymnographie chrétienne ne pouvait recevoir. (Gevaërt, *loc. cit.*)

的研究的研究的研究的

le

⁽¹⁾ Sur l'instrument les cordes hautes étaient placées en bas et tout près de l'exécutant; réciproquement les degrés graves, « hypates », en haut et à distance. Indépendamment de cette raison matérielle, les théoriciens exposaient que le chant conduisant de l'aigu à la mèse et de celle-ci à la finale grave est « plus mélodieux ». Ce fait est « l'expérience quotidienne des musiciens ». Procéder de l'aigu au grave, c'est « commencer par le commencement ». Aristote, *Problème 33 ;* — Ruelle, op. cit., p. 20. Cp. Gevaërt, *Histoire de la musique dans l'antiquité*, I, p. 261. La gamme type des anciens était l'échelle mineure de *la* (p. 29). Or la tonalité mineure se constitue par une succession harmonique descendante. V. d'Indy, *Cours de Composition*, I, ch. VI, p. 101-102.

de matériaux déterminés, on établira, sans rejeter l'aide de la théorie ancienne exposée ci-dessus, les tonalités grégoriennes d'après les éléments résultant directement de la mélodie elle-même.

Quoi qu'il en soit, on retrouvera aisément dans notre nomenclature les huit modes de notre Antiphonaire (1) et les quatorze modes des théoriciens. Il importe cependant d'observer que les mélodies de l'ancien fond grégorien sur lesquelles s'établissent nos classifications modales sont antérieures à l'introduction à Rome de l' « Octoéchos » et des quatre tons authentiques et quatre tons plagaux. On considérera surtout que les érudits du moyen âge (2) en adoptant cette nomenclature des Grecs, ne prirent pas garde au fait que les anciens avaient procédé en descendant, du degré élevé au grave, ainsi qu'ils énonçaient leurs gammes ; et que placer inversement le premier mode au bas de l'échelle, c'était énumérer à rebours tout le reste de la série, comme le montre le tableau suivant :

Octaves gréco-latines.	Finales.	Modes byzantins.	Modes latins.	Nomenclature du moyen âge.	Erreur.	Recti- fication.
		—		·		-
Hypodorien : <i>la-mi-la.</i> (Transp.: <i>ré-la-ré</i>). Eolien.		I ^{er} authentique et I ^{er} plagal.	Ierplagal. Ileton.	Hypodorien.		LA
Hypophrygien. Ionien : sol-ré-sol.	SOL	IV• c (IIe).	(IVe pl. VIIIe — (IVe auth. VIIe —		sol).	
Hypolydien.	FA	IIIe et IIIe pl. a.	IIIe pl. VIe —	(Lydien	fa).	UŢ
Dorien.	MI	IVe, b.	IIe auth. IIIe —	(Phrygien	mi).	RÉ
Phrygien.	RÉ	IV, a et Ier pl. b.	Ier auth.Ier 🛛 —	(Dorien	τé).	MI
Lydien.	UT	IVe pl. et IIIe pl. a.	IIIeauth.Ve —	(Hypolydien	ut).	FA
Mixolydien.	SI	IIIe pl. b. [IIe pl. manque.]	He pl. IVe	(Hypophrygien	si).	SOL

(1) Des indications de cette espèce étaient indispensables dans un livre destiné à l'usage pratique. La réforme grégoriennene retint toutefois que la mention des huit modes, abandonnant le reste d'une théorie jugée inutile, sinon défectueuse. En outre, comme la note dominante n'est de rigueur que pour la psalmodie, le guidon placé en armature dans l'édition du premier graduel (Liber Gradualis a S. Gregorio Magno olim ordinatus, postea Summorum Pontificum auctoritate recognitus ac plurimum auctus, cum notis musicis ad majorum tramites et codicum fidem figuratis ac restitutis, in usum Congregationis Benedictinae Galliarum, Praesidis ejusdem jussu editus. Tournai, Desclée [mai] 1883), ne fut pas maintenu dans les impressions qui suivirent immédiatement celivre (Preces quotidianae in singulis Monasteriis tempore Capituli generalis faciendae. Solesmes, A. Schmitt, Juillet 1883. Cantus in honorem SS. Sacramenti et B. Mariae Virginis. Août 1883. Antiennes pour les Mystères du Rosaire. Octobre 1883. Séquence antique pour le temps de Noël. Hymnes de Noël. Décembre 1883. Cantus communes Officii et Missae. Juin 1884), non plus que dans les livres choraux qui nous amenèrent à l'Edition Vaticane. Voir D. J. Pothier, Les Mélodies grégoriennes d'après la tradition. Tournai, 1880, p. 257.

(2) Remy d'Auxerre, Hucbald de Saint-Amand et d'autres auteurs aux 1xe et xe siècles. Mais Cassiodore, au ve, se servait encore des termes de Dorien, Eolien, Ionien. On devra consulter sur cette question F -A. Gevaërt, La Mélopée antique, p. 26, 100 et suivantes. — A. Gastoué, Traité d'Harmonisation, p. 43-63. On notera aussi que l'erreur provenant du renversement de l'échelle est due originairement aux Byzantins eux-mêmes. Cp. E. Borrel, « Sur un traité moderne de musique byzantine (Misailidis) », *Tribune de Saint-Gervais*, mars 1913, p. 77-78. Ces attributions fautives ont subsisté dans des manuels de plain-chant ainsi que dans les traités d'harmonie. Pour éviter la confusion qu'elles produiraient en matière de musique antique, il conviendrait de désigner les modes par leur finale et leurs notes modales. L'erreur de nomenclature aurait été d'ailleurs sans importance si, en même temps, on n'avait faussement transporté aux modes du plain-chant les caractéristiques tonales attribuées par les Grecs à leurs véritables modes, et si d'autre part elle ne mettait l'énumération ecclésiastique des modes en désaccord avec l'enseignement des musicologues autorisés.

IV. - Modalité de l'harmonisation.

1465. j

1.

Quoi qu'il en soit de l'application de cette théorie, il reste certain que l'harmonisation répondant à chaque mode doit être conçue selon l'échelle propre de ce mode. L'introduction d'éléments harmoniques pris d'une tonalité différente altérerait le caractère tonal de la mélodie que cette harmonie est destinée à soutenir. Ce contresens musical était déjà souligné par D. Jelensperger :

« Avec cet accompagnement (où l'on emploierait toutes les notes de notre échelle chromatique), il n'y a que la partie de chant qui est dans le mode (ancien), tandis que les autres parties sont en modes modernes (1). »

Lors du rétablissement de la liturgie en France, Niedermeyer formula définitivement cette règle fondamentale de la « nécessité de l'emploi exclusif des notes de l'échelle »: « L'harmonie n'étant que le résultat de quatre mélodies simultanées, les trois mélodies accompagnantes ajoutées à la mélodie principale, loin de rendre plus confuse la perception du mode, devaient, au contraire, contribuer pour leur part à la mettre en lumière, puisque chacune de ces mélodies justifie de son côté les mêmes lois (2). »

Par suite, la suppression s'imposait de plusieurs éléments harmoniques incompatibles avec le système des tonalités de plain-chant, entre autres du do# dans l'harmonisation du mode de ré, et du fa#, dans le mode de sol.

Avec la même logique, Niedermeyer indiquait « l'emploi fréquent dans chaque mode des accords déterminés par les notes qui donnent leur forme aux modes » et que l'on convient d'appeler « notes modales ». Ainsi, dans les formules du mode de ré, les accords de ré mineur et *la* mineur doivent revenir fréquemment. Par contre, le même accord de ré mineur ne doit pas dominer dans le mode de fa, dont le caractère est la modalité majeure.

Enfin « chaque mode a des formules de modulation et de terminaison

(1) L'Harmonie au commencement du XIXe siècle. Paris (1830), Richault, p. 142.

(2) L. Niedermeyer et J. d'Ortigue, Trailé théorique et pratique de l'accompagnement du plain-chant. Nouvelle édition. Paris (1857), p. 15, 16. Partie pratique par E. Gigout (1878):

日本的主义在下的非

qui lui sont propres et dérivent de la constitution même de son échelle »; et l'ensemble mélodique demande à être harmonisé de manière à conserver « l'unité de couleur », afin que l'impression modale soit rendue perceptible à l'oreille au moyen d'un cadre harmonique conforme à la mélodie et ressortant de la nature même de celle-ci (1).

Ces conditions harmoniques ont d'ailleurs un autre avantage immédiat. En donnant à l'oreille l'impression nette du mode, cet accompagnement maintient les chanteurs dans la tonalité où évolue la ligne mélodique. Le diatonisme de la mélodie n'est efficacement garanti que par celui de l'accompagnement, et les chanteurs sont en droit d'exiger de l'accompagnateur une harmonisation dont la composition sauvegarde la tonalité de la mélodie.

L'application de ces principes a rendu au chant d'église son caractère de noblesse et de gravité, et il faut reconnaître ce que les harmonistes grégoriens doivent à une théorie dont ils prennent les principes en les élargissant.

Le plus « modal » des harmonisateurs actuels démontre pareillement que les accords employés doivent avoir pour but principal d'exprimer par des sons réels la conception harmonique que l'esprit crée à l'audition de la mélodie pure. Autrement l'accompagnement introduirait des éléments nouveaux, étrangers à la mélodie, qui en changeraient la signification musicale. Il doit au contraire réduire les moyens fournis par l'harmonie moderne et en limiter le mécanisme (2).

De son côté, l'école belge, après Lemmens, appliquait au Chant grégorien le même système du diatonisme et se trouvait toute préparée pour donner, dès 1895, des accompagnements conformes à la modalité. On consultera très utilement, dans les exemples qui vont suivre, les formules empruntées à E. Tinel, Busschaërt, L. Van Damme, A. Desmet, E. de Groote, Gevaërt et d'autres.

Le D^r P. Wagner commençait ensuite son importante collection d'accompagnements, que suivait le D^r. X. Mathias; Dom Delpech éditait le *Livre d'Orgue*, auquel succèdent les harmonisations de M. G. Bas.

Puis, la Schola Cantorum, initiée par M. l'abbé Perruchot et le R. P. Lhoumeau, au Chant grégorien, lui donnait place dans ses programmes et son enseignement, et faisait paraître en 1889 un premier recueil d'accompagnements signés des noms de V. d'Indy, A. Guilmant, F. de la Tombelle et Ch. Bordes (3), qui révélaient une remarquable compréhension de l'art grégorien et traçaient une voie que d'excellents disciples tiennent à honneur de suivre. On trouvera ci-après les formules et les exemples dus à P. Chassang, E. Brune, A. Gastoué, M. Orban, D. de Séverac, M. de Ranse, l'abbé F. Brun, L. Thirion et J. Gogniat.

(1) L. Niedermeyer et J. d'Ortigue, loc. cit., p. 35, 40.

(2) G. Bas, « La simplicité dans l'accompagnement du Chant grégorien », Revue grégorienne, septembre-octobre 1911, p. 110.

(3) Melodiae paschales. Le chant populaire à l'Eglise. Collection de la Schola Cantorum; — A. Guilmant, Melodiae natales, dans la même collection.

THE STREET COMMENTS FROM THE STREET STREET STREET

Dès lors que les échelles des modes anciens n'admettent pas d'altérations mélodiques autres que celle du septième degré dans les conditions particulières que l'on indiquera, il suit que tous ces modes possèdent une tonalité stable, en même temps qu'ils diffèrent l'un de l'autre : 1° par la place de chaque intervalle relativement à la finale ou à la tonique de chaque mode ; 2° par la position dans l'échelle des degrés tonals, qui diffèrent non seulement pour chaque mode, mais encore pour les variétés de plusieurs de ces modes. Ces degrés spéciaux établissent les modalités. En d'autres termes, si ces échelles ne sont formées que « des notes de la gamme de *do* finissant sur le *ré*, le *mi*, etc. », leurs réalisations mélodiques les distinguent cependant toutes entre elles.

- 35 -

วท

de

.le

n-,

é-

8-

ne

tie

de

le

re

25

es

nt

er

1-

es

la

is

nt

ée

é.

€S S-

n

it

s. >

:s il !e

:s s e and the second of the second second

Cette stabilité tonale bannit logiquement de l'accompagnement les surprises de modulations musicales qui sortiraient du cadre modal (1). En un mot, le chant, simple et grave, reste à distance des extrêmes et s'interdit le contraste de nuances d'expression passionnée, les excès de lenteur aussi bien que les allures trop rapides. Son accompagnement doit adopter la même forme et se contenir dans un rôle accessoire et discret, tel un encadrement, dont l'importance n'est que secondaire à côté de l'objet présenté. tin i

114-6

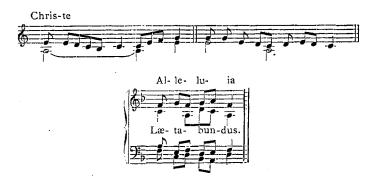
16-13 -14-13

1.

La règle fondamentale de « l'emploi exclusif des notes de l'échelle » justifie l'usage de notes étrangères à l'accord et de dissonances déterminées, dans toute la mesure où ces éléments réaliseront l'accompagnement par groupes de notes, et autant que ces combinaisons ne détruiront ni les modalités particulières, ni le caractère général des mélodies.

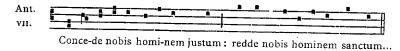
Dans ces conditions, l'accord de septième de dominante qui est, en

(1) Si, par conséquence de la genèse des sons, la tonalité mineure appelle secondairement l'harmonie majeure correspondante, la réciproque n'est pas toujours vraie. On s'en convaincra en présentant, — par hypothèse, — sous des mélodies appartenant sans conteste au mode majeur, un accompagnement où l'élément mineur aurait la prépondérance :



Les ressources harmoniques du mode majeur sont assez grandes pour qu'il n'y ait pas à recourir, sous prétexte de variété, à une sorte de contresens, pénible à l'oreille. En d'autres cas l'harmonie mineure se justifiera, mais exceptionnellement et à la condition de rentrer dans la tonalité majeure.

vertu de son attraction résolutive, un moyen puissant de tonalité dans la musique moderne, sera écarté des enchaînements d'accords rappelant les procédés faciles dont on a abusé pour donner aux tonalités antiques une expression trop moderne. Par contre, il n'a pas ce caractère au courant de la phrase, lorsque la disposition des parties ou sa place sur les notes de rythme le privent de sa fonction de cadence, ou que certaines constitutions mélodiques fournissent les éléments de cette dissonance :



On citera quelques formules où cet accord est employé avec élégance : W, 1.

Les autres « septièmes secondaires » étant pourvues d'autres caractéristiques n'enlèvent au chant rien de sa force. La mélodie les appelle, aussi bien que les combinaisons harmoniques renfermant la neuvième majeure ou mineure, le triton et la quinte diminuée :



L'aspect harmonique que donne aux accords simples l'adjonction d'une troisième tierce n'est pas une altération. La dissonance résulte d'un mouvement mélodique précis et justifié par la cadence - finale ou intermédiaire, — qui détermine la tonalité(1). Par suite, et en vertu de la règle de l'emploi exclusif, dans l'harmonisation, des notes de la mélodie, on accepte harmoniquement ces degrés dès lors que les intervalles qui les constituent se trouvent dans la succession mélodique, à laquelle ils donnent, comme éléments intégrants, sa couleur propre, avec un caractère de vigueur que l'altération du bémol leur enlevait dans les éditions antérieures. L'effet de ces accords secondaires « sera d'autant meilleur qu'on ne les aura pas employés à tout propos et sans discernement». Ce sont en effet « les accords parfaits majeurs et mineurs qui doivent faire le fond de l'harmonie de l'accompagnement. Ils sont... les plus propres à conserver au chant grégorien son calme liturgique » (2).

Enfin on pourra donner à la cadence harmonique, suivant le procédé employé dans les anciennes compositions polyphoniques, un accord sans tierce, dont l'imprécision convient à la teneur de certaines formules grégoriennes. W. 3.

Conçue d'après ces principes, l'harmonisation n'est pas l'adaptation exclusive d'un système tonal que les Anciens n'ont pas destiné à la poly-

(1) V. d'Indy, Cours de composition, l. I, ch. vii, p. 112, 113, 116.

(2) F. Brun, Traité, p. 12.

phonie ; c'est, au contraire, en tenant compte des différences de tempérament, de pays, d'école, une forme d'harmonie appropriant une partie des ressources de l'art moderne à la monodie antique, au moyen d'un soutien harmonique qui mette musicalement en valeur sa tonalité et son rythme, reproduise lui-même l'impression que donne l'audition de la mélodie isolée, et se limite dans son mécanisme pour n'introduire aucun élément mélodique en dehors de ceux qui appartiennent en propre au chant, sans dénaturer celui-ci par des tonalités étrangères, ni l'alourdir par des procédés que l'on n'oserait appliquer à aucune mélodie moderne (1). On ne s'étonnera pas de la disparité des exemples donnés à la suite, de procédés harmoniques très divers, relevés d'ailleurs dans les accompagnements publiés, pour figurer dans le présent ouvrage, qui est avant tout un travail de constatation.

Ces règles ne sont pas d'une application difficile pour quiconque possède les notions nécessaires d'harmonie et s'est familiarisé d'autre part avec la modalité et le rythme de la mélodie qu'il doit accompagner. Le procédé consiste essentiellement dansla « compréhension large et élevée du chant », la « claire vision de la mélodie », dont on recherchera la modalité fondamentale au moyen des « bonnes notes » du mode. On établira ensuite chaque formule à l'aide des cadences finale et intermédiaires, réglées sur la note de terminaison ou de *mora vocis* ; on harmonisera les notes mélodiques principales, ou « notes prépondérantes », en relation avec les degrés accessoires qui en dépendent et ne règlent pas directement l'accompagnement (2).

441.45 Altan <u>1</u>

4 (4) 6 (5) 7 (1)) 7 (1) 7 (1) 7 (1) 7 (1) 7 (1) 7 (1) 7 (1) 7 (1) 7 (1) 7 (1) 7 (1)

1.

1.

Il reste à présenter pratiquement des formules d'accompagnement et des exemples d'harmonisation applicables à chaque mode. Auparavant, on devra remarquer que certaines mélodies se tiennent en dehors de classifications absolues. Les unes ne contiennent pas tous les degrés caractéristiques d'une échelle définie. Ainsi les introïts : II. Dominus dixit ad me, de la première messe de Noël, IV. Resurrexi, de Pâques, le répons bref pascal et nombre d'autres pièces, des antiennes, principalement, n'atteignent pas le degré de si et peuvent être en conséquence attribuées respectivement aux modes de ré et la, mi et si, fa et ut, sol et fa. L'analogie avec d'autres pièces permettra souvent d'identifier la tonalité de celles-là et de rapporter, par exemple, la première au mode de la, la seconde au mode de mi. On considérera de même l'introït VI. Requiem et le Kyrrie qui le suit comme étant du mode d'ut, par comparaison avec l'antienne Adorna. (Ci-après, p. 59.)

D'autres pièces évitent ce degré de si : Séquence I. Victimae paschali; antienne I. Pueri Hebraeorum; hymne IV. Jesu nostra redemptio (Sa-

URANE

2

٦

i

r

3

⁽¹⁾ E. Tinel, « Discours sur la Musique figurée à l'Eglise ». Voir Tribune de Saint-Gervais, février 1913.

⁽²⁾ Cp. G. Bas, « La simplicité dans l'accompagnement du Chant grégorien », Revue grégorienne, novembre-décembre 1911, p. 150.

lutis humanae salor); communion I. *Dominus dabit* (premier dimanche d'Avent); *Kyrie* I. « Alme Pater » (X). D'autres présentent un ambitus restreint, commun à deux échelles modales très différentes ; telles sont ces formules d'hymnes:

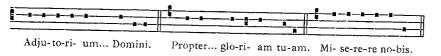
- 38 -

THE ALL AND A PRIME TO A PRIME TO A PRIME TO A



ou le type d'alléluia : VIII. Crastina die ou Benedictus es, qui sont en réalité du mode de sol, encore que le degré caractéristique de fa audessus de la finale ne soit ici que supposé, d'après d'autres pièces.

Les récitatifs, d'une étendue plus restreinte, peuvent n'entrer dans aucun mode déterminé. Les cadences de tierce, quarte ou quinte



s'harmonisent simplement sans recherche de modulation. Si le récitatif se prolonge, on peut introduire les relatifs les plus proches de la tonalité première en revenant promptement à celle-ci. X.

La Préface évolue sur les deux cordes de *la*, aux formules dialoguées du début, et d'*ut* pour le chant. Le *Sanctus XVIII*, qui suit toniquement la Préface, se chante sur la corde intermédiaire *si*; le *Pater* sur cette dernière et celle de *la*. L'*Agnus XVIII* reprend la corde de récitation de *la*. and the second second

法が確認さ

La psalmodie du *Te Deum* solennel est pareillement le *la*, mais le ton simple (ton romain) prend *ut* comme seconde dominante.

Les litanies au samedi-saint et aux Rogations ont successivement comme dominantes la, ut et ré. Et de même que l'on constate dans les formes de chant les plus antiques cette élévation du degré de récitation ou de dominante, on trouve pareillement certaines mélodies plus développées qui abandonnent la finale de leur mode pour se terminer sur la tierce ou la quinte de celle-ci, établissant ainsi des subdivisions modales dont l'harmonisation restera néanmoins en relation avec la fondamentale du mode primitif. On en verra des exemples ci-après sous les modes de ré, la, mi, sol, ul, fa.

En outre la bémolisation accidentelle du septième degré, effectuée par suite de sa relation mélodique avec fa (1), amène dans les modes de ré, mi, fa, sol, des formules appartenant respectivement par transposition

⁽¹⁾ Les deux intervalles b et p n'étant jamais employés consécutivement dans la mélodie, les parties accompagnantes ne doivent pas les joindre par modulation harmonique. A plus forte raison, on ne s'autorisera pas, comme l'indiquent encore des publi cations récentes, de cet usage mélodique du degré mobile pour altérer par d'autres accidents le diatonisme de l'accompagnement.

aux modes de la, si, ul et ré. Les pièces mixtes de ce genre sont nombreuses, encore qu'il subsiste des exemples de chants construits sur les degrés des premières gammes non altérées. Ce mélange des tonalités par deux permet de ramener pratiquement les modes à quatre finales.

-30 -

On notera enfin que des pièces d'un mode déterminé contiennent parfois des formules ou des cadences d'un autre mode.

Le répons Dum duceretur Petrus Apostolus d'origine gallicané, introduit ainsi des cadences authentiques du VIII^e mode (sol-ut) dans les formules du V^e (ut-sol) (1).

Le répons O beate Johannes (2) appartient par sa première partie au mode de la (II^e) ; atteignant le degré de fa, puis celui de sol, il entre dans la modalité du VIIe ton, qu'il développe sur les plus hautes notes, et le verset se module sur la formule commune de ce ton. Dans l'Agnus XVI des féries de l'année, on observera le mélange franc des I^{er} et IV^e modes. (Voir p. 30.)

40.00

Le graduel VII. Benedicam, du douzième dimanche après la Pentecôte, du mode de sol, opère la terminaison de sa première partie sur la cadence du mode de la..Le verset qui suit rentre dans le mode de sol. L'harmonisation suivra ces modulations de la mélodie.

Pour faciliter l'étude des formules qui vont suivre, on donne l'accord parfait formé sur chacun des degrés de la gamme (3):

Degrés	1.	2.	3.	4.	5.	6.	7•
1=				0	8====	8===	8
$\odot \equiv$	8	8 <u>—</u> —	§ <u> </u>	8	<u>e</u>		1)

On trouvera par suite que la note do dans la mélodie peut s'harmoniser par les accords des 1er, 4e, 6e degrés où elle est comprise sans dissonance ; la note ré par ceux des 2°, 5° et 7°, etc.

Ces accords peuvent prendre plusieurs positions sur une même basse ou se placer en renversement, soit pour présenter une meilleure sonorité, soit pour s'enchaîner régulièrement et harmonieusement avec les accords voisins :



(1) Variae Preces, 3º édition, 1892, p. 174.

(2) Ibid., p. 201.

 \geq

(2) Ces formules sont prises du Traité d'Harmonisation du Chant grégorien sur un plan nouveau, par A. Gastoué, Lyon, 1910, p. 15. Pour le développement de toute cette partie, on renvoie le lecteur à ce même ouvrage, en même temps qu'au Traité de l'ac:ompagnement du Chant grégorien, par F. Brun, Paris 1909. Le Traité de l'accompagnement du Plain-Chant, par l'abbé L. Lepage (IIº partie). Rennes, 1900, est indiqué à l'harmoniste qui veut étudier avec méthode et clarté.



L'écriture en position large (a, b, c) donne une harmónie plus pleine et soutient mieux le chant. La disposition de deux notes à chaque main laisse plus de liberté à la main droite pour suivre la mélodie et obtenir un jeu lié. L'accompagnement à trois parties allège l'harmonie. Parfois aussi on jouera à deux parties; souvent enfin l'unisson sera excellent, soit pour laisser plus de relief aux accords qui suivront, soit pour aider les chantres..., soit enfin pour éviter de donner de l'importance à des syllabes ou à des mots non accentués (1).

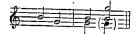
Bien que les accords de l'échelle appartiennent ensemble à toutes les tonalités, cependant les successions entre ces degrés harmoniques ne sont pas toutes également bonnes.

En effet, si l'accord isolé porte, comme tout mot dans une phrase, sa signification particulière, il ne l'utilise véritablement que par sa relation avec les autres accords (2), et les successions ainsi formées ne sont acceptables que si elles présentent un sens harmonique déterminé, et que l'impression produite rapporte l'accord à telle modalité, en vertu de l'éducation donnée à l'oreille et des habitudes acquises.

Mais celles-ci, dépendant de la fréquence des impressions qu'a reçues le sens auditif, diffèrent suivant les circonstances et sont même sujettes au changement, ce qui oblige à ne pas tenir certaines règles comme infaillibles, et permet d'accepter la modification de théories acceptées.

Voici cependant l'exposé de quelques faits dont chacun étendra l'observation à son profit.

Soit la note si présentée isolément. L'adjonction du sol fera aussitôt perdre à la première sa valeur *absolue* et lui attribuera, en valeur *dérivée*, la fonction de tierce, étant donnée la prédominance mélodique et harmonique de cet intervalle :



Mais l'addition de *mi* fait entendre comme quinte d'un accord mineur la note que nous avions acceptée d'abord comme fondamentale possible, puis comme tierce :



(1) F. Brun, p. 11, 12. Cp. A. Gastoué, p. 15; — A. Lhoumeau, Tribune de Saint-Gervais, juillet 1897, p. 103.

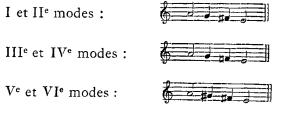
(2) « Ce sont les phrases et non des mots isolés qui constituent une langue. »
 « Les accords ne constituent

«Les accords... ne constituent pas un but... Ce sont des moyens harmoniques, artificiels le plus souvent. » V. d'Indy, Cours de composition, l. I, ch. vi, p. 33. Soit encore mi suivi de la à la quarte supérieure :

0	<u> </u>
6	
\$ <u></u>	

Week and a stand and an and the second stand and a stand of the second stand and the second stand stand stand s

Cet intervalle donnera en renversement un mouvement de cadence dont la modalité sera exactement définie par l'établissement des' degrés manquants fournis par le contexte mélodique :



(Ci-dessus, p. 25, 26.)

En d'autres termes, un son isolé, « c'est-à-dire en état d'immobilité, n'acquiert sa *valeur* musicale que par l'effet d'une *comparaison*, d'une mise en rapport avec ce qui le suit ou le précède, c'est-à-dire lorsqu'il est en mouvement ». Il faut un point de repère, qui est la tonique (1), le degré auquel se rapportent les sons constitutifs de la mélodie (2). Facilement appréciable dans les successions simples, ce terme de comparaison mélodique est plus subtil si les éléments de deux émissions successives n'ont pas entre eux de relation tonale prochaine. L'oreille doit alors attendre une série plus développée pour déterminer la fonction de la première note.

Par exemple, *fa* suivi de *sol* ne formant pas une combinaison conso nante, il faut une suite de notes pour classer la première, telle que :

dans la tonalité de fa;



dans son relatif mineur;



en sib ou sol mineur.

Si la succession de notes est insuffisante ou qu'elle manque, la note isolée est attribuée par l'oreille à la cadence mélodique la plus proche

(1) V. d'Indy, Cours de composition, l. I, ch. VII, p. 107, 108.

(2) Ibid., ch. 11, p. 40.

.- 42 -

Suivie de sol-si

la même note devient fondamentale mineure.

Inversement, une note ou un accord faisant suite à une harmonie fait l'effet d'appartenir à l'harmonie qui précède, si celle-ci peut en recevoir les éléments. Par exemple la note *sol* ou la note *la* suivant l'émission *mi-do* entrent dans l'accord, la première comme quinte de la fondamentale de *do* majeur, la seconde comme tonique mineure en renversement :



Le groupe la-do donne l'impression de la mineur. Suivi de fa, il change de tonalité et devient pour l'oreille l'accord de fa majeur.



Si l'élément harmonique ainsi ajouté à un accord ne peut en faire partie, l'oreille rapporte cette suite à la succession la plus proche harmoniquement.

L'accord de *fa* qui s'enchaînerait normalement à celui de la quinte supérieure *do* ou de la seconde supérieure de la fondamentale, perd sa tonalité s'il reçoit par exemple l'addition de la tierce grave de sa basse, et devient accord de septième de deuxième degré, pouvant se résoudre à la quinte de cette fondamentale nouvelle.



On trouvera plus loin ce procédé employé pour adoucir les enchaînements d'accords sans notes communes.

D'autres conditions interviennent aussi pour changer la tonalité d'un accord. Ce sont :

a) Les notes accidentelles devenant notes principales, page 13.

b) L'emploi de l'accord en renversement, qui diminue la précision tonale de la position fondamentale et permet des successions plus adoucies d'accords sans degrés communs. Y, u.

L'accord de sixte est moins apparent lorsqu'il provient d'un échange de parties : q, v; ou s'il suit une succession harmonique régulière sur degrés conjoints : i, n; ou s'il fonctionne sur une pédale intérieure : k,m, s, t; mais on l'attaque souvent au début d'une phrase : a, g, l, v, m', exemple où cet emploi d'accord relève la tonalité. Il vient bien en cadence intermédiaire ; c, f, h, i, j, n, o; ou encore il amène cette cadence etaussi la cadence finale : e, r. On notera l'élégance des mouvements accompagnants : d, k et la position p, s, fréquente dans les harmonisations de M. G. Bas (Cp. O, f').

c) L'ensemble de la phrase mélodique, dont la signification harmonique se base souvent sur une seule note principale entendue seulement à la fin de la formule.

Par exemple, dans les deux combinaisons qui suivent, on reconnaîtra aisément que l'une ou l'autre finale suffit à faire attribuer une même harmonie à deux tonalités différentes : $t_{\rm He} \gtrsim \frac{1}{2}$



De cet ensemble de faits il résulte :

1° Que la note initiale ou le groupe de début d'une mélodie demande de préférence un accord tonal, ou du moins une harmonie en relation directe avec cette tonalité fondamentale et se résolvant sur celle-ci : Z;

2º Que la cadence finale s'harmonise sur l'accord fondamental du ton ;

3° Que les cadences intermédiaires et les groupes principaux formant l'ensemble de la mélodie ne devront s'éloigner que temporairement de cette harmonie et à la condition de ne point sortir de la tonalité générale.

En effet, le caractère modal, essentiel à un chant purement mélodique et franchement diatonique, réside partiellement dans la *finale*, qui est la fondamentale harmonique elle-même, ou bien sa tierce ou sa quinte; puis dans les *notes modales*, dont le groupement diffère suivant les divers types des modes ; les *notes de teneur* ou dominantes de plain-chant (1), et les *degrés de cadences intermédiaires*, variables dans beaucoup de pièces, ainsi que le montrera l'analyse des formules modales propres à chacune des séries.

(1) La dominante de psalmodie est attribuée à un degré fixe pour chaque ton. La dominante modale varie pour une même finale tonique, suivant les diverses catégories d'échelles. Plusieurs pièces, comme on l'a dit, changent de dominante.

V. - Application pratique de l'harmonie modale.

44

A. - MODES MINEURS.

I. Modes de ré et de la. Mineur direct.

 LA: a) Mode Hypodorien et mode Eolien. b) Mode Hypolydien inlense.
 RÉ: a) Mode Phrygien. b) Mode Peregrinus.

PREMIER TON (Premier authente) du plain-chant et DEUXIÈME TON (Premier plagal).

1) La gamme de *la* représente l'octave commune des anciens, la première de leurs échelles modales, dont la finale est celle des modes Hypodorien et Eolien. On attribuait au mode Hypodorien un caractère majestueux et posé, et on l'employait de préférence dans les cérémonies religieuses.

Nous retrouvons cette échelle antique, divisée sur la quarte : *la-ré* dans la communion II. *Exiit sermo* (saint Jean l'Evangéliste), ainsi que dans les antiennes *Magnum haereditatis mysterium* (Circoncision) et *Adsumpsit Jesus* (deuxième dimanche de Carême).

La même gamme est transposée à l'échelle de *ré (ré-sol)*, avec *si* b permanent (1) dans les alléluias: II. *Dominus regnavit* (deuxième messe de Noël), *Dies sanctificatus*, et tous ceux du même timbre (troisième messe de Noël et fêtes suivantes); *Justus ut palma* (messe des Abbés);

Introïts : II. Ecce advenit (Epiphanie) ; Salve sancta parens, calque du précédent ; Cibavit (lundi de la Pentecôte) ;

Communion : I. Jerusalem (deuxième dimanche d'Avent), qui se développe au grave de la coupure modale.

Mais on étudiera ce mode principalement dans les antiennes psalmiques, les plus anciennes du répertoire grégorien, telles que : I. Ecce quam bonum (vêpres du jeudi); Ab insurgentibus (nocturne du vendredi saint) ; celles aussi des premier et quatrième dimanches de Carême, AA. 1, et l'on comparera les formules ambroisiennes du même mode. Ibid., 2.

Dans la série des antiennes de texte biblique, dont l'usage suivit de très près les antiques refrains psalmiques, on mentionnera : II. A bimatu (saints Innocents) ; I. Domine, si tu vis (troisième dimanche après l'Epiphanie); Domine, salva nos (quatrième dimanche); puis d'autres moins antiques et plus développées : I. Germinavit radix Jesse (Circoncision).

Dans l'hymnaire on peut citer : II. Audi benigne conditor (Carême) ; II. Jam Christe sol et Immense caeli (vêpres fériales).

(1) Cette transposition est ordinaire dans le chant byzantin. Bourgault-Ducoudray, op. cit., p. 59.

(2) Ces formules se retrouvent très semblables non seulement dans les recueils des chrétiens orientaux, mais dans des chants de synagogue d'antique tradition. AA, 3, b. L'échelle de la, divisée par quinte : la-mi (par transposition ré-la), avec si b) est celle d'antiennes psalmiques, types de l'Hypolydien normal : II. A porta inferi ; I. Dum conturbata fuerit (vendredi saint) ; Exsurge (nocturne du dimanche); Exaltabor (nocturne de l'Ascension), AA, 4. Nous avons, d'une époque postérieure, les formules plus chargées de neumes, du timbre : II. O Sapientia (Avent) ; Genuit puerpera (Noël) ; I. Ecce puer meus (saint Jean l'Evangéliste).

Du genre « ornemental » ona dans ce mode, au graduel : l'introit I. Gaudete (troisième dimanche d'Avent) ; l'alléluia I. Laetatus sum (deuxième dimanche) (1) et les Kyrie « Cum Jubilo » (IX) et « Orbis factor » (XI).

Dans l'hymnaire plusieurs pièces notées en ré (si b) : II. Pange lingua corporis (« ton romain »); I. Aeterne rerum (Laudes du dimanche); I. Vexilla regis (Passion); I. Beata nobis gaudia (Pentecôte), qui donne l'octave grave au-dessous de la coupure modale (2).

145.5月 145.5月 1485-5月 月第5-5月

Relativement au fait de la transposition, on notera que parfois le $si \ b$ entre deux *la* vient par attraction de ce degré. Cette modification mélodique, dont l'étude n'est pas à faire ici, rapporte au mode de *la* des chants appartenant par ailleurs au mode de *ré*.

D'autre part, beaucoup d'antiennes de l'ancien fond grégorien ne dépassent pas la tierce au-dessus de la finale et sont privées des caractéristiques modales autres que la tierce mineure de la cadence, par exemple *Caeli caelorum* qui disparaît dans la réforme du Psautier romain; AA, III.

Comparez : I. A timore (Laudes du samedi); Beati omnes (Vêpres du mercredi); Cantate Domino (Laudes du mardi). Dans l'hymnaire on mentionnera: I. Vox clara (En clara vox), dont l'ambitus se développant à la sixte au-dessous de la finale répond à l'Hypodorien relâché (p. 27).

2) L'échelle ayant pour finale ré, avec sol pour note de coupure modale, et si \ddagger permanent au sixième degré, représente l'ancienne gamme Phrygienne, dont les degrés RÉ-FA-SOL-LA- $SI \ddagger$ se prêtaient au jeu des instruments guerriers. Aussi les anciens attribuaient-ils à ce mode un caractère enthousiaste et excitant, qui s'est toutefois adouci dans le chant d'Eglise par la combinaison mélodique des autres degrés et par le mélange de cette gamme avec celle de la, au moyen du degré mobile, sib et $si \ddagger$. La division antique de l'octave sur la quarte sol a fait place peu à peu dans notre usage à la division sur la quinte la, propre jadis à la tonalité du système Locrien (p. 27). Ces modifications mélodiques donnèrent à l'ancien mode passionné des chœurs de danses païennes un caractère de distinction et de gravité.

Le mode de ré, suivant son ancienne division sur la quarte, devint le premier authente de la série byzantine, et dans ses deux formes résol-ré et ré-la-ré, le premier ton du plain-chant.

(1) Voir toutefois l'observation sur le chromatisme de cette pièce et d'autres analogues, de Borremans. Tribune de Saint-Gervais, septembre-octobre 1913, p. 220.

C-3997 3994

⁽²⁾ On observera du reste dans les pièces les plus étendues le rôle mélodique des degrés octaves des notes de finale et de coupure.

Nous le retrouvons sous la première forme dans des pièces telles que les suivantes :

La neume de l'alléluia I. Beatus vir (Confesseurs non Pontifes). (Comparez celle de l'alléluia I. De quacumque. Patronage de saint Joseph.)

Alléluia Laudem Domini (Saint Nom de Jésus).

Les antiennes du type I. Venit lumen tuum.

ant in the state of the state o

L'hymne de Noël, où l'ut inférieur souligne la prédominance du sol de coupure. (Comparez : qui reliquistis... et secuti estis... dans la communion Amen dico vobis (Confesseurs non Pontifes).

Plusieurs antiennes du Propre du temps, par exemple : I. Dum intraret (treizième dimanche après la Pentecôte) ; Dicebat enim (vingttroisième dimanche) ; Misericordia tua (Prime du mercredi).

L'hymne I. Ecce jam noctis (II).

Les degrés modaux de ces pièces sont: 1° sol, note de coupure, puis mi en relation avec cette corde principale; d'où il suit que mi et ut sont en rapport de cadence avec la finale ré.

2° Dans d'autres pièces (Voir la dernière citée), la même note de coupure se liant mélodiquement avec sa tierce *si* et sa quinte *ré*, octave de la finale, l'accord de *sol* majeur devient modal. (Cp. AA. Antienne Apertis thesauris, II° partie, p. 113.)

3° Dans des pièces d'une autre subdivision, fa et la sont en relation mélodique directe avec la finale ré. L'ut grave est amené en repos intermédiaire par la dominante mélodique sol. Le degré de $si \not\models$ subsiste parce que l'intervalle fa- $si \not\models$ n'est pas accusé dans cette échelle, où le fan'est pas prépondérant. (Ci-après, p. 63.)

La seconde forme de l'échelle de ré, divisée mélodiquement sur la quinte, et qui constitue dans le chant byzantin un mode distinct(1), est devenue la plus fréquente dans le répertoire ecclésiastique occidental.

L'emploi de la comme note de coupure donne pour degrés de modalité : fa et la, superposés par tierces à la finale ; puis secondairement ut et mi, formant une seconde harmonie mineure avec cette même note de coupure.

Cette échelle est apparente dans les chants suivants :

Introït: I. Salus autem (messe des Martyrs). Comparez Justus ut palma (Confesseurs non Pontifes).

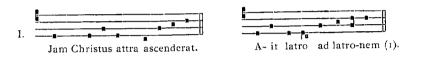
⁽¹⁾ Cet ambitus [ré-la] dépasse d'un ton à l'aigu celui du premier mode [grec]. Il embrasse une sixte majeure... Cette dernière note [la], qui n'existe pas dans l'ambitus strict du premier mode, prend dans le premier plagal une grande importance, car dans un certain nombre de mélodies de ce mode, elle joue le rôle de dominante. La constitution du premier mode est basée sur le tétracorde (quarte); celle de son plagal sur le pentacorde [quinte]. Dans le premier mode, nous avions pour dominante sol et pour finale ré. Dans le premier plagal, nous avons la même finale ré, mais nous trouvons deux dominantes : la et fa. » L.-A. Bourgault-Ducoudray, Etudes sur la Musique ecclésiastique grecque. Paris, 1877, p. 17.

Alléluias: I. Regnarit (Dimanche dans l'octave de l'Ascension), et Domine Deus meus (deuxième dimanche après la Pentecôte).

Kyrie XVII et IV « Cunctipotens », dont la phrase finale s'arrête sur cette note de coupure.

Antiennes: I. *Montes Gelboe* (quatrième samedi après la Pentecôte); Deficiente vino (deuxième dimanche après l'Epiphanie); Estote forles in bello (Apôtres) et autres du même type.

Quelques hymnes anciennes, comme I. Jam Christus (Te lucis) de la Pentecôte; et l'on rapprochera cette mélodie de formules d'antiennes simples, telles que Ait lalro (vendredi saint):



Voir aussi I. Crudelis Herodes. Enfin les hymnes d'origine occidentale et moins anciennes: I. Gloria laus; Pange lingua... lauream; Are maris stella I, et le plus grand nombre des séquences ayant ré pour finale.

On ajoutera le Credo IV, de même provenance.

Dans les chants écrits sur la finale ré, l'importance donnée au fa, placé à égale distance de la note de coupure (la) et de la finale, et qui partage avec le la le rôle de dominante psalmodique (deuxième ton), appelle le si b dans la partie supérieure, tandis qu'au grave le si = subsiste souvent. Voir l'offertoire I. De profundis (vingt-deuxième dimanche après la Pentecôte). Dans les pièces propres du mode de la transposées en ré, le si b demeure au-dessous de la portée. Voir l'antienne Adsumvsit citée.

Depuis l'époque déjà reculée où les premiers développements de l'art musical en Occident firent trouver « difficile de chanter d'après une échelle contenant trois tons pleins consécutifs » (2), le degré de si varia souvent dans un même morceau, sous l'influence du fa, ou seulement dans les broderies mélodiques, par attraction :



Par ailleurs, la grande liberté de composition des mélographes du moyen âge ne fit pas la distinction systématique des deux modes, c'est

- 47 -

SOLENA VER

⁽¹⁾ La modalité des plus anciennes hymnes, assimilable à celle des antiennes primitives, ne se distingue en rien des hymnes païens du n^e siècle. « Elle concorde en conséquence avec la théorie modale de la Grèce classique ». Gevaërt, La Mélopée antique, p. 69.

⁽²⁾ Guy d'Arezzo, De modorum formulis, 5 ; — Gevaërt, La Mélopée antique, p. 192. L'attraction serait reconnaissable dans la formule de début des antiennes : I, Dum aurora finem daret (sainte Cécile) ou Quae est ista (Assomption), comparées à cette autre : I. Mulier quae erat in civitate peccatrix (Quatre-Temps de septembre).

pourquoi la tonalité de *ré* se confond, dans de nombreuses pièces du répertoire actuel, avec celle de *la*.

Il faut encore mentionner les pièces omettant le degré mobile, par où la mélodie peut être rapportée à l'une ou à l'autre des deux échelles de la et de ré:

Kyrie I. « Alme Pater » (X).

Introït I. Exsurge (Septuagésime).

Séquence Victimae paschali.

Sanctus I ad libitum.

WE WINCOM THE REAL FOR

Antiennes Pueri Hebraeorum (Rameaux).

Hymne O gloriosa.

Il va sans dire que les classifications qui précèdent n'ont pas le caractère absolu que présentent les échelles ou formules modales théoriques des anciens Grecs. Dans l'analyse tonale des chants grégoriens, l'importance mélodique des degrés d'une formule quelconque est déterminée moins par l'application d'une théorie tonale que par la vertu des éléments rythmiques. Dans l'alléluia Surrexit Dominus (mardi de Pâques), entre autres exemples, la valeur de la note de coupure la est contrebalancée au cours de la mélodie par l'importance rythmique donnée à la quarte sol. (Ci-dessus, p. 45.) L'accompagnateur observera dans tous les autres modes des faits analogues, qui exigent la souplesse des moyens harmoniques.

Le mode mineur direct comprend en outre diverses variétés dont la finale n'est pas la tonique.

On a vu le degré de la survenant comme quinte de la finale dans le Kyrie IV (p. 47), et aussi dans l'hymne $Vox \ clara$, — en relation modale avec mi et do (p. 45). Le même degré, en dépendance de la finale mi, alterne avec sol dans la terminaison des incises du Credo I, où la finale mi n'apparaît qu'à la conclusion de l'Amen.

Il faut rapprocher de ce récitatif du *Credo* simple, la psalmodie et la formule d'antiennes du type *peregrinus*(1), construite sur les degrés graves des modes de *si* et de *sol* (IV^e et VII^e tons), mais se terminant sur *la*, avec *mi* et *ré* pour cordes de psalmodie (en transposition: finale *ré*; psalmodie *la* et *sol*). Deuxième partie, p. 115. Cette tonalité n'est pas le résultat d'une altération mélodique. Les auteurs anciens, tout en la classant en dehors de la série des huit modes, reconnaissent que cette formule est « antérieure à l'invention des tons » (2).

La finale la se présente enfin comme tierce de la tonique fa, exprimée ou sous-entendue, dans les formules de l'Hypolydien intense. Voir

(2) Gerbert, 1, 2. Dans Gevaërt, La Mélopée antique, p. 121, et Borremans, Tribune de Saint-Gervais, cit. p. 217.

⁽¹⁾ Nos qui vivimus, vêpres du dimanche (ancien Psautier). Voir Deus autem (nouveau Psautier); Martyres Domini (Commun des Martyrs), Angeli Domini; Benedictum nomen (saint Nom de Jésus).

ci-après : « Mode de fa », qui produit de cette sorte un mode majeur à finale mineure.

On a dans ce mode la formule des graduels du deuxième ton: II. Justus ut palma; Haec dies; Tecum principium. Comparez alléluia II. Confitemini (dix-neuvième dimanche après la Pentecôte). Voir aussi l'antienne Magnum haereditatis mysterium (Noël).

Le procédé de substitution à la tonique, de la tierce de celle-ci comme note finale, apparaît dans la psalmodie du V^e ton à la finale, et dans les incises du répons bref pascal ou des antiennes du timbre *Notum fecit Dominus* (1).

On remarquera enfin que les mélodies appartenant aux modes intenses opèrent souvent leur terminaison par mouvement ascendant, alors que les modes normaux descendent régulièrement vers la terminaison.

Dans la plupart des antiennes de ce mode « élevé », le soutien tonal (fa) n'est pas exprimé, mais alors le degré intermédiaire sol entre la tonique sous-entendue et la finale, est accentué dans la mélodie. Voir les antiennes: II. Framea suscitare (lundi saint); Consolamini (quatrième jeudi d'Avent); Omnipotens sermo (quatrième dimanche d'Avent).

Cette forme modale majeure à finale mineure se partageait, avec les modes *majeurs* de *fa* et de *do*, l'expression de la plainte et des lamentations de deuil (2), et s'exécutait sur un diapason élevé. C'est par suite d'un contresens provenant de l'erreur de nomenclature signalée plus haut (p. 32), que ces formules d'antiennes se trouvent transposées au bas de l'échelle tonale.

De chacune de ces catégories, les mélodies dont l'étendue représente l'octave au-dessus de la finale, avec l'une ou l'autre forme du degré de *si*, constituent le premier ton du plain-chant (premier authente) et ont pris comme dominante de psalmodie laquinte *la*.

Le deuxième ton (premier plagal), ayant pour dominante psalmodique fa, tierce de la finale, comprend généralement les chants appartenant ou ayant appartenu primitivement au mode de la. Les pièces du deuxième ton s'étendent au grave au-dessous de la finale :

Répons Collegerunt (Rameaux).

Offertoire Veritas (Confesseurs Pontifes), Ad te levavi (premier dimanche d'Avent).

Introït Ecce advenit (Epiphanie).

Gloria II ad libitum.

Certains morceaux attribués dans nos livres au premier ou bien au deuxième ton, peuvent à la rigueur, faute d'un ambitus absolu, être

(1) Le fait de cette modulation mélodique expliquerait aussi bien la formation du type d'antiennes *Lauda Jerusalem* (ci-après, p. 56), écrites en effet à cette échelle, avec si \flat permanent. On en rapprocherait de même la mélodie du *Sanctus XVIII* (Voir G. Bas, *Kyriale*, p. 80), bien que ce chant suive modalement la Préface (ci-dessus, p. 38).

(2) Ci-après, p. 60.

,L

4

SALES MARKED STR.

assignés à l'un aussi bien qu'à l'autre (1). Comparez les antiennes I. Majorem caritatem; I. In patientia vestra (office des Apotres); I. Ecce in nubibus (deuxième dimanche d'Avent), avec II. A porta inferi (office des Défunts); II. Oppressit me dolor (Sept Douleurs); II. Juste et pie (troisième dimanche d'Avent); la communion I. Amen dico vobis quod ros qui reliquistis (Confesseurs non Pontifes) avec l'antienne I. Vos qui reliquistis (office des Apôtres), dans l'Édition Vaticane et les précédentes.

Aussi bien, la teneur mélodique des gammes de re et de la amène des combinaisons harmoniques identiques pour l'un et l'autre mode.

Enfin les récitatifs construits sur la tierce mineure rentrent dans cette catégorie modale (2).

Harmonie des modes de ré et de la.

La première gamme prend pour chacun de ses sept degrés les accords établis sur les degrés diatoniques contenus dans l'échelle. AA, 8.

La seconde, en transposition, ajoute ou substitue plusieurs harmonies aux 1^{er}, 3^e, 4^e et 6^e degrés, qui contiennent le *si*. (*Ibid.*, 9.)

La superposition harmonique des notes modales amène des combinaisons dissonantes, dont l'effet devient satisfaisant par le mélange du mode majeur avec le mineur dépourvu de la note sensible. (*Ibid.*, 10.) On a vu que ces combinaisons s'expliquent mélodiquement. (P. 36.)

Les conclusions harmoniques se font soit en prenant pour basse les notes d'une autre conclusion mélodique (*Ibid.*, 11), soit par l'accord de la quinte de la finale (11, a) qui est la vraie cadence du mode mineur (3). On peut adoucir par une septième l'enchaînement de ces successions sans notes communes. 11, b. Cp. 12, d, e.

Les formules basées sur la(b, c) conviennent généralement à tous les chants des deux modes (I^{er} et II^e tons). Les cadences établies sur *do* (*Ibid.*, *a*, *d*. Cp *f*) et mieux encore les cadences sur *fa* (11,3^e) correspondent au II^e ton, dont la dominante modale est *fa*.

L'absence de sensible dans ces échelles ne permet pas l'usage de la cadence parfaite. Les formules finales s'harmonisent avec une grande variété au moyen de cadences plagales ou d'accords renversés des 1^{er} et 3^e degrés. (*Ibid.*, 12, 13.)

Les repos intermédiaires sur les autres degrés de l'échelle reçoivent des harmonisations diverses, en relation avec les accords voisins et になるないであったことであるというなななななななないでありま

La comparaison pourrait s'étendre aux chants neumés. Ibid., 6.

Elle est plus sensible dans les formules de récitation neumées d'un autre texte de synagogue, et qui sont à rapprocher des pièces grégoriennes où les repos sur mi alternent avec les cadences sur ré: AA 7.

(3) V. d'Indy, Cours de composition, I, ch. vn, p. 3.

⁽¹⁾ D. Pothier, Les Mélodies grégoriennes d'après la tradition, p. 257.

⁽²⁾ Il est à propos de comparer avec les récitatifs en usage dans l'Église latine les formules juives orientales conçues dans les mêmes modes et opérant d'identiques modulations. Le rapprochement établit l'antiquité de deux traditions pourtant fort éloignées. AA, 5, p. 90-101.

souvent graduées en raison de l'importance modale de ces pauses. Des renversements ayant pour basse les notes modales apparaissent dans plusieurs de ces exemples. (*Ibid.* 14.)

Les cadences intermédiaires sur la et fa se font au moyen de l'accord mineur de la finale (re') ou de ceux de la mineur ou fa majeur, en évitant toutefois que l'emploi constant de ce dernier ne produise l'impression du mode de fa.

Les repos sur mi sont moins fréquents. Sur sol au contraire ils sont caractéristiques des chants de la première catégorie. Les exemples cités à la suite montrent que les accords de sol puis de do conviennent respectivement à cette pause.

L'harmonisation des chants constituant les subdivisions modales ayant la ou ré comme notes de terminaison, mais avec une autre tonique (ci-dessus, p. 48, 49), dépend de la constitution harmonique donnée aux échelles dont ces modes dérivent. On en trouvera les formules sous les conclusions intermédiaires la et ré dans les modes de fa, de do, de mi, de si et de sol.

se f

कः गए बच्च-इ

II. - Modes de mi et de si Mineur inverse.

MI: a) Mode Dorien.

 b) Mixolydien grave (2^e mode de mi).
 c) Mineur mixte.

 SI: a) Mode Mixolydien.

 b) Ionien intense.

TROISIÈME TON (Deuxième authente). QUATRIÈME TON (Deuxième plagal).

L'échelle ayant mi pour finale, avec $si \nmid au$ cinquième degré, se montre sous les aspects de mi-la-mi (harmonie Dorienne) et mi-si-mi(forme grave du mode Mixolydien). Les notes modales, en dépendance de la coupure des échelles, et les dominantes varient, toutes ces espèces restant caractérisées par la tierce finale descendante, formée d'un ton et d'un demi-ton, particularité qui donne à ces modes une grande expression de douceur.

Les pièces de cette catégorie modale, qui semblent avoir été les plus nombreuses dans le recueil grégorien très ancien, comme dans le chant grec ecclésiastique (1), tiennent encore une large place dans l'édition actuelle, même parmi les compositions récentes.

L'échelle antique divisée par quarte et quinte, se retrouve intacte dans les pièces du IV^e ton ayant *la* pour dominante psalmodique, avec les degrés mélodiques de *sol*, tierce supérieure de la finale, et *ut*, sa tierce inférieure, qui forment respectivement les accords de *la* mineur puis *do* majeur, et secondairement, par l'intervention du cinquième degré, l'accord de *mi* mineur.

On examinera sous ce point de vue les morceaux suivants, où les

(1) Bourgault-Ducoudray, p. 58.

http://ccwatershed.org

8-18:40 T

repos secondaires et les conclusions sont opérés le plus fréquemment par l'harmonie de *la* mineur, demandée par l'union de la finale et de la dominante modale.

- 52 -

Antiennes : III. Confitemini Domino quoniam et Confitemini Domino quia (vêpres du jeudi); IV. Laudabo et Impietatibus (Laudes du mercredi). A ces antiennes de facture simple, auxquelles on joindra A viro iniquo de l'ancien psautier (1); on comparera la formule plus développée : IV. Est secretum (sainte Cécile), et une autre d'origine grecque : III. Quando natus es (Circoncision).

Introït III. Vocem jucunditatis (cinquième dimanche après Pâques). Comparez Gaudens gaudebo (Immaculée Conception).

Communion : IV. Exsulta (deuxième messe de Noël) ; IV. Inclina (septième dimanche après la Pentecôte) ; III. Gustate (huitième dimanche).

Alléluias : IV. Dextera Dei (quatrième dimanche après Pâques) ; III. In te Domine (sixième dimanche après la Pentecôte).

Hymnes; IV. Ecce jam noctis (Laudes du dimanche); IV. Te lucis (3°); IV. Splendor paternae (Laudes du lundi).

Le Gloria XV, qui est une psalmodie, et le Benedicamus XVIII.

L'échelle de cette modalité, très apparente dans ces dernières pièces, qui sont les plus anciennes, porte en elle-même la preuve de son usage très antique non seulement dans le chant d'Eglise, mais encore à une période plus reculée (2).

Supposons en effet une simple récitation sur la corde de *la*, qui représente la *mèse* ancienne, avec un repos sur le premier degré descendant, à un ton plein d'après la diatonie rigoureuse, nous obtenons la formule

4

qui est celle de la psalmodie simple, notée IV g, celle aussi de la flexion d'un récitatif d'oraisons (Premier *ad libilum*) et du ton carthusien des leçons. La phrase initiale de la Préface, l'introduction au *Pater*, sa finale, le *Pax Domini* et le verset *Requiescant in pace*, modulent sur ces mêmes degrés.

Si au développement de cette mélodie rudimentaire le troisième degré descendant peut être pris à pareille distance d'un ton plein, en revanche, lequatrième tombera à un demi-ton du troisième, afin d'éviter trois tons consécutifs en série descendante (3). On forme de la sorte le tétracorde

-0	
$\oplus _ 2 _$	Q
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	

(1) Voir BB, 1.

(2) L'identité de la cadence dorienne avec les plus anciennes psalmodies chrétiennes explique le rapprochement des formules du *Te Deum* et de la mélopée des tragédies grecques. (L'Eclair, 25 décembre 1911.)

(3) D. Pothier, « Etude grégorienne », Tribune de Saint-Gervais, juillet 1895.

qui est exactement celui de nos psalmodies (IV, e, Gloria XV cité Te Deum) et qui constitue la cadence propre du mode Dorien (1). Comparez l'antienne ambrosienne Psallam Deo et sa formule de psaume, BB, 2.

2) Dans la division de l'échelle par quinte et quarte (2), la prépondérance est assurée aux troisième et cinquième degrés (3), dont la combinaison harmonique avec la finale donne l'accord modal de cette échelle, qui eut, comme le mode de *ré*, deux dominantes, la tierce et la quinte de la finale.

॥ः≌ही इ. २५

443.);

La dominante *sol* se retrouve encore dans le chant de la Généalogie. Voir aussi les pièces suivantes :

Sanctus X. Comparez l'Agnus correspondant.

Sanctus II ad libitum.

S The Second

27

Antiennes IV. Qui timet Dominum (vêpres du dimanche); Triduanas (22 novembre); Crucem tuam (vendredi saint); Habitabit(samedi saint); III. Fac benigne (troisième dimanche de Carême).

Hymne III. Deus tuorum militum (2^e).

Credo II, où cette dominante subsiste entièrement.

L'autre dominante, si, est apparente dans les alléluías : III. Defecit (saint François Caracciolo), où elle forme avec la tierce sol les cadences intermédiaires ; In te Domine (sixième dimanche après la Pentecôte) sur les mots In aeternum, accelera ; et Jubilate Deo (dimanche après l'Epiphanie).

Offertoire III. Sperent in te (troisième dimanche après la Pentecôte). Communion III. Vidimus stellam (Epiphanie).

Gloria XIV, où elle reçoit la majorité des cadences.

Antienne III. In Bethleem (troisième mardi d'Avent), sauf l'intonation.

La même note modale accentue les derniers vers de la strophe III. Pange lingua (4) (fête du Saint-Sacrement), tandis qu'au début de cette mélodie l'ut a remplacé le si.

(1) Cette même cadence dorienne « constitue [sous le nom de $\lambda \dot{\epsilon}\gamma \epsilon\tau \sigma c$], un mode spécial qui joue un rôle fort important dans la musique de l'Eglise grecque. Beaucoup des mélodies les plus expressives de sa liturgie appartiennent à ce mode ». Bourgault-Ducoudray, op. cit., p. 44. Le $\lambda \dot{\epsilon}\gamma \epsilon\tau \sigma c$ diffère de la gamme antique dont il dérive, par l'altération du *fa*, qui s'élève d'un quart de ton quand la mélodie monte, et du *la*, qui se baisse d'un quart de ton quand la mélodie descend. *Ibid*.

(2) Cette forme modale n'est pas admise dans la théorie byzantine. Son emploi est au contraire bien conforme à nos habitudes musicales.

(3) Comparez l'antienne Orietur du nocturne de Noël : BB, 3.

(4) Comparez avec la mélodie de cette hymne les antiennes : III. Cum fortis armatus et Si in digito (troisième dimanche de Carême). Pour l'équivalence ou la substitution de l'ut au si, comparez le début des antiennes Fac benigne (ci-dessus), Ecce Dominus (deuxième dimanche d'Avent), avec III. Ista est (office des Vierges) ou Serve bone (Confesseurs Pontifes).

http://ccwatershed.org

En effet, le degré mobile s'abaissant sous l'influence du fa(1) ne put servir de note de teneur (2) et fut remplacé par l'*ut* qui devint ainsi la dominante psalmodique des antiennes du III^e ton (3). Suivant cette condition, l'harmonisation peut s'assimiler à celle des chants de la catégorie précédente.

- 54 -

Indépendamment du fait de l'importance modale du degré de quinte, l'ut supérieur survient, comme degré modal de la gamme Dorienne, dans plusieurs pièces :

Introït III. Omnia (vingtième dimanche après la Pentecôte).

Antiennes : III. Omnia quaecumque (ancien Psautier) ; Domine, clamari ad te (vêpres du vendredi) ; Nemo te condemnarit (troisième samedi de Carême) ; Salra nos (complies).

Toutefois ce degré n'a pas, dans les chants du III^e ton, la même valeur mélodique que dans ceux du VIII^e, où il porte de longues teneurs et des formules modales (4).

Dans les mélodies indiquées ci-dessus, où l'ancienne dominante si n'a pas disparu (5), cette note doit recevoir l'accord modal figuré plus haut. Sous la dominante nouvelle on ne pourrait donner la préférence à l'harmonie de *do* majeur, au lieu de celle de *la* mineur, qui est en corrélation avec la finale du mode.

La même finale *mi*, avec *ut* et sol pour degrés modaux, accuse une variété harmonique non classée, assimilable dans son tétracorde bas à l'Ionien intense (ci-après, p. 55). On pourrait rattacher à cette catégorie les mélodies où la corde d'*ut* se marque au grave. Voir l'hymne Omnis expertem ; Terrena cuncta jubilent (Cantus Mariales) et quelques antiennes récentes.

L'octave mixolydienne, le mode calme et d'accent plaintif de l'ancienne musique classique, ayant si pour finale, et pour note de teneur la quarte mi (6), se retrouve dans des mélodies du IV^e ton, souvent (1) Comparez :



Cre-do ... De- um, Patrem omni-po-tentem ... et invi- si- bi- li- um.

(2) C'est apparemment la raison qui fit rejeter par les Grecs la division de cette échelle sur la quinte.

(3) La psalmodie sur si des introïts de ce mode subsiste « en Italie, au Mont-Cassin, à Bénévent ». Dom A. Mocquereau, Le Nombre musical grégorien, p. 206.

(4) Cp. V. d'Indy, Cours de composition, I, p. 70.

(5) « Le maintien du si, en ces circonstances, importe extrêmement à la conservation de la physionomie de ce mode. Le goût grégorien le réclame, conformément à ce que dit un auteur du xie siècle : « Incontestablement le troisième mode aime la deuxième neu-« vième (le si naturel), parce qu'elle est la quinte au-dessus de sa finale ; mais surtout « parce qu'elle retourne par un intervalle de quarte à la note e (mi) la plus aiguë de son « échelle. » [Gerbert] D. Mocquereau, op. cit., p. 206.

(6) La coupure si f. π -si n'est pas admise ; le cinquième degré ne peut servir, à intervalle de triton, de dominante harmonique.

transposées à l'échelle de *mi* avec *si* b permanent, mais justement écrites ailleurs à leur échelle propre.

Alléluias du type : IV. Excita Domine (troisième dimanche d'Avent); Emitte Spiritum Pentecôte) ; Ascendit Deus (Ascension) ; Qui posuit (messe pour la Paix), variante mélodique du même timbre, où est accusée la dominante à la quarte ; Lauda Jerusalem (messe pour la Paix). autre variante où le degré de tierce est au contraire marqué avec insistance.

La même particularité se révèle dans la mélodie plus développée de l'offertoire IV. Sacerdotes. (Saint-Sacrement), dans l'antienne IV. Juxta vestibulum (office des Cendres). On citera encore l'hymne IV. Exsultet (1), l'offertoire IV. Exsultabunt (messe des Martyrs) et la communion IV. Benedicimus (Trinité).

同情

1æ.¹ ,

Les pièces suivantes, écrites sans transposition, à l'échelle de si, descendent en repos intermédiaire au fa grave :

Communion IV. Dilexisti (messe des saintes Femmes), IV. Ab occultis (quatrième lundi de Carême); IV. Tollite hostias (dix-huitième dimanche après la Pentecòte); IV. Per signum crucis (sainte Croix), qui présente un ambitus de neuvième.

Un bon nombre de mélodies n'atteignent pas le cinquième degré ou l'omettent, et peuvent être rapportées indifféremment à l'une ou l'autre des deux échelles de mi ou de si, à moins que le rapprochement de mélodies plus complètes ou bien le contexte mélodique ne spécifient l'attribution.

L'introït IV. Resurrexi (Pâques); les communions IV. Inclina (septième dimanche après la Pentecôte); IV. Quod dico robis (messe des Martyrs), ne dépassent pas la quarte.

L'antienne très archaïque du nocturne des Martyrs Sanctis (BB, 4) ne monte qu'à la tierce. Une autre du même office, également intéressante (*Ibid.*, 5) montre le mélange de modes dont on a parlé (p. 30, 39). Comparez les antiennes IV. Fidelia; In mandatis, Domine audivi de l'ancien Psautier; Omnis terra et Omnes gentes du nocturne de l'Epiphanie.

L'hymne IV Jesu nostra redemptio (Ascension), l'offertoire IV. Tui sunt (troisième messe de Noël) omettent le degré mobile.

Par contre, la grande partie des chants à finale *mi* sont des mélodies mixtes employant les deux formes du *si*.

3) La finale si, avec la combinaison sol-ré pour soutien modal, donne le second mode de si, appartenant au système Phrygien et appelé Hyperiastien ou Ionien intense. C'est, à la différence du mode Mixolydien, une échelle à cadence mineure et fondement harmonique majeur.

Les pièces de cette classe sont nombreuses dans le répertoire.

Le *Gloria* pascal monte successivement du *sol* au *la*, puis au *si*, en degrés de cadence, et le re devient la note mélodique principale et le soutien de la terminaison *si*.

12:28 45

http://ccwatershed.org

Le Sanctus et l'Agnus de la même messe montrent pareillement la relation tonique de cette finale avec les degrés de sol (tonique) et de ré (teneur élevée) (1).

- 56 -

On fera la même observation sur l'antienne IV. Ne reminiscaris (troisième samedi de septembre) et l'hymne Conditor alme siderum.

Voir aussi l'antienne IV. Hymnum dicite (Quinquagésime).

On peut rapprocher de ces pièces le Kyrie XVIII, en observant l'insistance donnée au ré supérieur en relation avec la finale si et le degré de sol amenant cette finale et justifiant l'harmonisation sur la tierce, telle qu'elle se trouve en effet dans les accompagnements de ce Kyrie, combinée avec l'harmonie de la mineur et préparée par le renversement dans l'accompagnement de M. l'abbé Brun, aux trois premières phrases, la quatrième terminée sur une quinte, après une discrète intervention du fa naturel dans cette dernière phrase; en alternance avec l'harmonisation sur la quinte dans celui de M. G. Bas. Le renversement, ou encore une harmonie suffisante, pareille à celle qui est indiquée au Sanctus XVIII (à la suite), conviennent à ces mélodies peu développées, imprécises et requérant une harmonisation simple. Ci-dessus, p. 23, 38. Deuxième partie, p. 129-132.

Dans le Kyrie XVI, il ressort que le si, finale des quatre premières phrases, est la quinte de la finale exprimée.

Dans l'hymne IV. *Exsultet*, toute la mélodie semble reposer sur la note grave (*sol* en transposition) qui forme la troisième cadence.

On ajoutera enfin à cette énumération les antiennes fériales Lauda Jerusalem (Laudes du vendredi) (2); Illumina Domine (Laudes du mardi); In matutinis (quatrième dimanche de Carême), et autres du même timbre : Clamavi; Et omnis; Speret (3), ces dernières disparues du Psautier romain; puis le répons bref Inclina (dimanche à Tierce) (4), et l'antienne grecque Rubum quem viderat (Circoncision).

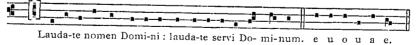
La tonique sol n'est pas exprimée dans certaines formules, qui sont cependant du même mode :

Antiennes : IV. Triduanas ; In mandatis (ancien Psautier) ; Qui timet Dominum (nouveau Psautier), transposition à la quinte.

(1) Des formules très semblables à ces mélodies se chantent selon une tradition fort antique et ininterrompue, dans les synagogues orientales, par exemple sur des récitatifs où l'on reconnaîtra une psalmodie ornée. BB, 6.

(2) On a signalé toutefois (p. 49, note 1) une autre formation modale possible ce ce type d'Antiennes.

(3) D. Pothier, Les Mélodies grégoriennes, p. 249. Cp. p. 247 :



L'analogie des notes de début avec la mélodie des antiennes : I. *Exi cito* (deuxième dimanche après la Pentecôte) et *Veniet Dominus* (troisième dimanche d'Avent) explique la transposition, qui n'altère pas le caractère modal de ces formules.

(4) Le lecteur étudiera, dans la Deuxième partie, p. 128-132, les harmonisations de ce mode écrites pour le présent ouvrage par M. L. Thirion, professeur au Conservatoire de Nancy. Enfin dans d'autres mélodies la même finale serait la quinte de la tonique *mi* et représenterait un Mixolydien évoluant mélodiquement

sur le tétracorde grave. (Voir p. 28.) L'harmonisation de ces formules doit dépendre respectivement des modes de *sol* et de *mi*. (Voir Deuxième partie, p. 128-132).

4. Une variété intéressante des mélodies de cette classe se voit dans les antiennes du type IV. Ecce veniet (deuxième lundi d'Avent); Benedicta tu (cinquième jeudi); Ecce video (saint Etienne); Speciosa et Laera ejus (office de la sainte Vierge), ayant la quarte pour dominante, et dont la cadence à tierce mineure, privée du degré de seconde intermédiaire, appartient à la fois aux deux modes mineurs de la, mineur direct et mi, mineur inverse. Le degré mobile, noté par si a distance de la formule finale (Cp. Ecce veniet... ipse renovabit, cité ; Ascendit Deus... et Dominus in voce tubae. Nocturne de l'Ascension, Laudes du Rosaire ; Benedicta tu... et benedictus, cité), fait attribuer cette mélodie au mineur direct, mais l'introduction d'un si à à proximité de cette finale, sur une incise paraphrasée (Ecce veniet... Jerusalem, alleluia. cité ; Laeva ejus... amplexabitur me, cité), les rapporte au mineur inverse. (Deuxième partie, p. 115).

On a comparé cette formule à celles d'antiennes du mode de sol (Cp. VIII. Dirupisti (vêpres des Apôtres); IV. Exortum est... et justus Dominus (Noël); VII. Domum tuam (Dédicace); voir aussi : I. Domus mea. Les hésitations des plain-chantistes et des éditeurs se fondaient sur l'imprécision de l'échelle mélodique de ces antiennes sans demi-ton.

A l'époque où les psalmodies étaient moins uniformes, ces antiennes en possédaient de propres, dont une à formule ornée se trouve sous l'antienne *Paradisi portae (Variae Preces*, 3^e édition (1892), p. 192. Cp. *Cantorinus*, sous la rubrique IV, A.

Harmonie des modes de mi et de si.

L'échelle de *mi* divisée sur sa quinte prend les accords fournis par les degrés diatoniques, avec insistance sur les combinaisons contenant le degré de *si*, note modale. BB, 8.

Divisée sur la quarte, elle attribue la préférence aux accords comprenant le *la*, même dans la conclusion par l'accord de *la*, qui termine harmoniquement l'accompagnement, encore que des harmonistes, par analogie avec la première espèce d'échelle, ajoutent à l'accord de *la* celui de *mi* mineur en cadence plagale.

Le mode de si, écrit par transposition en mi avec si b, prend le quatrième degré comme dominante tonale, dans sa première forme (p. 54); sol et ré comme notes modales dans sa seconde forme (p. 55). Il modifie l'harmonie des 1^{er}, 2^e, 3^e, 5^e et 7^e degrés. *Ibid.*, 9.

Le repos final ne peut s'effectuer sur l'accord formé par la finale, sa tierce et sa quinte, qui donnerait l'accord de quinte diminuée (d). On harmonisera cette terminaison d'après les éléments mélodiques, au moyen des accords de *mi* mineur ou de *sol* majeur (a, c), ou bien on

http://ccwatershed.org

emploiera une harmonisation suffisante répondant à cette finale sans présenter l'intervalle désectueux. Ibid., b. Cp. 11. Voir Kyrie XVIII, A et C (Deuxième partie, p. 129, 130).

- 58 -

Cadences et modulations des modes de mi.

Les procédés de réalisation sont analogues à ceux que l'on a indiqués pour les modes de réet de la. Les successions 9, k, i; 10, a, l et autres, correctes harmoniquement, s'adoucissent dans d'autres exemples par l'emploi du retard ou de l'anticipation d'une partie accompagnante (Ibid., e, f, m, n) ou l'intercalation de l'accord de la (d, h). Les repos inter médiaires se font sur tout accord modal. Ibid., 13.

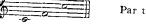
B. - MODES MAJEURS.

I. - Modes d'ut et de fa. 1. UT : a) Mode Lydien. b) Majeur moderne. c) Dorien élevé. 2. FA : a) Mode Hypolydien. b) Locrien élevé.

CINQUIÈME TON (Troisième authente). SIXIÈME TON (Troisième plagal).

Les échelles du système Lydien correspondent à notre gamme majeure avec sensible au-dessous de la finale.

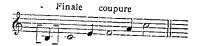
1) Le premier opère la division de l'échelle sur la quarte, dans les chants d'origine plus ancienne :



A A CONTRACTOR PERSONNAL AND A DESCRIPTION OF A DESCRIPTION A DESCRIPTION OF A DESCRIPA DESCRIPTION OF A DESCRIPTION OF A DES

Par transposition :

Cette coupure s'observera dans l'antienne de provenance grecque Cum audisset (office des Rameaux), présentant le demi-ton sous la finale et faisant sur la tierce mi la majorité des cadences :



C'est aussi la coupure de mélodies appartenant à la forme grave ou « relàchée » de ces modes : Introït VI. Hodie scietis. Voir ci-après.

2) Les mélodies d'origine occidentale partagent au contraire l'octave sur la quinte :



Ce fait présente une altération du propre mode de fa dont il va être question.

Alléluias : V. Te Martyrum (messe des Martyrs) et Adsumpta est (Assomption); VI. Domine in virtute (cinquième dimanche après la Pentecôte).

Le verset des graduels du Ve ton (échelle mixte : si b- a).

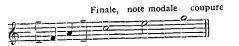
La messe VIII, De Angelis.

Le Credo III.

Sanclus et Agnus IX et XVII.

Dans plusieurs chants ainsi divisés sur la quinte, le 4° degré est omis. Ces chants peuvent appartenir au mode d'ut ou au mode de fa: Introït VI. Esto mihi (Quinquagésime).

Antienne VI. Adorna (Purification), d'origine grecque, dans laquelle le premier groupe ne sert qu'à l'intonation. Ce procédé démontre que la mélodie s'exécute dans les notes élevées :



L'introït et le Kyrie de la messe des Défunts ont la même origine CC, 1. On rapprochera de ces formules les introïts VI. Sacerdotes Dei (Martyr Pontife) ; V. Loquebar (messe d'une Martyre), et l'offertoire VI. In virtute (messe des Confesseurs). Cette dernière pièce comporte une échelle mixte.

D'autres mélodies sont d'un ambitus restreint et ne montent pas audessus de la tierce.

Hymne VI. Jam lucis férial, et d'autres du mode « relâché », citées ci-après.

3. Le mode Hypolydien prend pour finale la note de coupure (fa)du précédent et présente une échelle caractérisée par l'intervalle de triton entre la tonique et le quatrième degré (fa-si z). Cette échelle est reconnaissable sous cette forme dans l'antienne V. Ecce Dominus, type de l'Hypolydien normal CC, 2.

La coupure de ce mode se fait nécessairement sur la quinte (ut) et non sur la quarte si ¤.

On retrouve l'échelle hypolydienne pure dans plusieurs pièces de l'Edition Vaticane :

Introït V. Loquebar (messe d'une Martyre).

Offertoire V. Exspectans (quinzième dimanche après la Pentecôte). Les repos intermédiaires se sont sur la tierce la.

Communion V. Dico vobis gaudium est Angelis Dei (troisième dimanche), et plusieurs antiennes de texte analogue : V. In conspectu Angelorum (vêpres du mercredi. Ancien bréviaire); Omnes Angeli (Quinquagésime). Pareillement les antiennes fériales : V. In servis suis (Laudes du samedi); Exsultarit (vêpres du mercredi); Intret oratio

- 59 -

(Complies du samedi) et les antiennes pascales : Alleluia : Resurrexit Dominus, etc. ; enfin celle du nocturne de Noël Elevamini, et autres du même timbre. On notera aussi la psalmodie du Ve ton des introïts et des psaumes.

- 60 --

STATES AND A STATES

THE REAL OF A DESCRIPTION OF A DESCRIPTI

L'antienne VI. O admir abile commercium, la première de la série grecque du 1^{er} janvier, est le développement d'un thème d'Hypolydien « relâché », c'est-à-dire descendant aux degrés graves (p. 27) (Gevaërt, op. cit., p. 157.)

Dans d'autres pièces assez nombreuses, le degré de si s'est abaissé, par la même influence d'attraction mélodique que dans le mode de ré, de sorte qu'en Occident aussi bien qu'à Byzance, la gamme de fa est devenue une transposition de celle d'ut, dont elle diffère par la place des notes de coupure et de teneur.

Les pièces mixtes sont nombreuses dans les modes majeurs.

Par suite de l'altération du quatrième degré, les deux modes d'ut et de fa se trouvent ensemble assimilés à celui de sol dans les six premières notes de l'échelle ascendante. De là, pour les mélodies d'ambitus restreint la possibilité d'être interprétées harmoniquement selon deux modalités différentes. Voir Sanctus III ad libitum (G. Bas, Kyriale, p. 116 et 117, sous les indications VIII [VI] et VI). On citera, au mode de sol, les pièces ne descendant pas au-dessous de la finale (p. 66).

Ces deux modes n'ont pas dans le recueil grégorien la même richesse modale que les précédents. Attribuées par les anciens à certaines cérémonies païennes, les harmonies du système Lydien n'eurent pas la faveur des autres modes au début du culte chrétien. Le fonds primitif de l'Antiphonaire contient en effet peu d'antiennes et un nombre d'hymnes très restreint de ces tonalités. Avant d'appliquer ces modes, hors de Rome, dans les églises des Gaules, - sous l'influence grecque, sans doute, à des chants d'allure festivale, on les réservait aux mélodies déprécatoires telles que les Lamentations de Jérémie (2), l'introït et le Kyrie de la messe des Morts, et divers chants du même caractère. Contrairement à nos habitudes musicales, les anciens gémissaient et suppliaient sur un ton élevé et dans des tonalités majeures (3). On comparera, entre autres mélodies, celle du répons Plange (samedi saint).

4. La même finale majeure, en dépendance d'une tonique mineure (Tableau U, 3, 4) nous donne une variété modale que semblent représenter des mélodies appartenant pour la plupart aux périodes de Noël et de

On rappellera pourtant que la cadence majeure modulant au-dessous

mence ». Cp. Ruelle, Les Problèmes musicaux d'Aristote, op. cit., p. 24, note 1.

⁽¹⁾ Cette substitution du si b au \pm par l'influence du fa est apparente dans la comparaison des antiennes Exsultavit (ci-dessus) et Vestri capilli (office des Martyrs).

⁽²⁾ Le récitatif romain des Lamentations provient d'une source juive orientale. On en

trouvera la mélodie dans les Nouvelles Archives des Missions scientifiques, t. X (1902), p. 182 et 192. Cp. Vigouroux, Dictionnaire de la Bible. Article « Musique ». (3) « La voix des suppliants est aigue, parce qu'il faut un effort pour prier avec véhé-

de la finale allait plus volontiers à la tierce qu'au demi-ton. La recherche de la *sensible* était rejetée comme une imperfection (1).

STER STREET

On peut citer dans cette catégorie (2) :

Introïts : VI. Hodie scietis (veille de Noël); Quasi modo (octave de Pâques).

Communions : VI. In splendoribus (Noël); Pascha nostrum (Pâques).

Antiennes : Salutare (Laudes du mardi) ; Domine refugium (Laudes du jeudi).

Toutefois ces derniers exemples sont apparentés aux mélodies introduisant l'*ut* grave et représentant les formes de modes « relâchés » contenues dans les pièces suivantes :

Introïts : VI. In medio (Docteurs. Cp. 27 décembre); Os justi (Confesseurs).

Offertoires : VI. In virtute (messe des Martyrs). V. p. 59. Domine in auxilium (seizième dimanche après la Pentecôte).

Communion VI. De fructu (douzième dimanche).

Antiennes : VI. Mirabilia (vêpres du vendredi) ; Alleluia (vêpres du samedi saint) ; et celles du type Notum fecit ; Ipse invocabit me; Benedictus Dominus (ancien Psautier), toutes trois très archaïques ; puis la série des antiennes Ubi caritas (jeudi saint).

Agnus II ad libitum; Sanctus et Agnus VIII.

Enfin les antiennes ornées : O Christi pietas (saint Nicolas); O quam suavis (Saint-Sacrement) et autres du même type.

Harmonisation des modes majeurs.

Les notes modales sont, en plus de la finale fa, sa tierce (la) et sa quinte (do) dans les mélodies correspondant à l'échelle Lydienne (do-fa-do), première forme du mode d'ut, et aux trois formes d'Hypolydien normal (U, 11), relàché, et intense (Ibid., 12).



La seconde forme de la gamme de *do*, partagée sur la quinte *sol*, s'harmonise sur notre accord majeur de *do*. CC, 3.

La quinte sert de dominante au V^e ton (*do-sol*); par transposition (*fa-do*); la tierce au VI^e.

Les repos de phrases se font sur ces degrés, puis, dans les formules développées au grave, sur la quarte de la finale, parfois sur la tierce et

⁽¹⁾ Voir les textes dans D. Mocquereau, Le Nombre musical, p. 208.

⁽²⁾ Dans ces mélodies le quatrième degré manque, ou bien il forme quarte juste au-dessus de la finale (fa-si b) et les pièces rapportées théoriquement à cette variété peuvent correspondre aux modes secondaires de sol (p. 66) ou ut.

sur le premier degré au-dessus de cette finale. La cadence sur le demi-ton (sensible) est une particularité du chant grec. Le quatrième degré, qui est facteur harmonique du mode d'*ut* (*do-fa*; par transposition *fa-si* b) n'a pas ce rôle dans le propre mode de *fa*, où le *si* a demeure fixe entre les deux dominantes. CC, 4.

- 62 -

L'harmonisation des deux échelles de fa et d'ut comporte pour leurs finales la cadence harmonique parfaite. *Ibid.*, 5, a, 6, b; 7, 8.

On évite dans les mélodies propres à ces modes et distinguées de la variété des mineurs intenses (p. 27), l'emploi fréquent sur les notes de fa et de la, de l'accord de ré mineur, qui donnerait l'impression de la tonalité de ré (1); mais cet accord est corrigé par le renversement.

Toutefois cette harmonie convient, comme celle de la mineur, au mode non altéré de fa.

Au contraire le mode d'*ut* transposé en fa, demande l'emploi sur ce quatrième degré, de l'accord de sib, qui donne au surplus en cadence plagale une conclusion plus satisfaisante qu'un accord contenant la sensible.

Les cadences intermédiaires reçoivent tous les accords modaux.

II. — Modes de sol.

1. Modes Hypophrygien et Ionien.

2. Mode secondaire de sol.

SEPTIÈME TON (Quatrième authente). HUITIÈME TON (Quatrième plagal).

La finale *sol* représente premièrement les modes Hypophrygien et Ionien ayant pour finale la tonique du mode Phrygien, et la finale de ce même mode pour note de coupure (U, 8). Cette échelle possède les trois formes normale, relâchée et intense (p. 27). A côté de cette coupure sur la quinte, le fond le plus ancien de notre recueil nous fournit une échelle de *sol* divisée sur la quarte, qui ne provient pas directement du système des modes antiques, mais appartient authentiquement au chant oriental et forme toute une subdivision modale de la théorie byzantine (2).

Un autre mode de *sol* s'établit sur la tierce basse du mode Mixolydien, prenant *mi* et *si* pour degrés toniques, différant modalement des deux harmonies précédentes, de la même manière que l'Ionien intense (*sol-si-ré*) se distingue du Mixolydien (*sol-si-mi*).

Les modes de *sol* constituent la plus riche et la plus noble des tonalités antiques. La tierce majeure descendante est accentuée par l'intervalle d'un ton plein au dessous de la finale. Ce même degré à l'aigu

⁽¹⁾ Il est inutile de souligner l'inexactitude de l'harmonisation de ré mineur, qui imposerait au Kyrie de la messe des Défunts une note conventionnelle en opposition avec la contexture mélodique bien caractérisée.

⁽²⁾ Quatrième authente, première espèce : sol, finale et dominante ; ut, tonique et coupure. Bourgault-Ducoudray, op. cit., p. 43, 58, 59. Sut ce renversement de la gamme majeure, voir ci-dessus, p. 28.

devient caractéristique du VII^e ton, formant septième avec la finale et intervalle de triton avec le deuxième degré. De là, pour ce mode en particulier, une tonalité diatonique très franche ainsi qu'une incomparable richesse mélodique, chacune des notes pouvant en effet recevoir les accords secondaires, et les degrés élevés se substituant à la dominante primitive, en même temps que la disposition des notes modales par rapport à la fondamentale facilite l'élévation de la voix.

 $\dot{C}e$ degré d'un ton entier au-dessous de la finale, degré essentiel à la modalité, prive l'harmonisation de cadence parfaite. En revanche, il permet toutes les formes de cadence plagale sur les degrés *fa-sol*, *la-sol*, *do-sol*, *ré-sol*, *mi-sol*. DD, 4, I, II. En relation mélodique avec le si \exists , ce degré de *fa* produit les intervalles *fa-si* et *si-fa* que l'on ne doit pas chercher à éviter par le dièsement du *fa*, sous peine de fausser le mode (1), mais qui justifient au contraire l'harmonisation par l'accord de quinte diminuée ou ses renversements, ressource importante dans les mouvements harmoniques de cette tonalité.

Le sib ne peut être attribué au mode de sol d'une façon permanente, à moins de ramener l'échelle au mode de re'(2).



Les pièces mixtes $(si \not a-b)$ se rencontrent dans les deux tons, VII^o et VIII^o, plus nombreuses dans le VIII^o, par suite de l'importance que prend dans l'autre la coupe *sol-ré*, qui maintient la fixité du *si*.

32 22

Les deux divisions principales de l'échelle, par quarte ou par quinte, déterminent dans de très nombreux exemples les deux modalités anciennes.

La coupure par quarte du mode normal est présente dans les antiennes psalmiques des plus anciens offices : DD, 1-3.

Voir également les antiennes : VIII. Domine clamari (vêpres du vendredi); Filii Sion (Laudes du samedi); Illuminatio mea (Tierce du lundi); Te decet et In innocentia (Laudes du mercredi), au nouveau Psautier.

Dans le plus grand nombre, la finale est soutenue par le degré de fa. Le si
a subsiste comme note de l'échelle primitive : *Ibid.*, 2.

Ajoutez les antiennes connues : VIII. De profundis (vêpres du mardi); Martyrum chorus (office des Martyrs); Inpace in idipsum (samedi saint); Suscepimus Deus (Nocturne de Noël); De fructu (vêpres de Noël); Lumen ad revelationem (Présentation); Tanquam sponsus (Nocturne de

(2) Comparez les hymnes I. Vox clara (En clara vox) des Laudes de l'Avent, et VIII. Te lucis (Complies de Noël) avec les mélodies correspondantes du premier Antiphonaire (1891).

http://ccwatershed.org

⁽¹⁾ Comparez les rièces indiquées à la suite, notamment l'alléluia In die (cinquième dimanche après Pâques), avec les mélodies correspondantes dans les éditions antérieures.

Noël) Hymnum dicamus (Sexagésime); Ab hominibus (vêpres du jeudi saint), Beati qui habitant (Sexte du vendredi).

- 64 -

Le Graduel contient, entre autres pièces, l'offertoire VIII. Elegerunt (saint Etienne), les alléluias : VIII. Angelus Domini (lundi de Pâques); Fac nos innocuam (saint Joseph); Venite ad me (Toussaint), et ceux du thème Ostende (Avent); et dans l'Ordinaire, le Kyrie VI « Rex genitor ».

L'échelle s'augmente d'un second degré au grave dans les deux premières phrases du Kyrie pascal « Lux et Origo ».

La gamme ainsi constituée donne comme degrés mélodiques :

Finale	

et nous ramène aux modes de la (1), mi, (2) et ut (3).

La coupe par quinte donne une autre classe modale très riche, dont les degrés mélodiques s'échelonnent par succession de tierces au-dessus de la finale :

Finale					
2		-	<u>e</u>	_	 n
0	e	Ē-	<u></u>		

Ce sont presque en totalité les chants du VIIe ton ayant ré comme dominante mélodique.

Plusieurs séries d'antiennes appartenant à ce mode ne descendent pas au-dessous de la finale et montent à la sixte (mi), Voir : VII. Ecce sacerdos (Confesseurs pontifes); Specie tua et Adjuvabit (Nocturne des Vierges); Cantate Domino (deuxième vendredi d'Avent); Dixit Dominus et Sit nomen Domini (vêpres du dimanche); Magnificatus est (Noël); Jubilate (Laudes du lundi).

D'autres montent au fa, degré modal : VII. Caro mea (samedi saint); Proprio Filio suo (vendredi saint); Voce mea (Complies du vendredi); Oculis ac manibus (saint Martin).

Le degré de fa apparaît aussi au grave, comme soutien modal de la finale dans des pièces d'ambitus divers : Angelus ad pastores (Noël) ; Afferte Domino (Nocturne de l'Epiphanie) ; Valerianus (sainte Cécile).

Par contre les mélodies descendant aux degrés graves, et constituant le mode de sol relâché, n'atteignent ou ne dépassent pas la quinte supérieure, sauf développement exceptionnel de l'échelle (Antienne VIII. Ecce mitto, deuxième jeudi d'Avent).

⁽¹⁾ Comparez les antiennes du type VII. Ecce veniet (p. 57) avec I. Domus mea et Domum tuam (Dédicace).

⁽²⁾ Comparez III. Et respicientes (Pâques), Hic est discipulus (27 décembre) avec VIII. Adhaesit (10 août, 26 décembre). (3) Ci-après, p. 66.

Antiennes Sub throno Dei (saints Innocents); Jurarit Dominus (Confesseurs Pontifes); Tu es qui (deuxième jeudi d'Avent); Facta est cum angelo (Noël); Mirabile mysterium (Circoncision). Cp. Kyrie XII « Pater cuncta ».

— 65 —

On a le type de ces formules graves du mode relâché :



dans de nombreuses antiennes du temps de l'Avent et de Noël : VIII. In illa die; Jucundare; Ne timeas; Spiritus sanctus; Ecce ego mitto; Dabo in Sion; Jerusalem gaude; Dicit Dominus : pœnitentiam agite; Cum ortus fuerit; Rex pacificus.

La descente au grave diminue dans la plupart de ces formules l'importance du degré de quinte, et la psalmodie est sur la quarte (VIII^e ton).

L'Antiphonaire nous présente encore dans cette catégorie l'hymne des vêpres du samedi : VIII. O lux beata (Jam sol recedit) (1) et celle des Vierges. Jesu corona (1).

Le graduel fournit, sous des formes ornementales très variées, une semblable proportion de mélodies de ces modes. On a, avec accentuation des degrés de *si* et de *ré*, les alléluias : VII. *Exiri* (cinquième dimanche après Pâques, où dans l'ambitus de l'octave, le *ré* supporte toutes les cadences :



In die (Quasimodo) et Post dies octo, où les reprises mélodiques sont amenées par fa; Te decet (dixième dimanche après la Pentecôte), qui introduit les degrés de si et de la aux pauses intermédiaires; Venite (quatorzième dimanche); Multifarie (1^{er} janvier), dont l'extension mi-sol est exceptionnelle, et où l'on observera le mi grave en cadences intermédiaires, et l'insistance du mi aigu préparant la montée aux notes plus élevées : Pascha nostrum (Pàques); Confitebuntur (messe des Martyrs au temps pascal).

Introits : VII. Aqua sapientiae (mardi de Pâques) ; Protexisti me (Martyrs).

Offertoire VII. Confitebuntur (même messe).

On remarquera la prédominance donnée à ce mode dans les chants de la période pascale.

Il faut encore citer, pour l'ascension aux degrés élevés, les antiennes VII. *Mane nobiscum* (troisième mercredi après Pâques); *Concede nobis*

(1) Le rapprochement de cette formule d'hymne et des antiennes de la série citée indiquerait l'origine grecque de cette forme de mélodie.

5

16

٩ų

"`;'

1 1 1 (saint André, p. 36); Veni Domine (deuxième samedi d'Avent); Omnes sitientes (premier dimanche d'Avent).

La dominante psalmodique de ce mode est ré. On rapprochera le verset du psaume d'introït d'une autre psalmodie ornée, VII. Benediclus es (samedi des Quatre-Temps).

Ce degré caractéristique du ton prend dans le mode ionien « élevé » (Iastien intense. Gevaërt), une telle importance, que non seulement il maintient, comme on vient de le dire, le *si* au-dessus de la finale, mais encore il transporte la terminaison à cette même note, en changeant ainsi le mode de plusieurs pièces : *Sanctus* et *Agnus I*, hymne *Conditor alme siderum* (ci-dessus, p. 56). Les antiennes *Speret* et autres du même thème (*Ibid.*) s'écrivaient un degré plus haut et avaient le *si* comme corde de psalmodie. Comparez la notation du *Sanctus XVIII*.

Ailleurs encore le degré de quinte devient finale de pièces du mode de sol, — de la même manière que la quinte *la* termine le *Kyrie IV* « *Cunctipotens* ». — Voir *Gloria I ad libitum*, dans plusieurs de ses incises, outre l'alléluia *Exivi*, cité plus haut, et de l'hymne *Vox clara* (p. 45). On peut aussi comparer les deux récitatifs du *Credo I* et *II* en les ramenant à l'échelle de sol.

La division de l'échelle sur la quarte se trouve au Graduel dans un très grand nombre de pièces ornées et d'un ambitus étendu. On indiquera :

De ré à ut : introit VIII. In excelso (dimanche après l'Epiphanie); D'ut à ré : offertoire VIII. Elegerunt (saint Etienne);

De ré à ré : VIII. Introït Lux fulgebit (Noël); communion VIII. Memorabor (seizième dimanche après la Pentecôte); trait VIII. Desiderium (Martyrs);

De réà mi : offertoire VIII. Mirabilis (Martyrs), alleluia VIII. Tu es sacerdos (Confesseurs Pontifes); communion VIII. Video cælos (saint Etienne);

De mi à ré : offertoire VIII. Inveni David (Confesseur Pontife); D'ut à mi : trait VIII : Veni sponsa (Vierges);

D'ut à ut, avec insistance du degré de fa aux ictus, le trait VIII. Qui seminant; et, au contraire, avec prédominance du degré de coupure sol; l'alléluia VIII. Angelus Domini (lundi de Pâques); l'offertoire Elegerunt (saint Etienne), — en y ajoutant les formules restreintes des alléluias du type Benedictus es (Trinité), les hymnes VIII. Lucis creator (dimanche) Nunc sancte (II). Voir ci-dessus, p. 38.

La comparaison de l'échelle de ces dernières pièces et du schéma modal des chants du V^e ton analysés p. 58. 59 :



montre que, malgré la distinction des modes, l'on ne peut séparer

l'une de l'autre ces deux catégories de chants, où prédominent les degrés d'ul et de sol.

Le répons lyonnais *Dum duceretur*, cité p. 38, rend manifeste le mélange des deux tonalités, la seconde provenant de la première par la substitution à la finale grave de sa quinte.

En conséquence, l'harmonisation des chants demande sur cette quinte sol l'accord de do.

L'accord de *sol* appartient aux mélodies de la première classe modale de *sol*.

Dans les deux modes *sol-re* et *sol-ut*, mais plus souvent dans le premier les repos mélodiques ont lieu sur tous les degrés. Plusieurs, soit les 2^e, 3^e, 4^e, servaient aussi de dominante en vertu de la richesse mélodique d'une tonalité dont l'extension :



peut atteindre presque deux octaves et dont tous les degrés, de l'*ut* grave au *ré* aigu, sont aptes à servir de notes initiales aux intonations et aux reprises d'incises.

Cette analyse modale des mélodies grégoriennes, non moins importante que l'analyse rythmique, représente sans doute un travail attentif, parfois minutieux ; mais son utilité est incontestable et son profit certain.

Pour remplirefficacement son rôle, d'autant plus difficile qu'il est plus effacé et ne constitue qu'un accessoire dans le culte liturgique, l'accompagnateur doit posséder tous les détails du rythme et de la mélodie, au même degré que les chanteurs eux-mêmes.

Un accompagnement ne s'improvise dans ces conditions que moyennant une préparation harmonique dont le résultat doit équivaloir à une réalisation écrite correctement. De très bons accompagnateurs emploient des harmonisations écrites. Aussi bien, les études faites sur l'accompagnement grégorien sont loin aujourd'hui des incertitudes du début et montrent que l'exécution grégorienne ne se contente plus de médiocrités d'harmonie nuisibles au chant, indignes du service d'Eglise, et qu'on ne se permettrait pas pour l'accompagnement d'une romance quelconque, ni même d'un cantique.

Quelle que soit la forme d'accompagnement choisie. l'organiste doit donner à l'ensemble de sa partie le caractère de calme et de gravité propre à la mélodie grégorienne, et se maintenir dans des formes discrètes, en évitant les sonorités qui effaceraient le chant, aussi bien que les intonations bruyantes et les reprises anticipées, qui, sous couleur

State of the

d'imposer la note, brisent le rythme, contrarient le mouvement et impressionnent malles auditeurs.

- 68 -

On évitera tout autant, dans l'accompagnement choral, sauf indication contraire, de prolonger les sonorités harmoniques au delà de la durée exacte du chant. Les mains quitteront le clavier en même temps que le chœur terminera, afin de laisser l'auditeur sous l'impression de la finale mélodique et non sous l'influence de l'harmonisation.

Le meilleur soutien à donner aux chanteurs est une harmonie simplement conforme à la tonalité et d'une sonorité douce, obtenue sur l'orgue au moyen des jeux de fonds les moins timbrés.

Un orgue de composition très réduite est toujours préférable, comme soutien vocal, à un harmonium.

Les huit pieds doux suffisent à la réalisation harmonique. On peut, avec les voix d'enfants ou de femmes, employer parfois un jeu faible de quatre pieds. Les jeux de seize, non plus que les pédales fortes, ne conviennent pas pour l'accompagnement du chœur grégorien.

Il importe de ramener les chants au diapason moyen des voix, mais sans se tenir à une transposition uniforme. La dominante de psalmodie varie non seulement d'un chœur à l'autre, mais parfois, dans le même milieu, elle demande à se conformer à l'heure et à la température. Les dernières pièces d'un office, les derniers psaumes d'une série peuvent être pris sur une teneur plus élevée ; le chœur s'accommodera moins du procédé contraire. Pour les pièces non psalmodiques, l'extension de chacune indique sans doute certaines limites relatives dépendantes de la constitution du chœur. D'autre part on tiendra compte de la nature du morceau, aussi bien que du fait que les gammes anciennes ne dépendaient d'aucun diapason rigoureux, et qu'il ne faut pas faire état de la position que leur donne la transcription sur la portée moderne (1).

Les chants du mode de *la* (II^e ton) ne sont rien moins qu'exécutés au grave (Voir p. 49); ceux du mode de *sol* élevé (VII^e ton) perdent leur caractère à être transportés trop au-dessous de leur échelle. Ce n'est pas non plus sans intention que les anciens écrivaient sur les degrés au-dessus du médium les mélodies funèbres (p. 60). Enfin, les introïts des plus anciennes fêtes, Pâques, Noël (première messe), Epiphanie, n'auraient plus leur signification liturgique si on les maintenait au diapason de la transcription musicale de leurs mélodies.

Qu'il s'agisse d'harmonisations immédiatement réalisées au clavier ou de l'exécution d'accompagnements écrits, personne n'objectera la durée d'une étude consacrée à cette branche de l'art musical qu'est le chant grégorien.

« Pour comprendre quelque chose au plain-chant, écrivait en 1895 M. C. Saint-Saëns, il ne suffit pas de le pratiquer; ce serait une étude de toute la vic. »

(1) La question de transposition continuelle se résout pour l'accompagnateur d'après la notation neumatique beaucoup plus aisément que par les notes musicales, qui placent réellement la mélodie grégorienne dans un domaine étranger. Et, puisqu'il s'agit de la forme d'art propre à l'Eglise, créée par elle pour son culte exclusif, aucune des personnes intéressées à sa pratique et à son succès ne peut reculer devant les moyens mis à sa portée, ni se refuser à comprendre — alors que le goût liurgique renaît parmi nous et que la peinture et l'architecture d'Eglise sont remises en honneur, — qu'il est juste de donner au chant grégorien la même part de préparation que l'on applique à un cantique quelconque.



Ser sand



http://ccwatershed.org



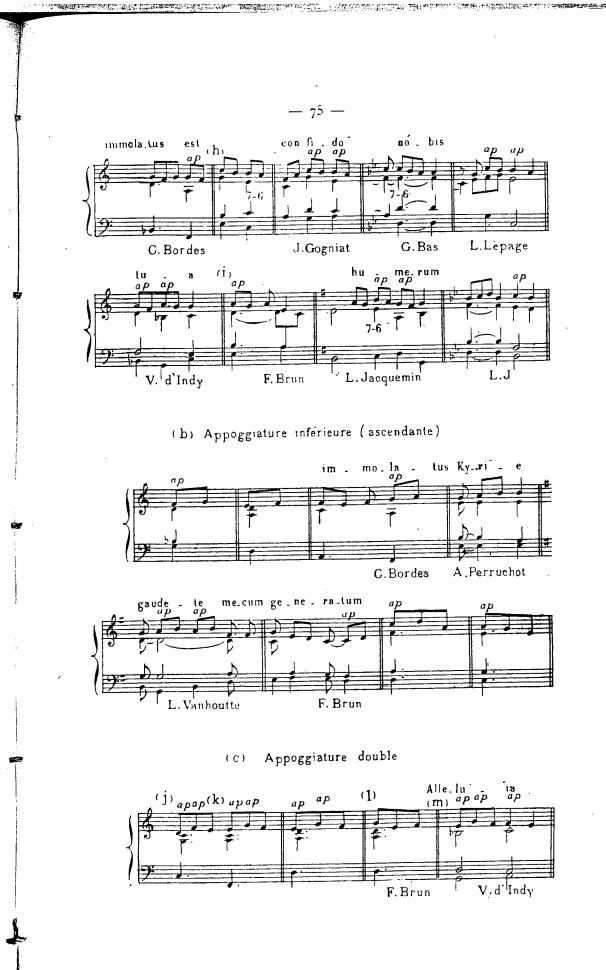
Branan S. C. C. C. Stratter and a strategy of the state

""""""



•





ւր Դր Նղ

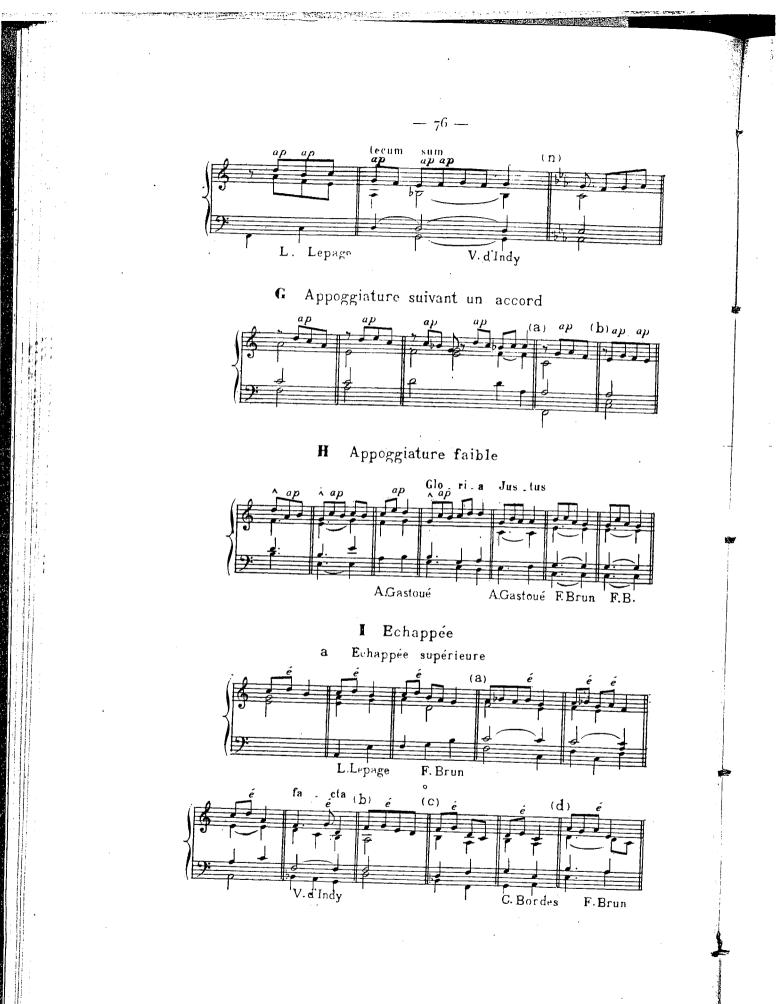
승규는 것 ~~

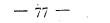
She ding to plande

EAGAL ON A DISTRICT

÷.;

₿





Echappée inférieure (b)

Region 47



Anticipation indirecte J



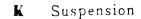
म∦ कम्

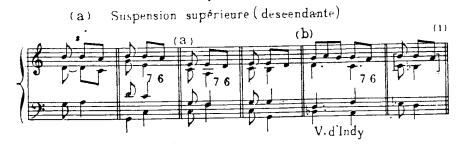
1

ज ४५२.५ १९

. č.a

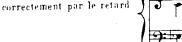
ALC: NO SERVICE

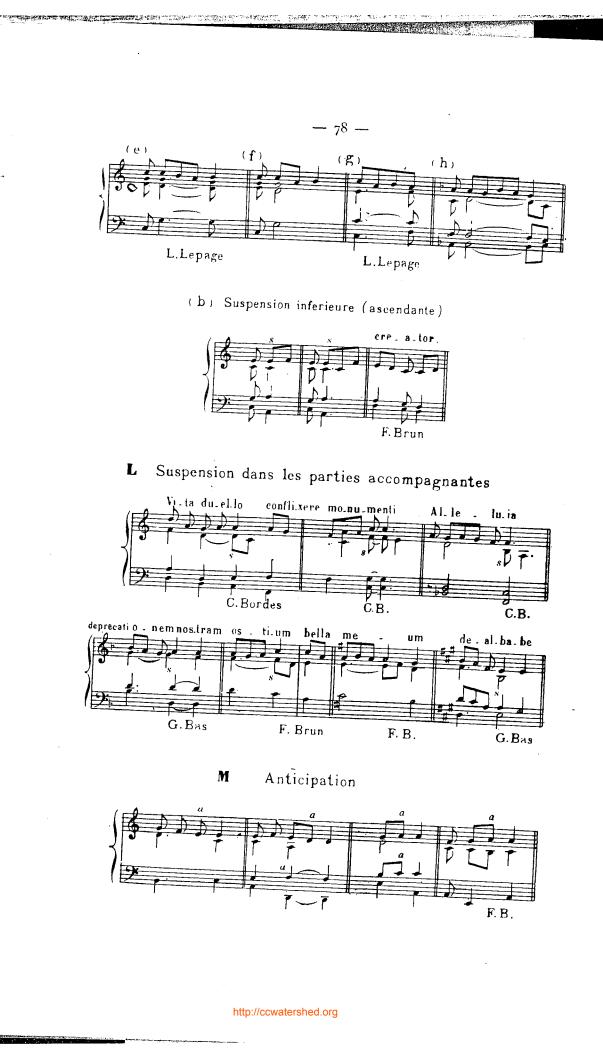


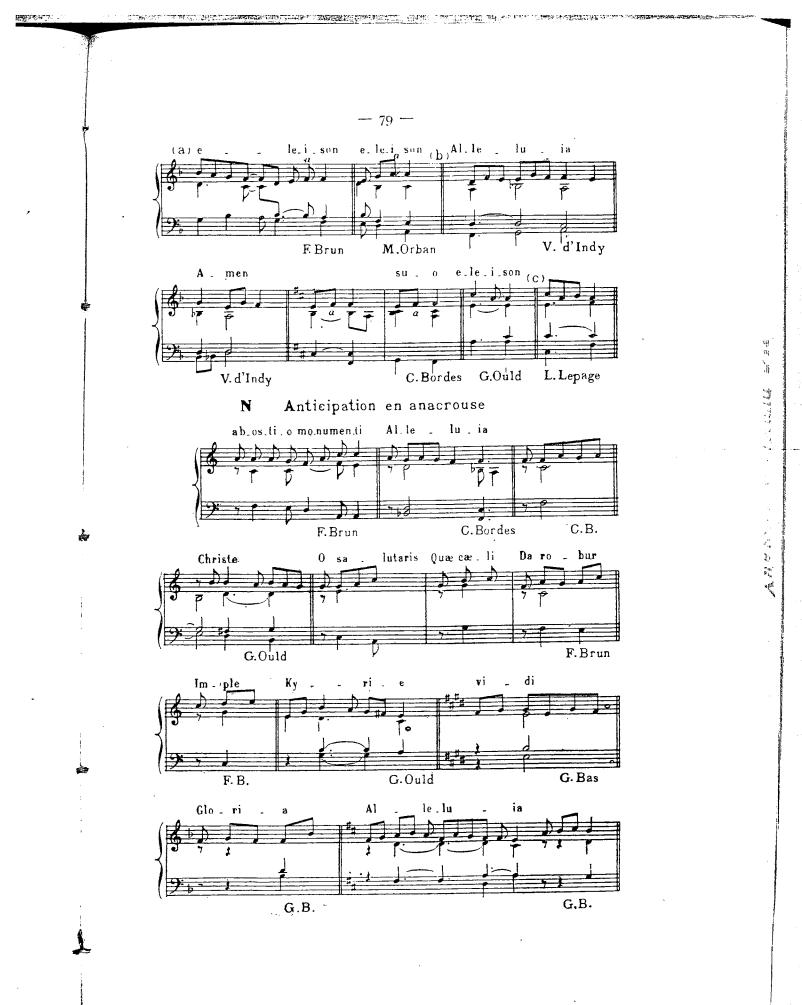




(1) La succession de quintes retardées se fait correctement par le retard du degré grave de la deuxième quinte.









Carlo and a state of the second state of the second state of the second state of the second state of the second

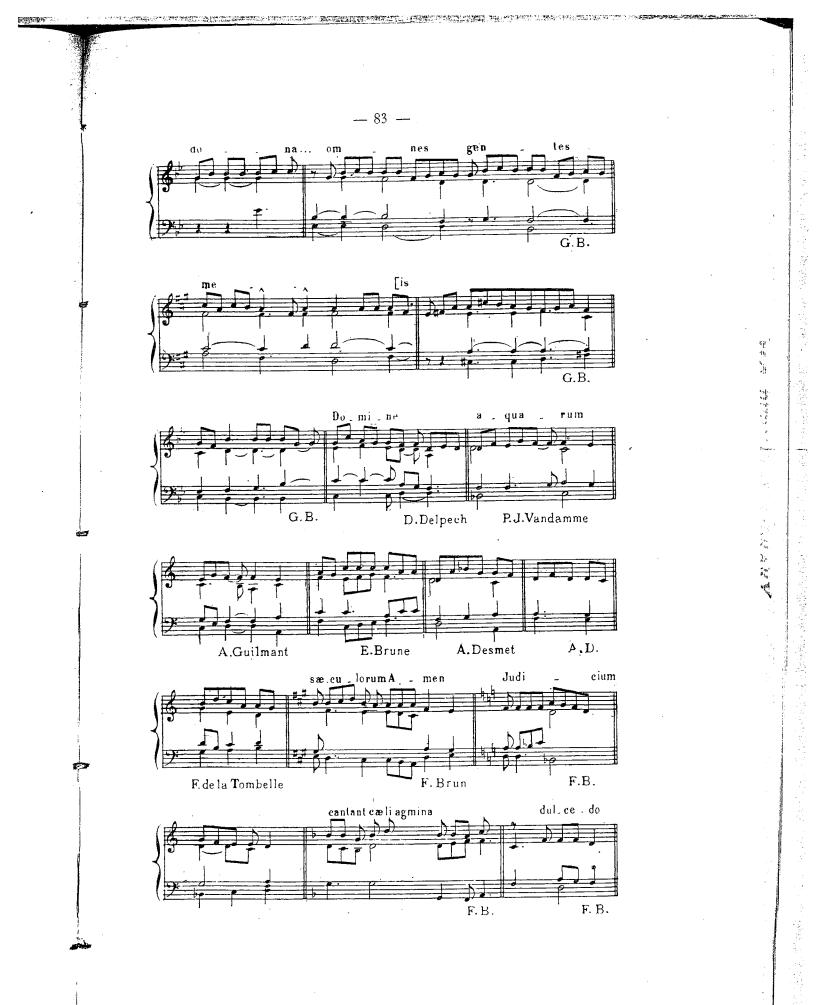
1.14

1944 - M



日夏時 表示









S. Accompagnements en tenues d'accords





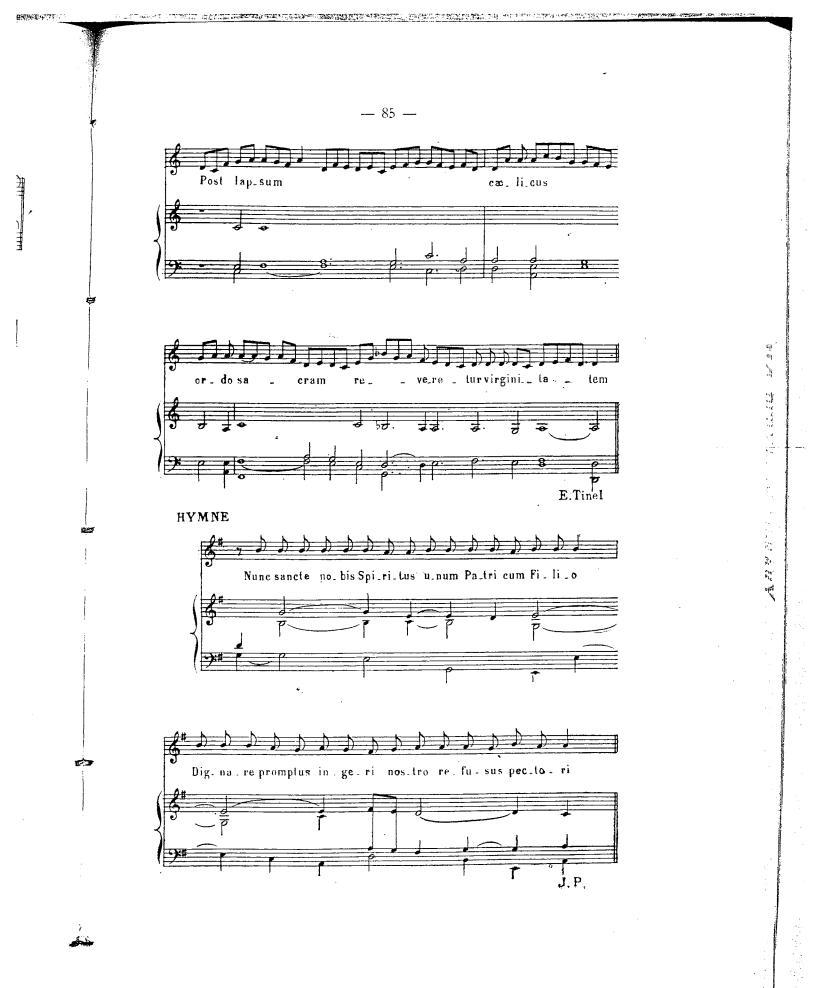
http://ccwatershed.org

- 84 -

 $\frac{1}{|k|} \sum_{i=1}^{n-1} \frac{1}{n} \frac{|k|^2}{n!} = \sum_{i=1}^{n-1} \frac{1}{|k|^2} + \frac{1}{|k|^2} \sum_{i=1}^{n-1} \frac{1}{|k|^2} \sum_{i=1}^{n-1} \frac{1}{|k|^2} + \frac{1}{|k$

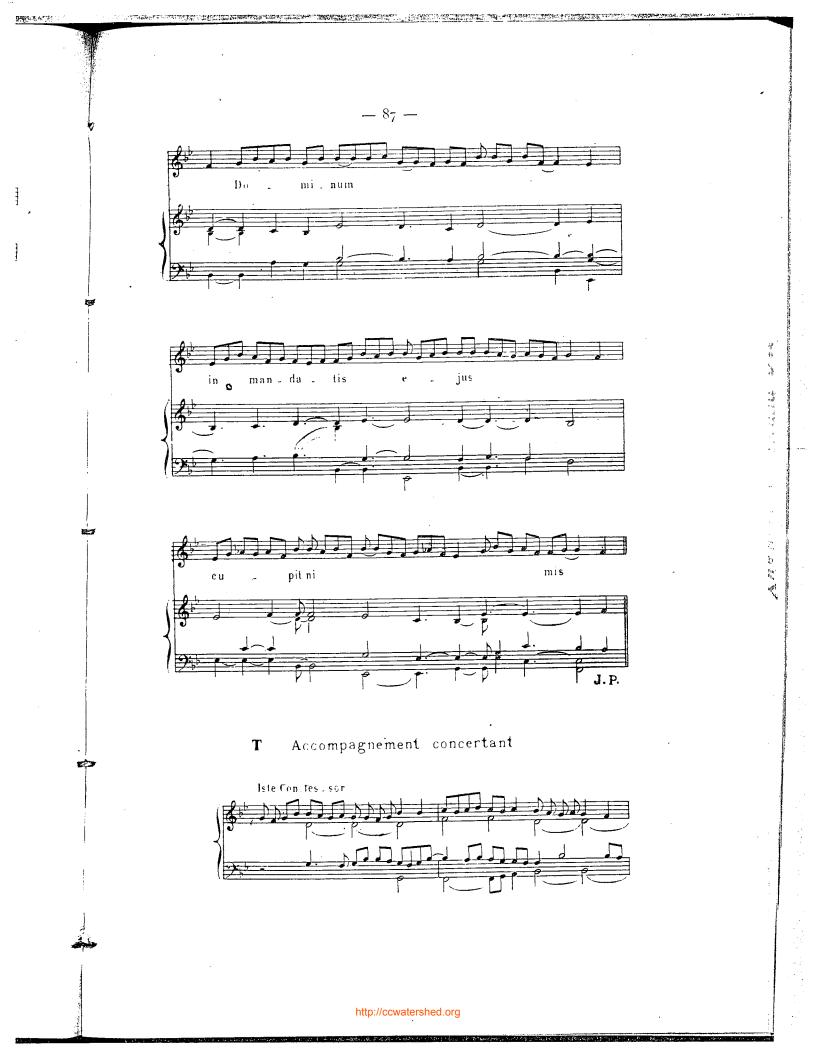
A THE REAL PROPERTY OF A DESCRIPTION OF A D

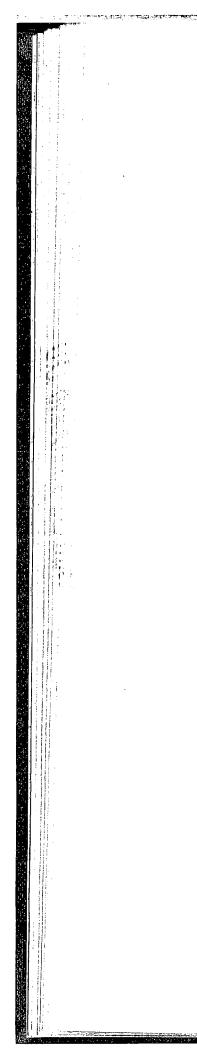
 $\tau = \tau_{\rm const}$





NEW CONTRACTOR OF THE STREET







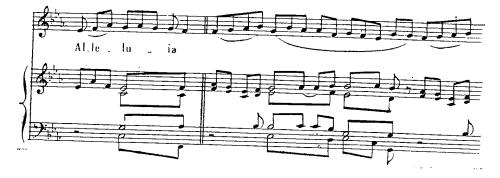
- 88 -

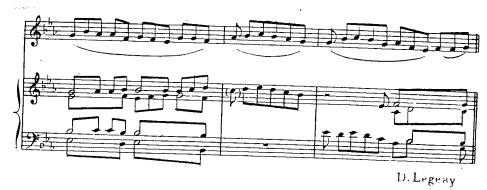
894年的日本社会部的资源

20

1

THE REAL PROPERTY OF LEVEL

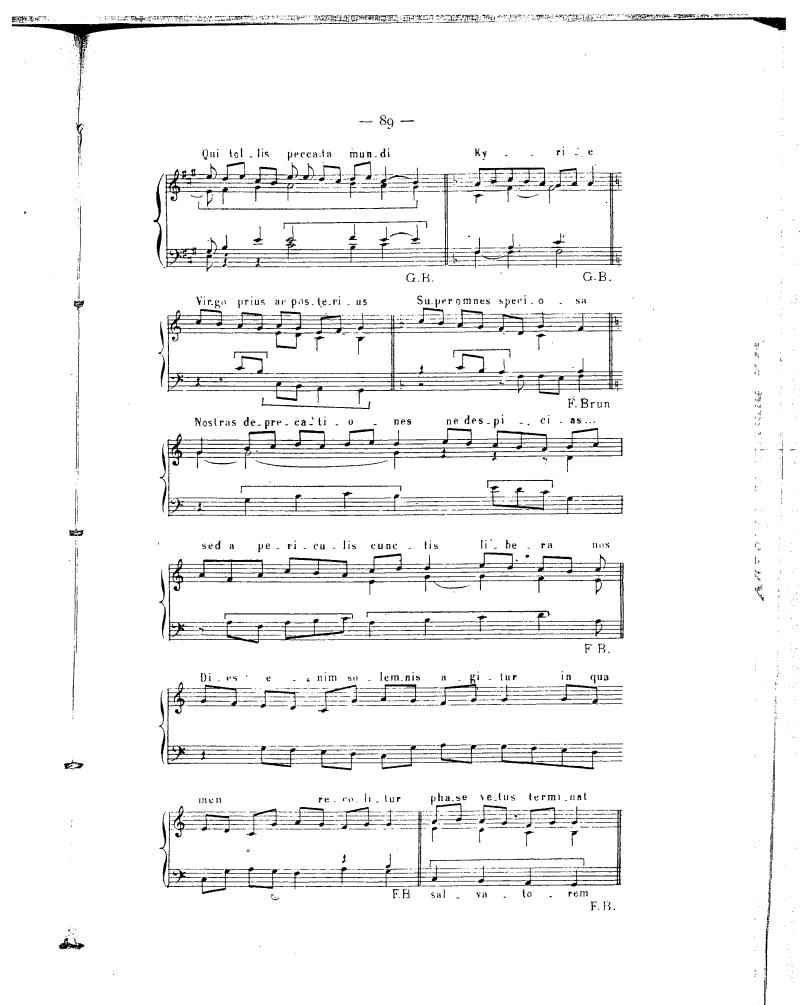


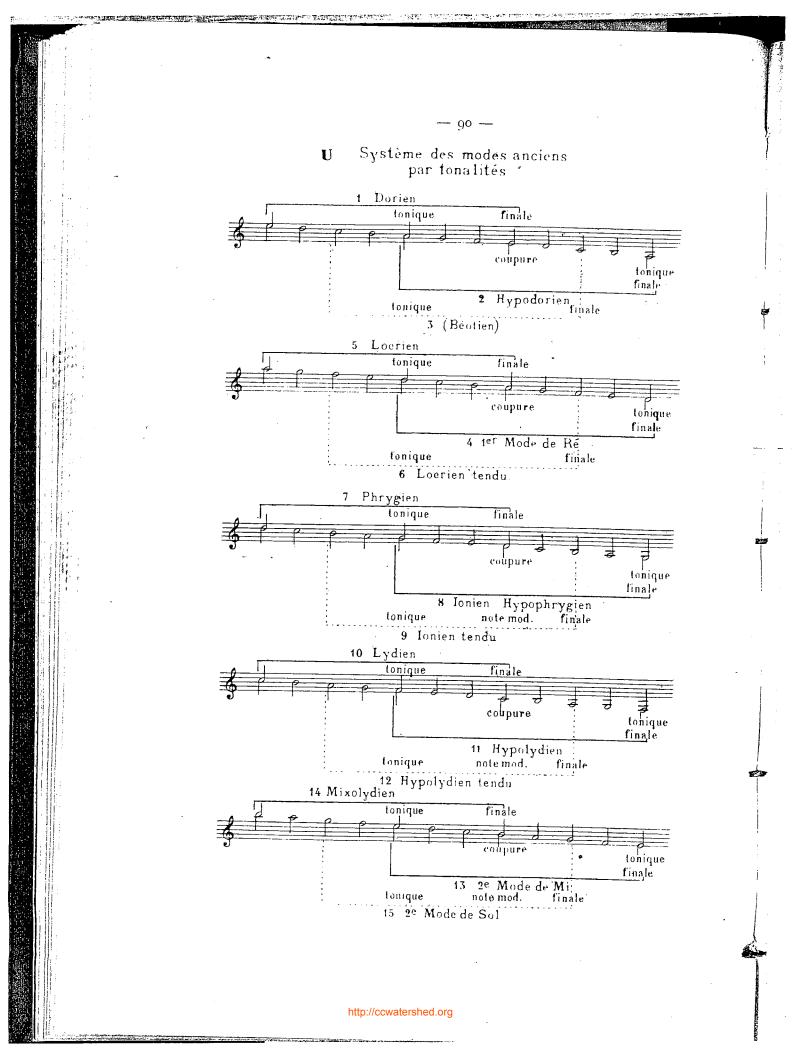


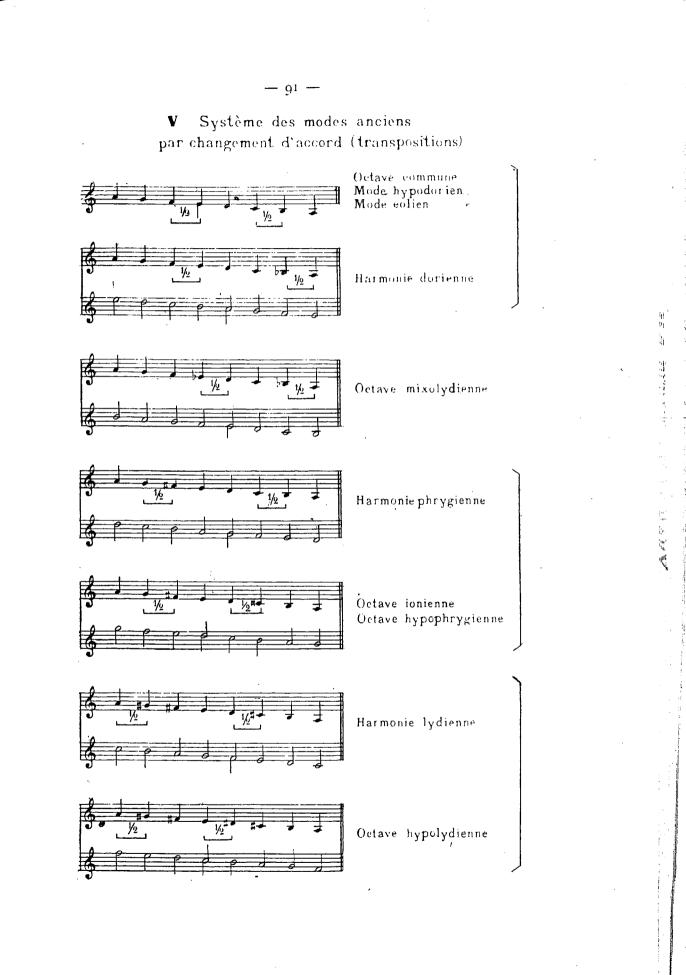
Deo gratias

http://ccwatershed.org

10.1.24







George and

http://ccwatershed.org

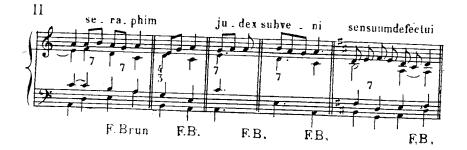




F.B.







http://ccwatershed.org

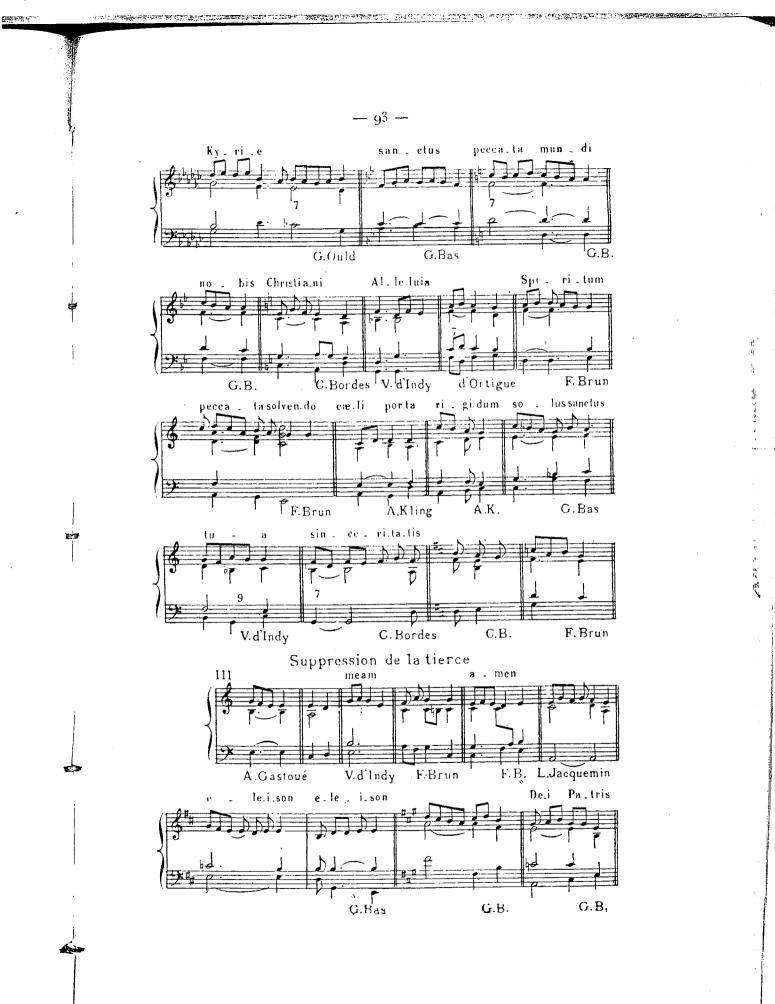
- 92 --

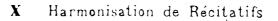
Real Property in the second seco

SPANN TRUE WH

WILL CALL TIME

States of the prost states



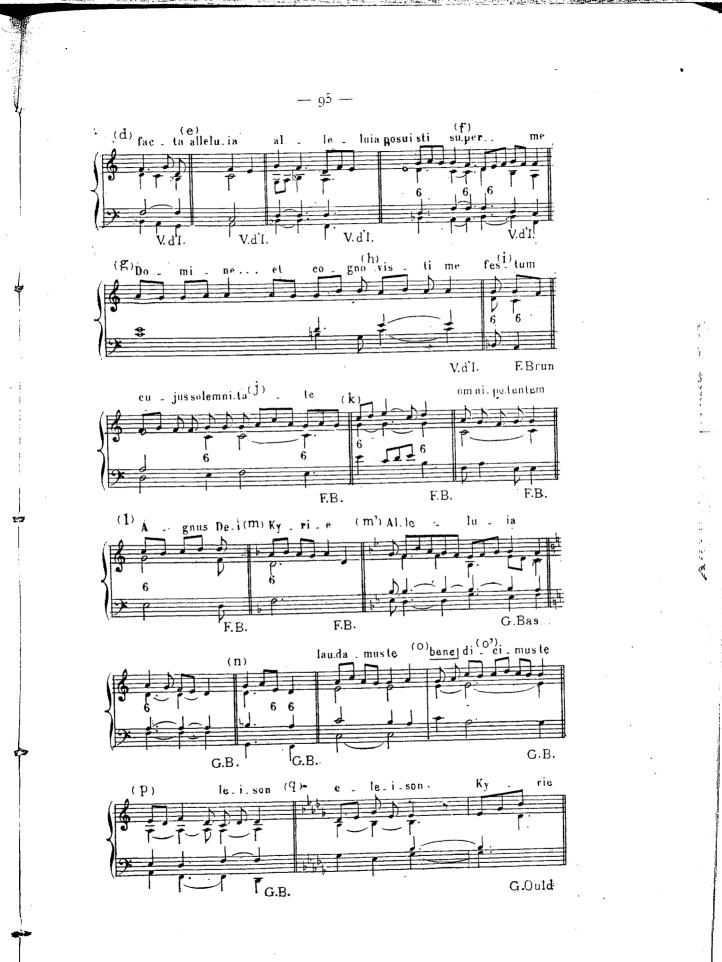


-94 -

YNS SELECT

1.50





•••

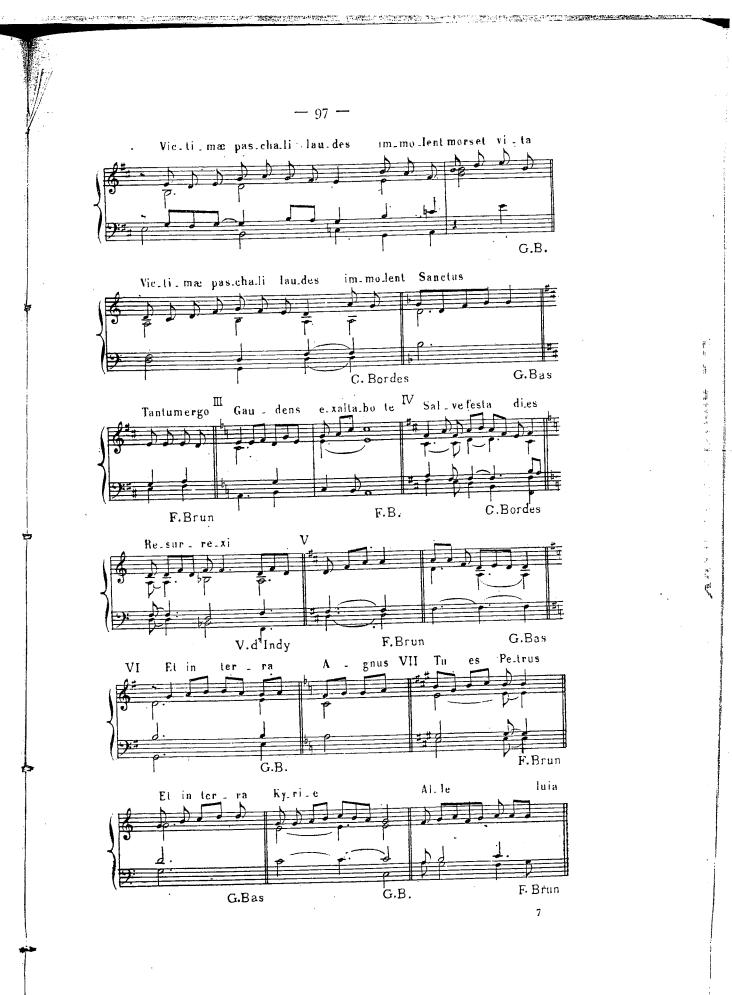


WARDER FOR STREET

13249

http://ccwatershed.org

d.org



REFERENCE

http://ccwatershed.org

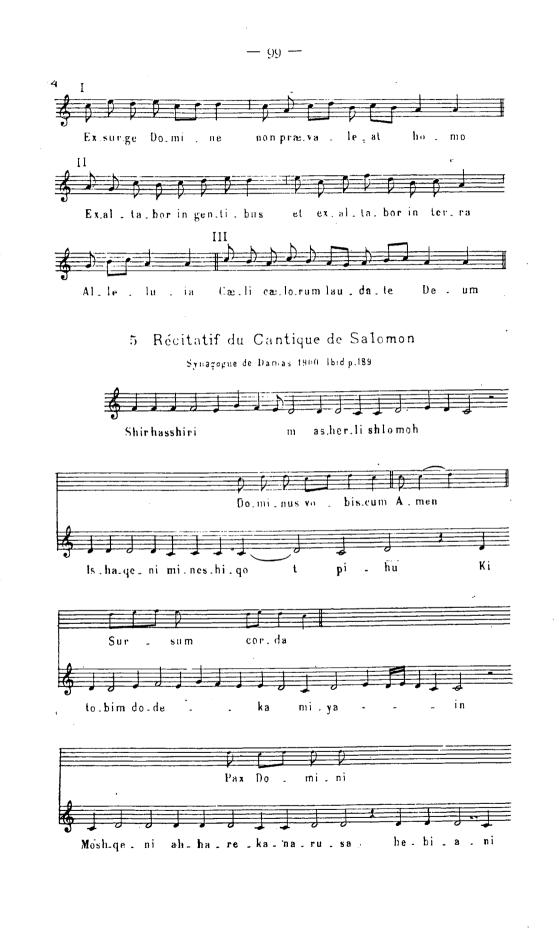
Charles and an and the state of the state of

Aa Formules des Modes de LA et de RÉ

- 98 -



HYMNE DE SYNAGOGUE(Damas) Office du matin (Nouvelles Archives des Missions scientifiques t X pp 199 et 229



1

All and a los diff all

t shi La

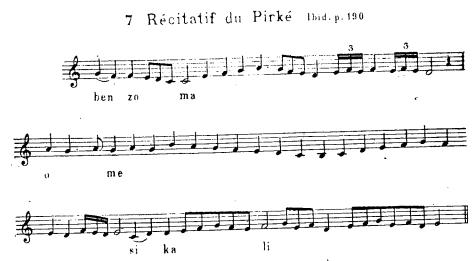
14

CARTS LOTING & CARDING

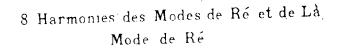
- 100 --1-15 sitsemper vo bis _ cum Et cum spi.ri tu tu, o ha_me_lek ha _ da_ra w naz ki_ra do - de- ka 1 mi_ya_in me_sha_ri m a_he_bu k a Per om _ ni _ a 0. re _ mus Præssta tu _ 18 al tir_u_ni she.a_ni she_har_ho_ret shesza fat ni 6 et se . cu . ra pre_cur_rant Ũ . nus hass_ha mesh be _ ne ha _ ru _ bi . she.me. a ប pro.phe.ta lem e X vit 1 0 - ka al ken karmi shel _ li lo na Ltar_ti

tel - Logith and statistic and

াম এলে



Comparez Allelnia IV Amavit cum et Alleluia 1 Justus ut palma









http://ccwatershed.org

17.198

ł

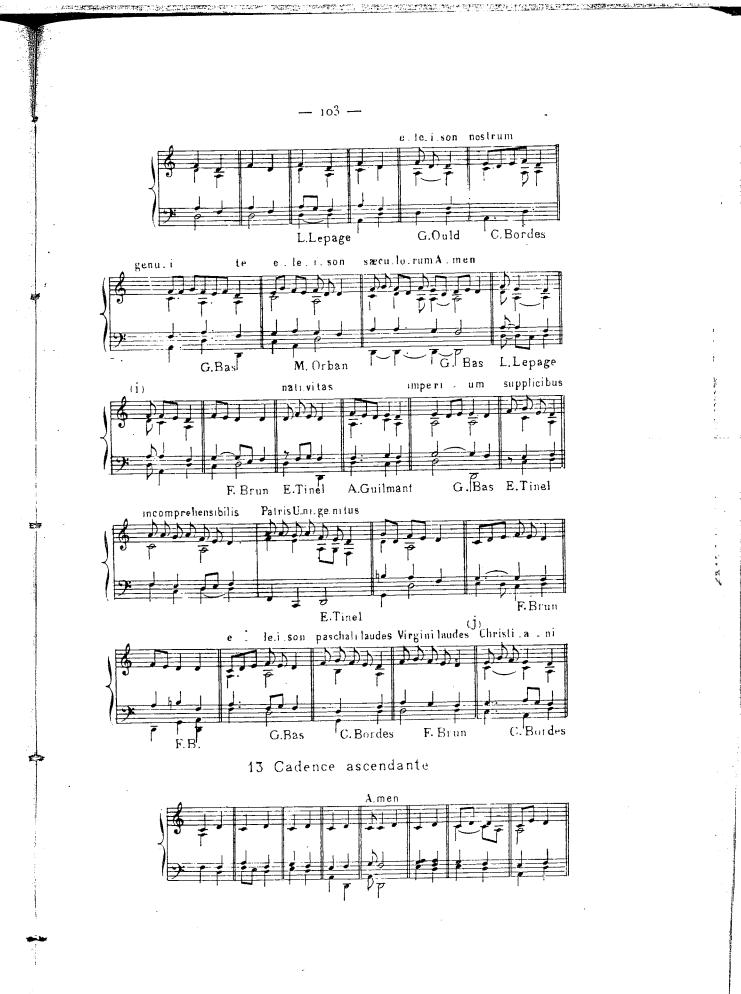
シーム たまた

ني. ري: ري:

÷

B. Maria





Right and

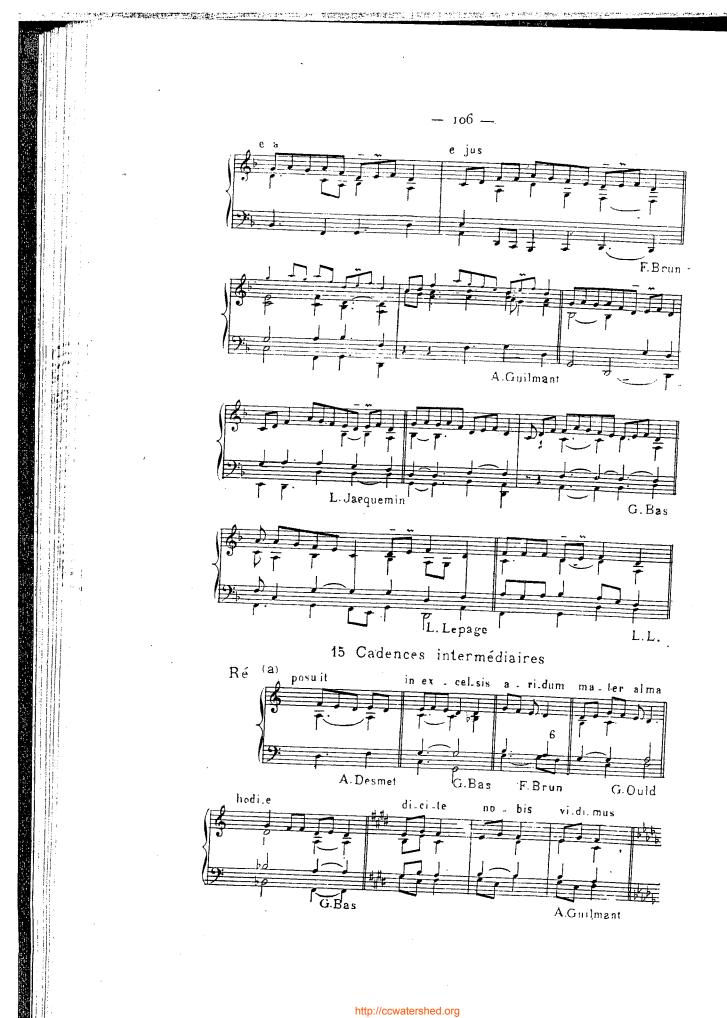


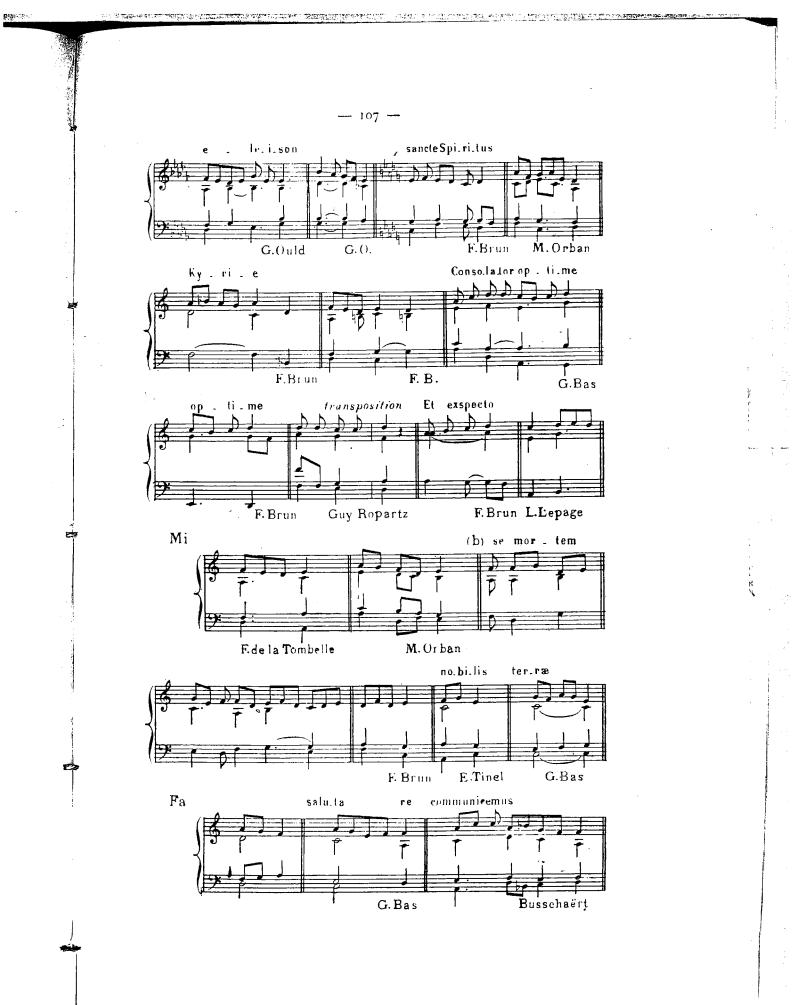
- 104 -



http://ccwatershed.org

e.





.

1.3.1977

,

AN AND THE STREET, I SHOW THE STREET,

The State of the S





8424 B 4

http://ccwatershed.org

and the state of the

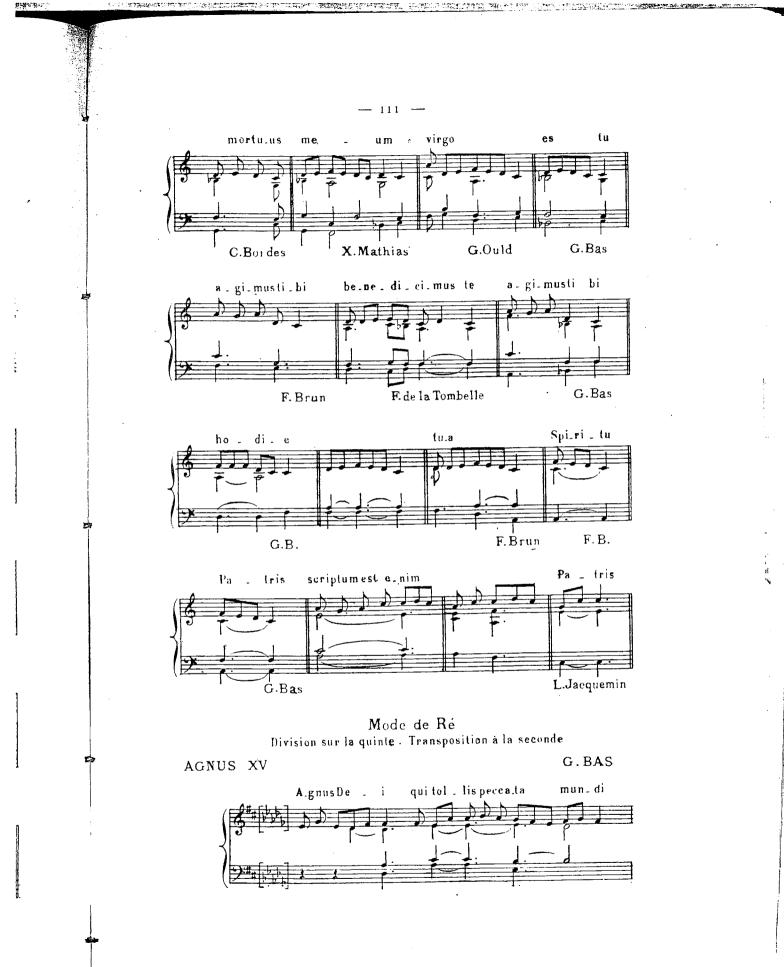


THE PROPERTY AND A DESCRIPTION OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY

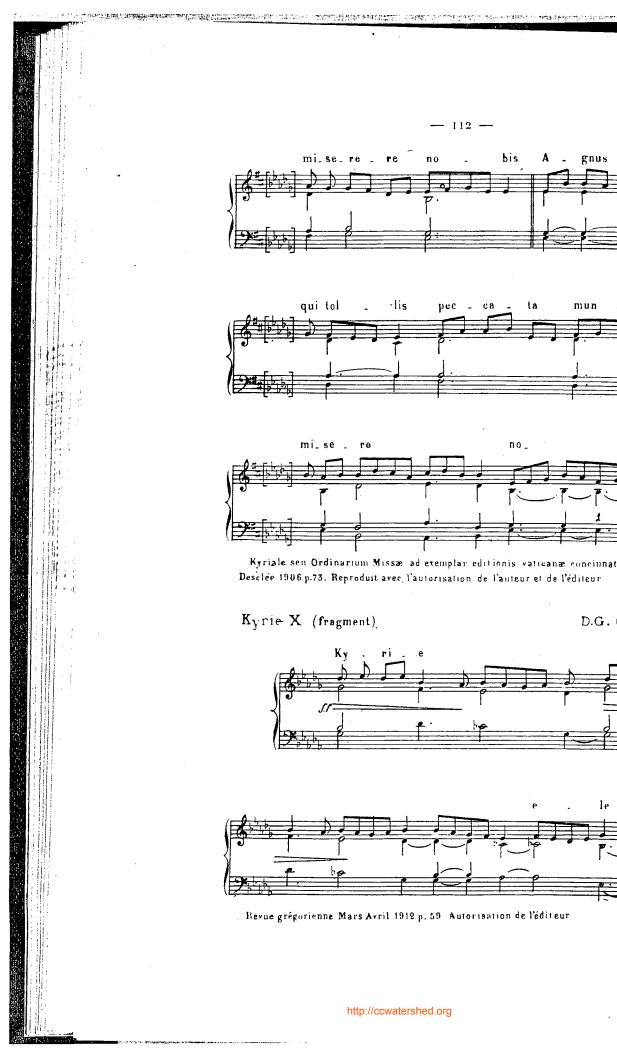
leina

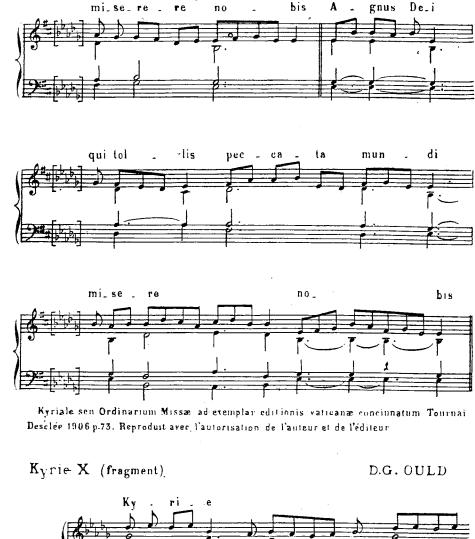
http://ccwatershed.org

. .



a the constant of the second states





- 112 ---

no

bis

A

-

mi_se_ re





Revue grégorienne Mars Avril 1912 p. 59 Autorisation de l'éditeur



THE ASSAULT OF A STREET OF STREET OF STREET OF STREET OF STREET

POSS 8

C. TORIGAN MA SLOWER THESE

3.0

http://ccwatershed.org

is the state of the second state of the



Set 14

F. BRUN. Les Saluts grégoriens. Lyon. Janin. 1.4 (1912) Reproduit avec l'autorisation de l'editori.

Mode de La (Ré Sib)

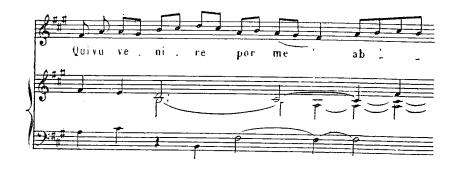
Antienne de Communion (Messe des Martyrs)

of the second second

8.16.

The State

(#P.S.7.),217





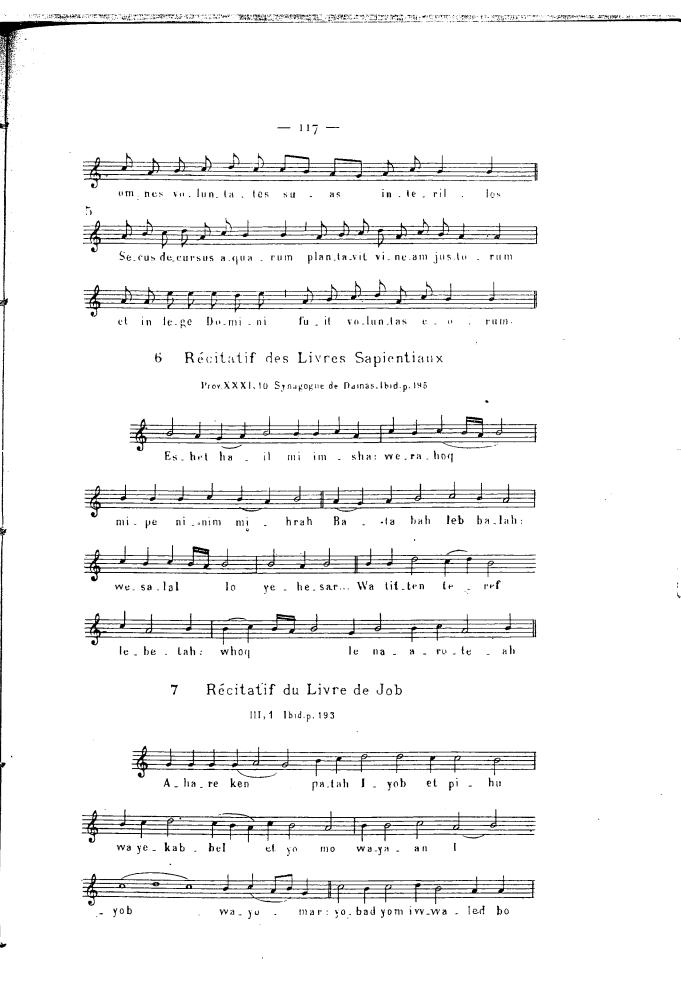




S ON BOTHER WARRANT WARRANT BUCCO

ALC TO LO TO DAY



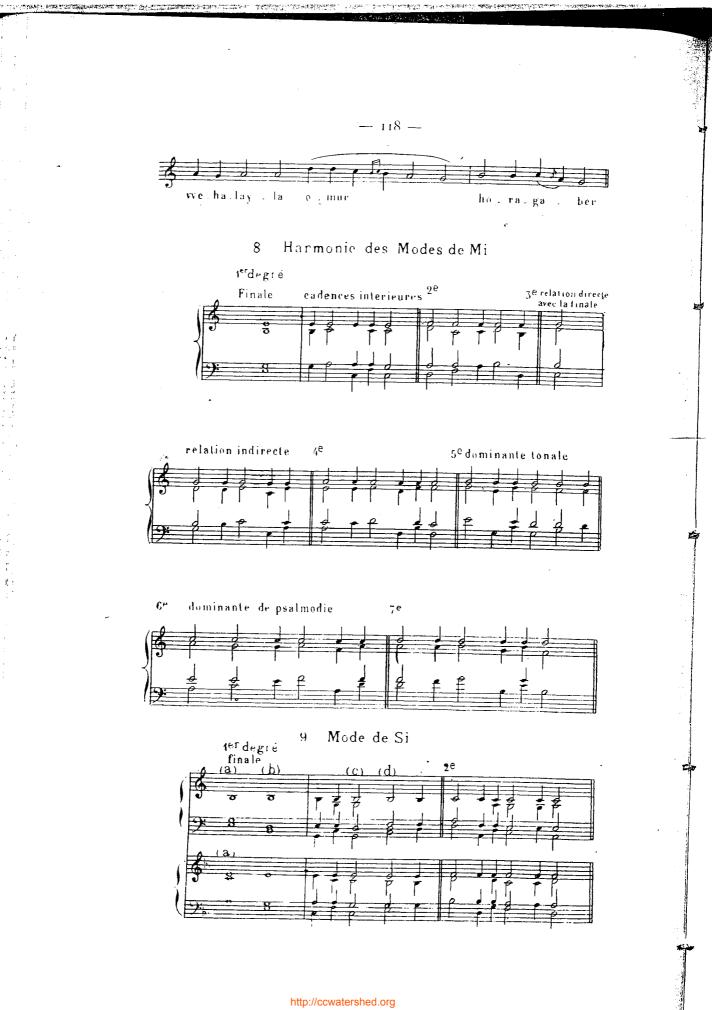


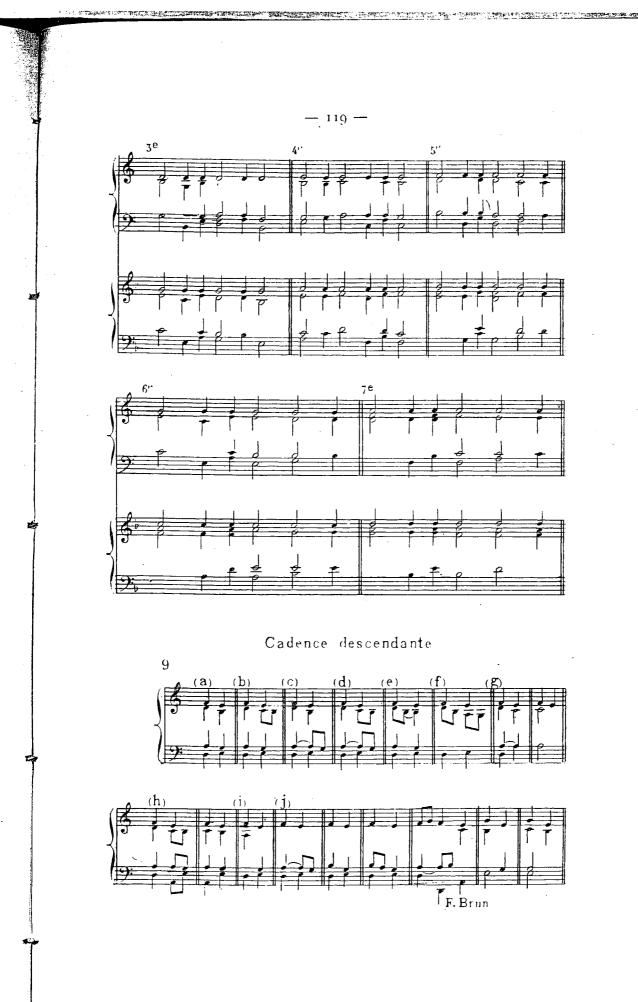
...

R40

http://ccwatershed.org

.

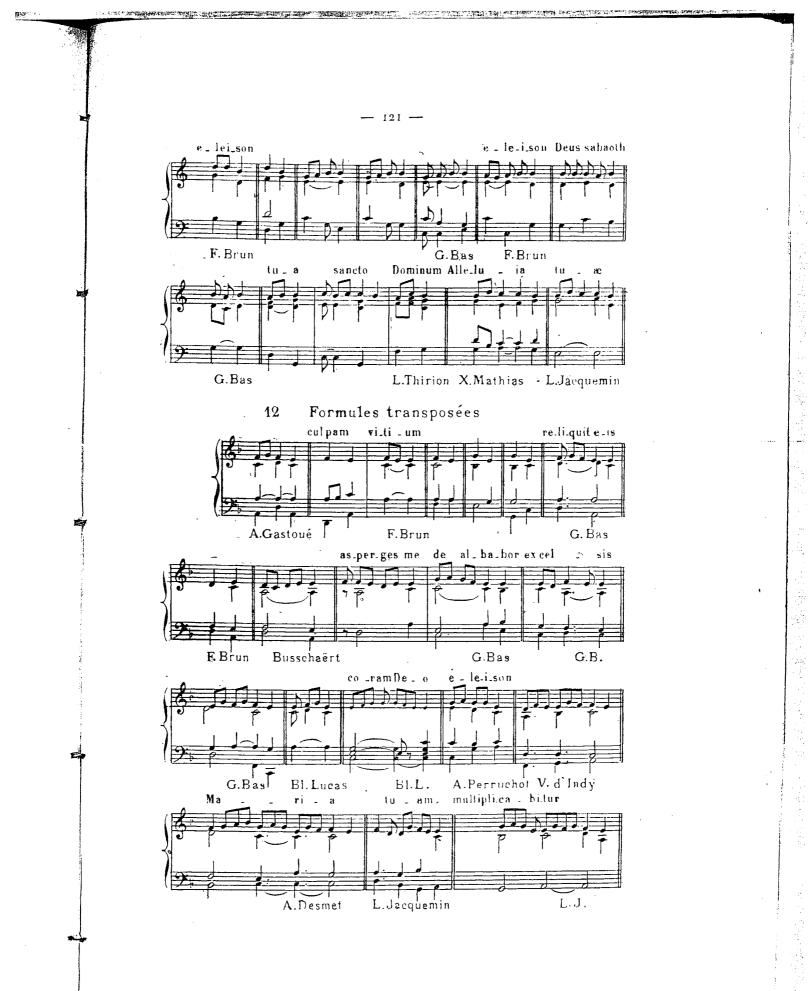


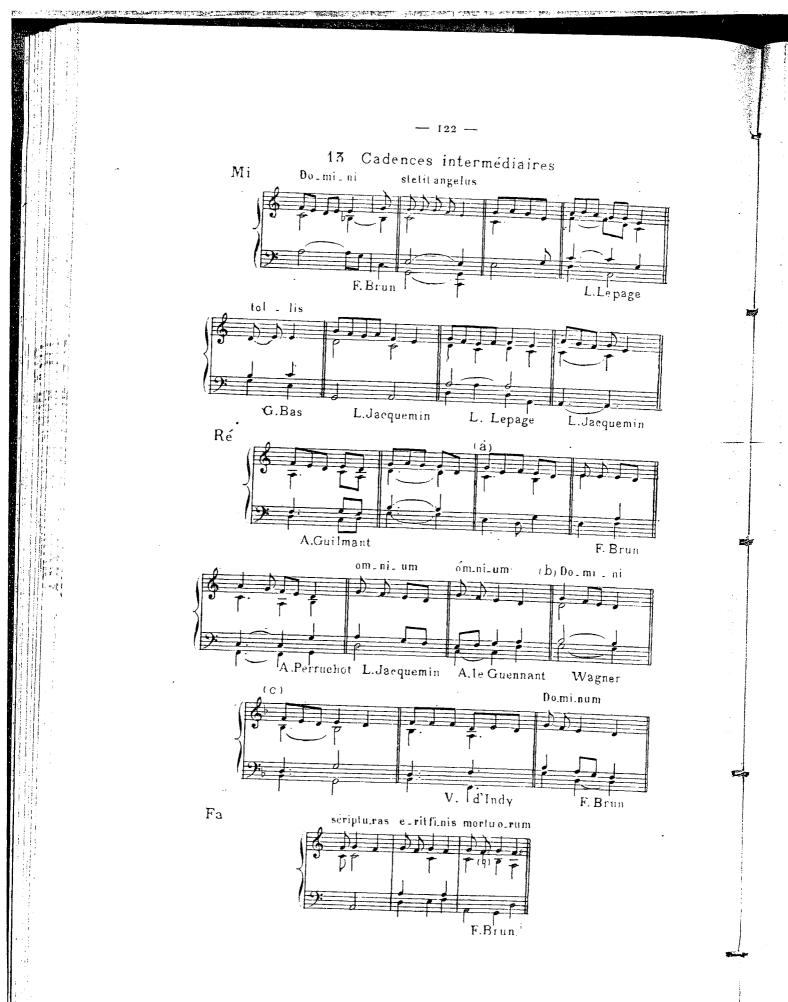


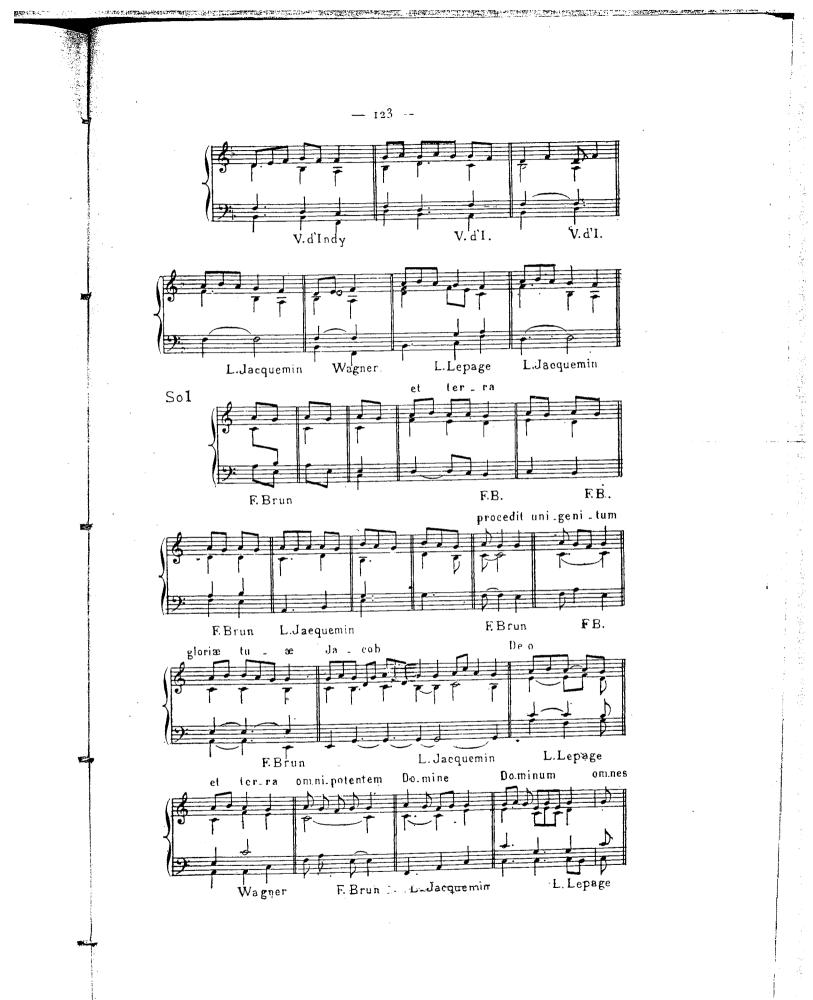
http://ccwatershed.org

an later the second states and the second states and

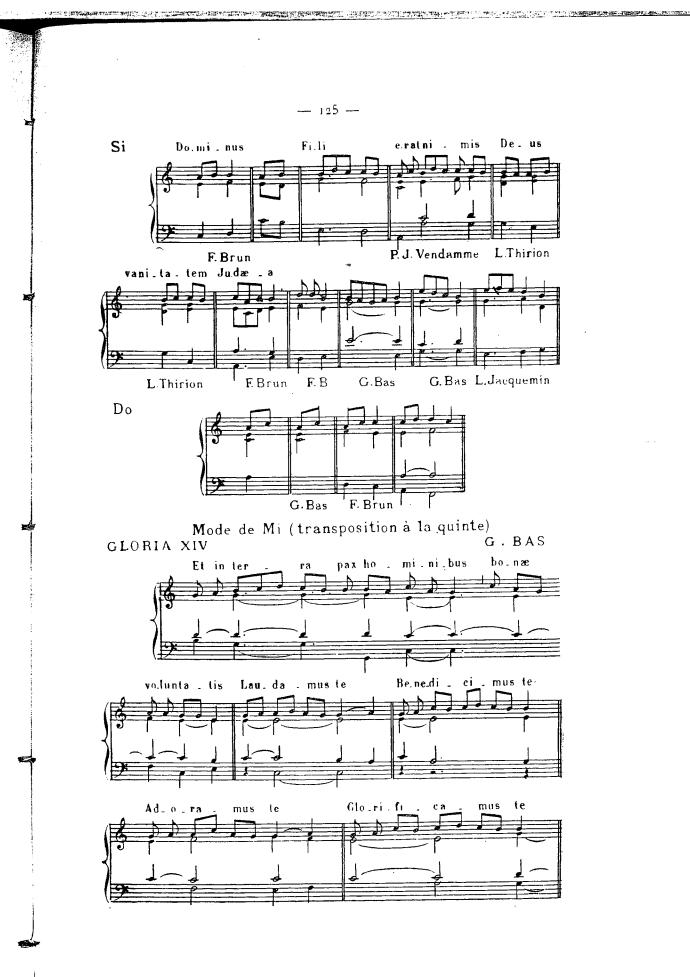














Margh 11 - ----

http://ccwatershed.org



Abbé F. BRUN Organum comitans ad Ayriale sen Ordinarium missae juxia vaticanam Accompagnement à 5 parties pour orgue ou harmonium Lyon, Janin 1912 p 11. Autorisation de l'éditeur.

Mode de Mi Psalmodie sur la seconde dominante

Antienne du Mandatum

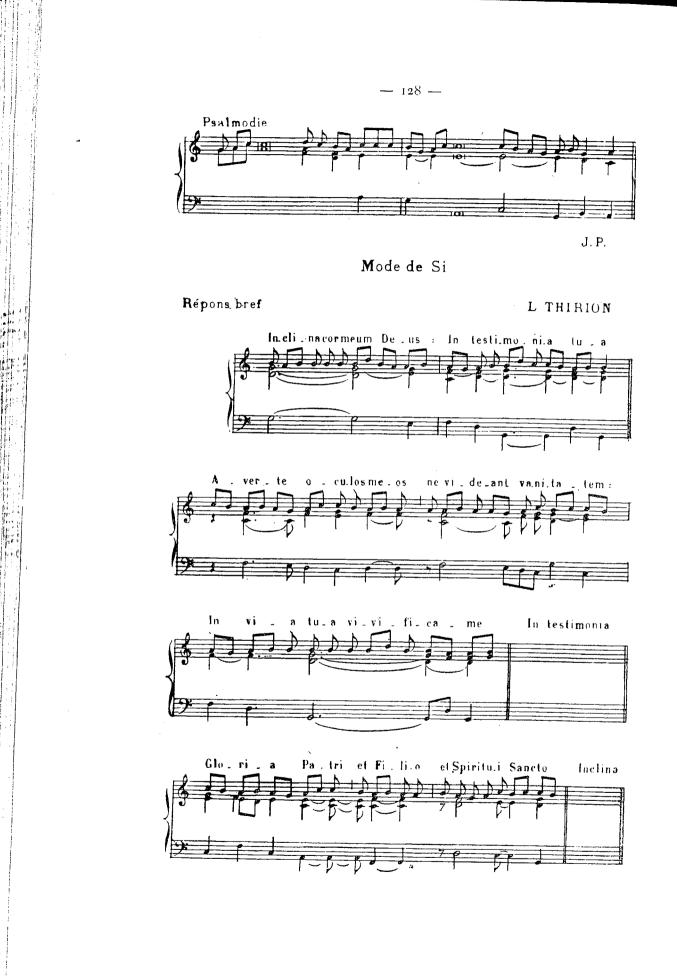
11111

IIII

Mandatum no-vum do vo-bis ut di li-gi-tis in vi.cem



- 127 -

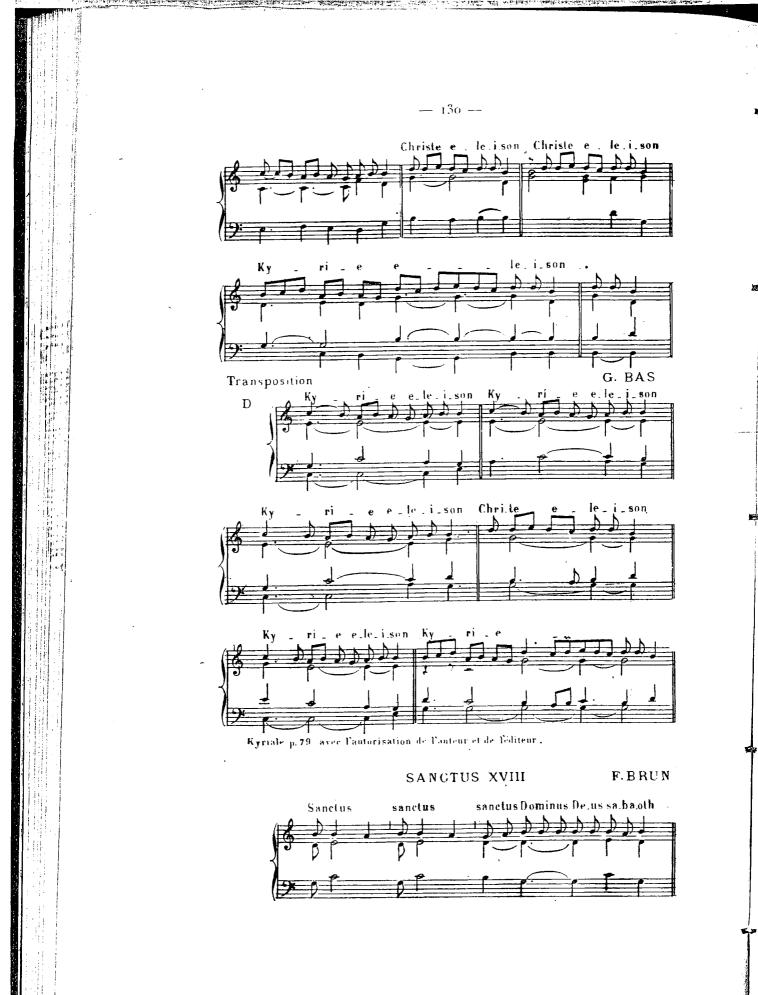




Sèvre Biton, éditeur 1910 p.32. Avec l'autorisation de l'éditeur. J. P.



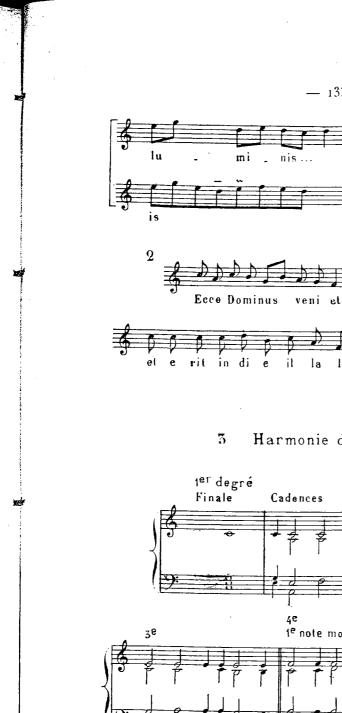
http://ccwatershed.org

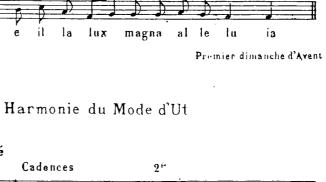


PERSONAL CONTRACTOR STREET, REPAIRING AREA









et omnes sancti e juscume

mun

Do. mi

 $\mathbf{d}\mathbf{i}$

ne

0







— 133 —

4 Harmonie du Mode de Fa

- 134 -

12.12.141.000

Ĵ.

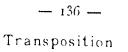
Rever Street

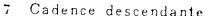




2.2.972 - 344

和11月29年4月至了二、1999年上午,1997年1月1日至1日 1月1日日 - 1月1日日 -







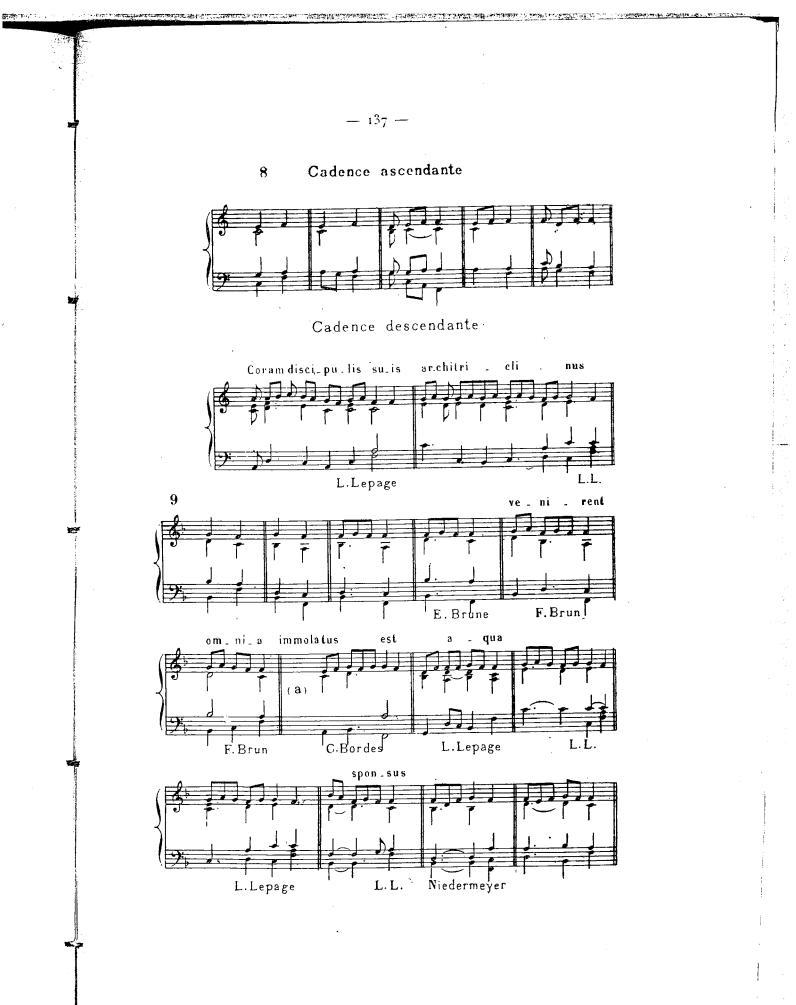
A.le Guennant.

G.Bas

F. Brun

L. Lepage

A STATE OF THE REAL PROPERTY O







THE REPORT OF THE PARTY OF THE



ESS (Sec.



- 140 --



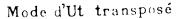


THE FEATURE FOR THE REAL



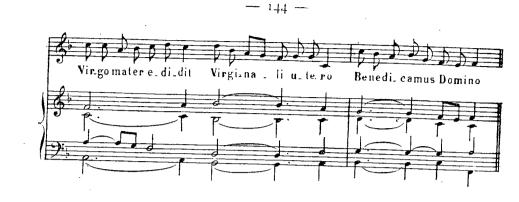


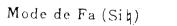






(1) LES SALUTS GRÉCORIENS 4 avec autorisation de l'éditeur





Antienne du Mandatum

transposition à la tierce









http://ccwatershed.org

THE PARTY OF THE P

Communion. Fête de Saint Thomas

的潮汕和1711年

Ħ

₫

1111

Ξ

COLUMNER PROVIDED AND A STREET AND A ST

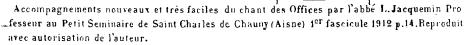
L. JACQUEMIN



- 145 --

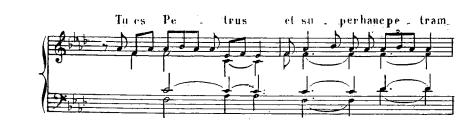






Communion

G. BAS





10

enderse winderst earlier have the set that the state

的一种 经收益分析的 经联合通知 网络普通



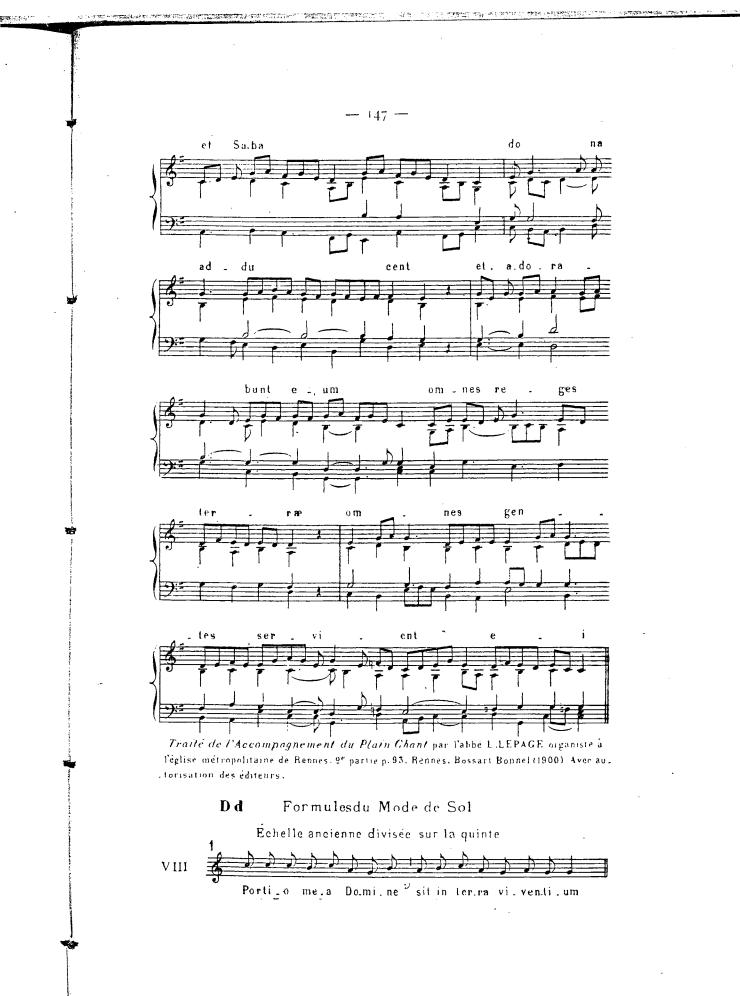
Offertoire de l'Epiphanie

L. LEPAGE



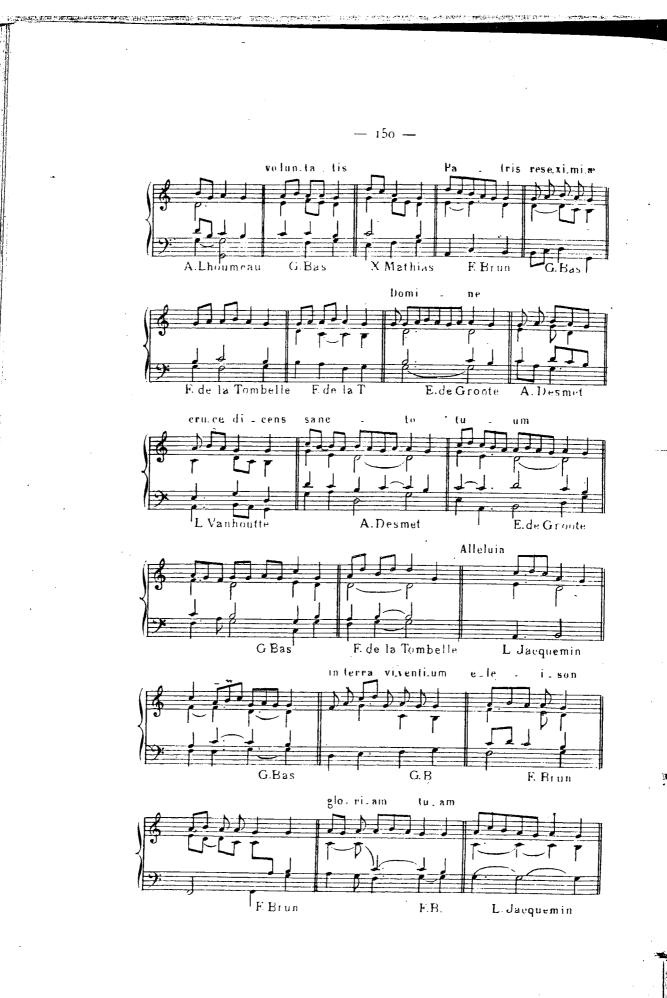






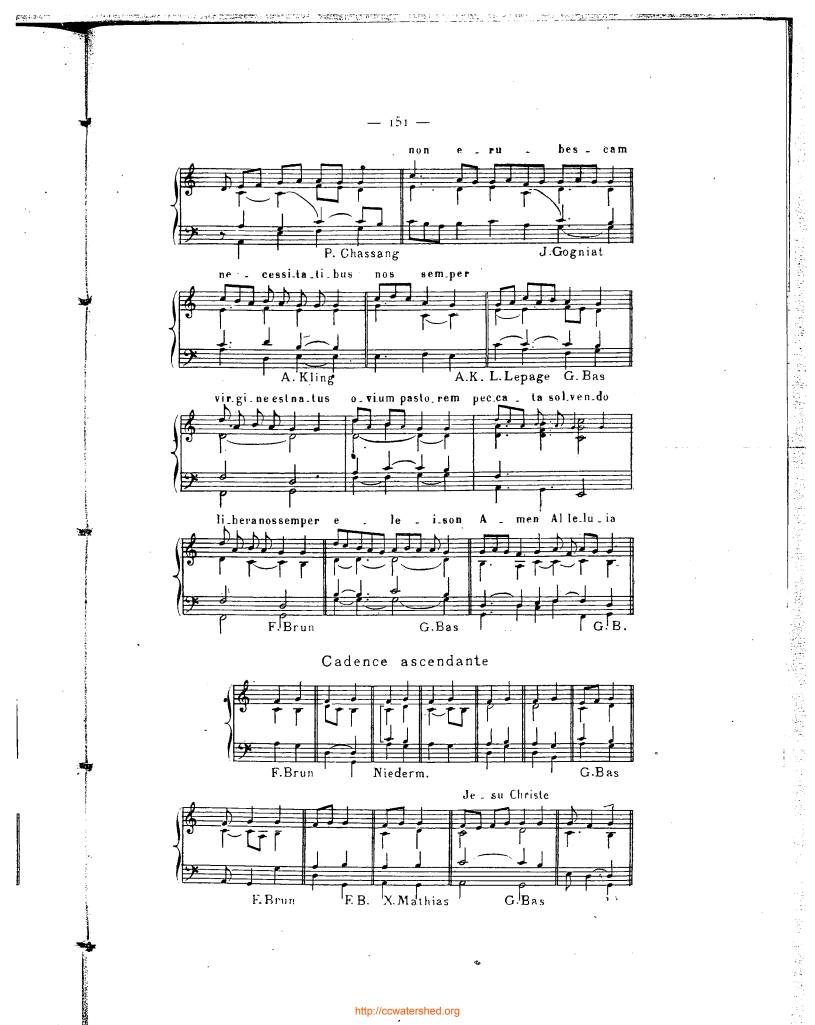






1.1.1.1

. `





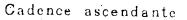




R. WHERE AND A STATE

http://ccwatershed.org

and the second of the state of the second of t



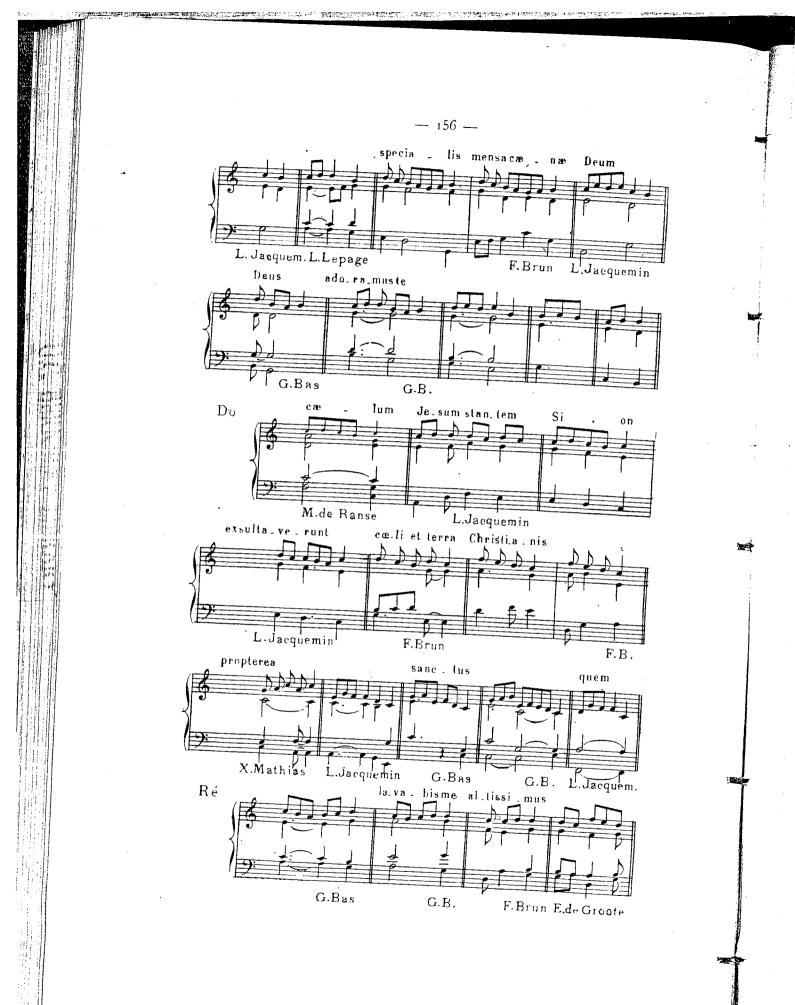
- 154 -





- 155 -

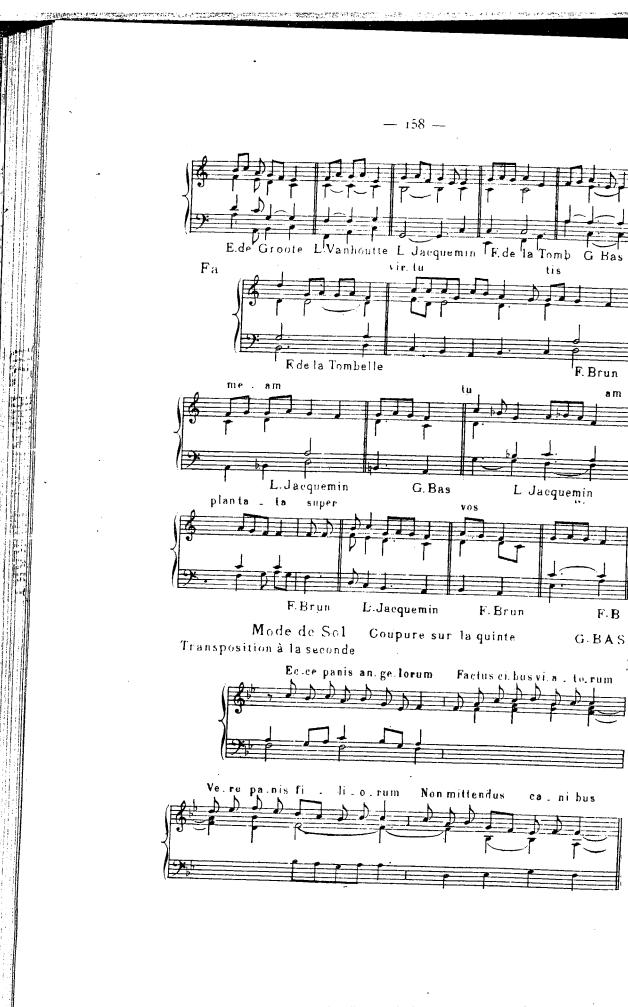
FIRST WATCH



· · · · · ·



South Sugar







— 160 —

"你们的吗?"你们的"你的?"





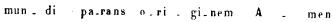
HYMNE VIII.

7. H. D.



Ľ









Real Providence

E



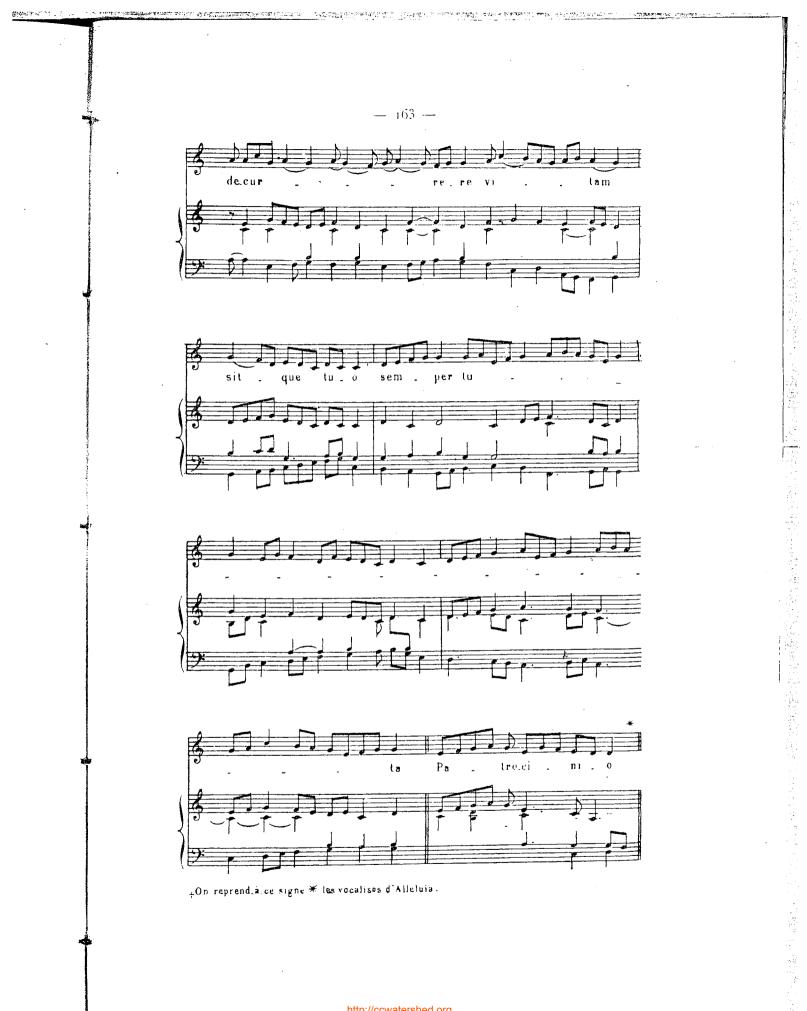








THE REPORT OF THE SHORE LA



2011年,但是他的问题。

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES TRAITÉES ET DES PIÈCES CITÉES.

Accents du chant, 9.

- Accompagnement antique, 8; diatonique, 21, 35-37; en tenues harmoniques, 21, 22; concertant, 22; par groupes, 8, 21.
 Accords (Signification des), 40. Successions d' —, 14, 42.
 Agnus Dei VIII [J. P.], 140; NV
- [G. Bas], 111; XVIII [G. Ould], 20. Alleluia Fac nos [J. Gognial], 162; —
- Post partum [D. Legeay], 88.
- Alternance des Modes, 29, 38, 55.
- Anacrouse, 12. Cp. 16; 79.
- Anticipation, 15; 78; indirecte, 14. 15; 77.
- Antiennes : A bimatu, 30, 44 ; A viro iniquo, 116; Adorna 37, 59; 132; Apertis thesauris [J. P.], 113; Benedicta tu [L. Thirion], 57; 115; Concede nobis, 36, 65; Deus de caelo, 98; Deus autem noster [J. P.], 115; Dignus est [L. Thirion], 142; Domine tu mihi (J. P.], 114; Ecce sacerdos [J. P.], 159; Exaltabor, 99; Exsurge, 99; Intellige, 148; Laeva ejus [L. Thirion], 127; Lauda Jerusalem [L. Thirion], 132 ; Laudate Dominum [L. Thirion], 132 ; Lumen [J. P.], 161. Mandatum novum [J. P.], 128; Orietur, 46; Per singulos dies, 148; Portio mea, 147; Psallam Deo, 116; Sanctis, 117; Tu es Petrus [F. Brun], 159; — syriennes, 98.
- Appogiature, 13, 14; 74; faible, 14; 76; — double, 17; 75. Attraction, 47.

Bémol, 36.

- Broderie, 13, 19; 73; double, 17.
- Byzantins (Modes), 24, 27, 32, 45, 46.
- Cadences, 20, 43; 102 et suiv. Formation
- des cadences modales, 25, 26. Canon, 22.

- Communions : Mitte manum [L. Jacquemin] 143; Qui vult venire [J. P.] 114; Tu es Petrus [G. Bas], 145. Contre-chant, 22. Coupure (Note de), 26, 27, 44, suiv. Credo I, 54. Dédoublement, 82. Dissonances, 35, 36, 50.
- Dominante modale, 43; de psalmodie, 43; — variable, 38, 43; — sur le degré de si, 54.

Échappée, 14; 76.

- Éthique des Modes, 31, 32, 44, 45.
- Finale, 24, 25, 26, 43.

Fondamentale, 26, 43.

Gamme antique, 29, 31; — renversée, 25, 28, 62.

Gloria XIV [G. Bas], 125.

- Grec (Système musical) ancien, 25, 26, 27, 29.
- Hymnes : Corde Patris [F. Brun], 22, 143; Iste confessor [J. P.], 87; 'Lauda Sion) Ecce panis [G. Bas], 158; Lucis creator [J. P.], 160; Nunc sancte [J. P.], 85; Te laudamus [F. Brun], 96; - de Synagogue, 98.
- Imitation, 22, 23; 89.
- Imprécision harmonique, 36 ; tonale, 25, 38.

Introït Requiem, 132.

Kyrie II (Fons bonitatis) [F. Brun], 126; - X (Alme Pater) [G. Ould], $1^{+}2$; [G. Bas], 80; - I ad libitum (Clemens rector [G. Bas], 80-81; XVIII [G. Bas], 130; [F.Brun], 129; [A. Le Guennant], Ibid.

Majeur (Mode), 24, 28, 29, 58.

Médiaire, 13, 14.

Mélodie antique (Eléments de la), 11. Mélodique (Degrés) de l'harmonisation,

33.

Mèse, 26.

Mineur (Mode) antique, 24; - direct, 24, 25, 28, 44; - inverse, 24, 25, 26, 51; - oriental, 26,

Modalité, 33, 35.

Modales (Notes). Voir NOTES.

Modes, 24, 29, 31. Genèse des modes, 25 - gréco-romains, 24, 31. Modes grecs antiques, 90; - indigènes, - étrangers, I, 31; - intenses, élevés, 27, 28, 48. Procédé de formation des - intenses, 48, 49, 55-56; — Terminaison ascendante des — intenses, 49; - détendus, reláchés, 27 ; - byzantins. Voir ce mot. Modes latins, 31; - authentes, 32; — plagaux, 29, 32. Mélange des Modes, 29, 38, 55; Mode béotien, 29, - dorien, 26, 28, 29, 28-32, 51, 54; éolien, 28, 29, 31, 32, 49, 55, 66 ; hyperiastien, 55; - hypodorien, 28, 29, 32, 44; - hypoïastien, 27; - hypolydien, 26, 28, 29, 32, 45, 48, 59, 61; hypophrygien, 29, 32, 62; - ïastien, 29, 56; - ionien, 28, 29, 31, 32, 62, 66; - locrien, 27-29, 31, 32, 58, 61; mixolydien, 28, 29, 31, 32, 51, 54, 57, 62; - phrygien, 27-29, 27-32, 45, 55; syntonolocrien, 27. Voir ALTERNANCE. BYZANTINS. ÉTHIQUE. GAMME. GREC. MAJEUR. MINEUR. PERE GRINUS. TONS.

Mora vocis, 12, 20, 21.

Neumes, 8-12; - d'ornement, 19.

Notes. Voir TRANSCRIPTION. Notes de plusieurs sons, 10. Valeur mélodique des notes, 40, — intégrantes, 12, 22, 71; — accidentelles, 12-14, 19, 42, 82; de passage, 12, 71, 72; — modales, 10, 11, 16, 30, 33, 43.

- 166 -

Offertoire *Reges' Tharsis* [L. Lepage], 146. Omission du degré mobile, 37, 48, 55, 59; — de degrés modaux, 37, 45.

Parties harmoniques, 21, 33.

Pédale, 14, 16; II, 10.

Pereginus (Mode), 48, 113.

Pressus, 11, 15, 19, 20.

Prolongations, 14, 15, 19.

- Psalmodie IV a : 115 ; VI d, 50 ; VIII g : 161 ; - sur le 7° degré, 54.
- Récitatif, 8, 21, 38, 50, 52, 94; de la messe, 38, 49, 52, 99, 100; - oriental, 44; - de Synagogue, 50, 56; 99, 101, 117.
- Renversement (Premier), 17, 42, 43, 94. Deuxième —, 19, 42, 51; -- sur notes modales, 51.

Retard, 14, 15.

Répercussion de notes, 11, 19.

Répons O Hilari. V. Precibus [C. Planchet], 84; Dominus conservet eum [F. Brun], 113; Inclina [L. Thirion], 128; Virginitas... post lapsum [E. Tinel], 85; Deo gratias IV [G. Bas], 88.

Rythme, 7, 8, 20.

- Sanctus XVIII [G. Bas], 130; [F. Brun], 130, 131. (J. P.), Ibid.
- Septième de dominante, I, 35; secondaire, 36, 92.

Suspension, I, 14, 15, 77.

- Tierce (Suppression de la), 36, 93.
- Tons du plain-chant, 24, 31, 32, 44, 49, 51, 58, 62.
- Tonalité, 30 ; stable, 34, 43.
- Tonique, 25-28, 34.
- Trait Beatus vir [J. P.], 86.
- Transcription en notes modernes, 8-11.
- Transposition (68). Voir ALTERNANCE
- Triton, 36, 47, 55.
- Unisson, 8, 23, 40.



TABLE GÉNÉRALE

The Transfer

19 18. 1 10 TO AL 48-2

1999 - T

														Pa	ages	
Sources								٠	•			. .		•	5	

PREMIÈRE PARTIE

I.	_	Caractère de la Mélodie grégorienne.		•	•	·		•	•	٠		•	•	7
		'Accompagnement rythmique												
III.		Formation des Modes.			. •		•	•	•	•	•	•.	·	23
IV.		Modalité de l'harmonisation.	•	•	•	·		•			·	·	·	33
v.		Application pratique de l'harmonie modale.		•	•			•		•	·		·	44
Cor	nclu	ision			ί.	•			•	•		·	·	67

DEUXIÈME PARTIE

Harmonisation des formules.	71													
Accompagnement en tenues d'accords. Accompagnement indépendant.														
Système des Modes anciens.														
Modes de la et de ré. Formules mélodiques. Harmonisation. Formules de cadences.														
Exemples.	98													
Modes de <i>mi</i> et de <i>si</i> .	116													
Modes d' ut et de fa \ldots	132													
Mode de <i>sol</i>	147													
Fable alphabétique.	165													



Poitiers. - Société trançaise d'Imprimerie.